



Charleroi 2020

Rapport final

Janvier 2004 - Juillet 2005

**Rapport du Comité de pilotage sur
l'exercice de prospective réalisé
par les citoyens et forces vives
de Charleroi**

Avec l'appui méthodologique de l'Institut Destrée

Novembre 2005

Tous les hommes rêvent: mais pas de la même façon. Ceux qui rêvent la nuit dans les recoins poussiéreux de leur esprit s'éveillent au jour pour découvrir que ce n'était là que vanité: mais les rêveurs du jour sont dangereux, car ils peuvent jouer leur rêve les yeux ouverts pour le rendre possible.

T.E. LAWRENCE, *Les sept piliers de la sagesse*,
p.15, Paris, Laffont, 1993 (1926).

Plan du rapport

Introduction: synthèse de la démarche

1. L'identification et le diagnostic partagé

- 1.1. Un pôle historique en mutations
- 1.2. Un positionnement nouveau dans l'espace

2. La détermination des enjeux de long terme

- 2.1. L'attractivité et le cadre de vie
- 2.2. La mobilisation pour l'emploi
- 2.3. Le développement des savoirs
- 2.4. Le rassemblement des forces

3. L'élaboration d'une vision commune

3.1. Les souhaitables

- 3.1.1. Les souhaitables pour l'enjeu « Attractivité et cadre de vie »
- 3.1.2. Les souhaitables pour l'enjeu « Mobilisation pour l'emploi »
- 3.1.3. Les souhaitables pour l'enjeu « Développement des savoirs »
- 3.1.4. Les souhaitables pour l'enjeu « Rassemblement des forces »

3.2. La vision

- 3.2.1. Un territoire et des valeurs
- 3.2.2. Cinq finalités pour Charleroi
- 3.2.3. Vers un ensemble de projets communs

4. La définition des ambitions (axes stratégiques)

- 4.1. Une cohésion sociale et un développement équilibré
- 4.2. Le bien-être dans les quartiers
- 4.3. Une confiance accrue et une image améliorée
- 4.4. Une richesse intellectuelle, technologique et économique
- 4.5. De nouvelles activités génératrices d'emplois
- 4.6. Des fonctions interuniversitaire, hospitalière, culturelle et sportive
- 4.7. Une mobilisation démocratique, active et interculturelle
- 4.8. Des friches industrielles et urbaines assainies
- 4.9. Des réseaux et des partenariats public-privé-associatif
- 4.10. Une mise en œuvre de Charleroi 2020 soutenue et suivie

5. La formulation et la mise en œuvre des actions innovantes

- 5.1. La formulation: les vingt actions-cadres (grands projets)
- 5.2. La mise en œuvre

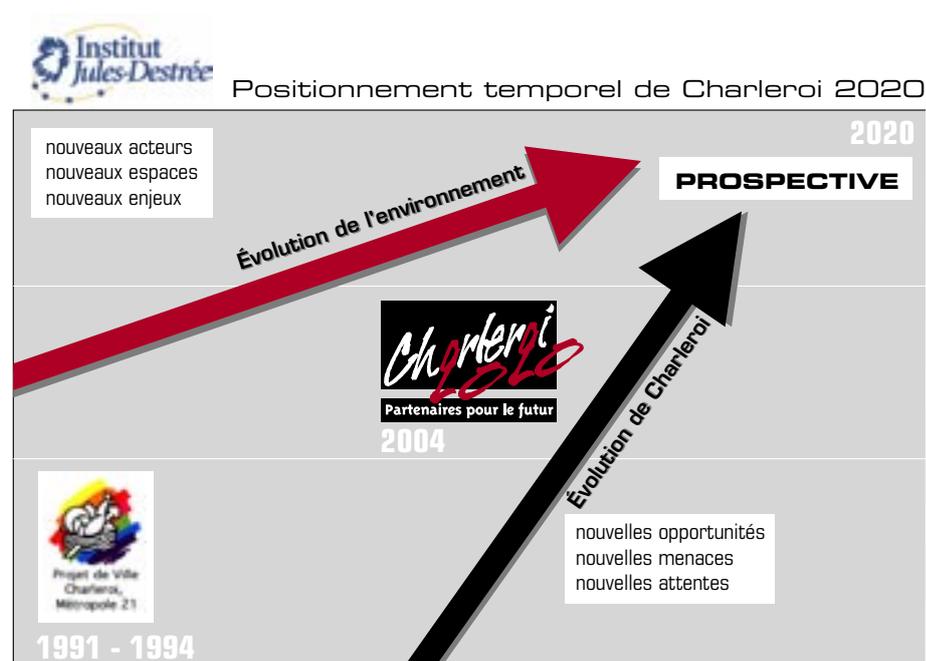
Table des matières

Introduction : synthèse de la démarche



Introduction : synthèse de la démarche

L'objectif de l'exercice de prospective *Charleroi 2020* était clair. Il s'agissait de permettre à tous les habitants de contribuer à construire une vision du développement de leur région et à concevoir la stratégie collective pour atteindre cet avenir désiré. Les forces vives mais aussi les citoyens ont été appelés à la mobilisation générale en vue de définir ce que Charleroi voulait être demain et pour mettre en œuvre les conditions d'un bien-être collectif à l'horizon 2020.



En effet, les raisons étaient nombreuses pour lesquelles il était nécessaire de remettre sur le métier le *Projet de Ville Charleroi* (1991) auquel avait succédé la *Charte urbaine de Charleroi Métropole 21* (1994) conçus jadis par les forces vives carolorégiennes. Les élargissements de l'Europe, passés et à venir, les changements dans la politique de cohésion européenne et particulièrement les fonds structurels, le développement de la Communauté urbaine, le renouvellement du Contrat d'avenir pour la Wallonie, le désenclavement du Pays de Charleroi par le sud, constituaient et constituent toujours autant de défis dont il faut anticiper les bienfaits mais aussi les risques. Confrontée à de nouveaux acteurs, à de nouveaux espaces, à de nouveaux enjeux, Charleroi doit être capable de saisir de nouvelles opportunités, d'échapper à de nouvelles menaces, de rencontrer de nouvelles attentes et de se chercher de nouveaux alliés.

Dès janvier 2004, à l'initiative du Bourgmestre de Charleroi, Jacques Van Gompel, le processus entamé s'est développé autour de cinq phases de travail : les trois premières relèvent de la prospective – notre capacité de nous projeter dans le futur –, les deux dernières de la stratégie.

Au total, 1.100 personnes ont participé à la démarche.



Les étapes de Charleroi 2020

PHASE 1	Diagnostic partagé basé sur l'évaluation du projet de ville	PROSPECTIVE
PHASE 2	Enjeux de long terme. Évolution de l'environnement d'ici 2020	
PHASE 3	Vision commune. Les finalités à l'horizon 2020	
PHASE 4	Axes stratégiques de développement de Charleroi	STRATÉGIE
PHASE 5	Formulation, hiérarchisation et mise en œuvre des actions innovantes	

Partie prospective

Première phase : Un diagnostic partagé basé sur l'évaluation du projet de ville

De février à décembre 2004, vingt forums thématiques se sont réunis pour actualiser les travaux du Projet de Ville et de la Charte urbaine. Ces vingt forums portaient sur les sujets suivants : l'aménagement de l'espace urbain, la mobilité, la technologie et l'économie, l'emploi, l'écologie - la propreté - l'environnement, la sécurité, l'éducation et la formation, l'international et l'image de marque, la culture, les services communaux, le social et la santé, les sports et les loisirs, le logement et la politique foncière, la vie urbaine et la démocratie locale, la société de l'information, les commerces et les centres-ville, le patrimoine, le tourisme, les médias, l'intégration et la pluriculturalité. Plus de huit cents personnes ont participé à cette réflexion citoyenne au sein des vingt groupes. Les débats y ont été organisés par un président et un secrétaire. Chaque forum a produit un rapport relatif à sa thématique comportant des éléments de diagnostic mais aussi des pistes thématiques de réflexion et de stratégie pour 2020. Au total, 430 propositions d'actions, dont 107 prioritaires ont été listées comme produits de ces groupes thématiques.

Ces travaux ont convergé à partir de décembre 2004 lors d'un premier séminaire transversal et prospectif. Cette rencontre a permis aux présidents et rapporteurs des vingt groupes thématiques, ainsi qu'aux membres du Comité de pilotage, de dresser collectivement un diagnostic prospectif de Charleroi à l'horizon 2020. Ainsi, en valorisant les acquis des groupes thématiques, les participants ont, d'une part, dressé les principaux constats déterminants pour l'évolution de Charleroi et, d'autre part, anticipé les facteurs de changements (inerties et ruptures) qui auront un impact sur l'activité du territoire dans les prochaines années.

Deuxième phase : L'identification des enjeux de long terme

La description des changements qui affecteront durablement l'ensemble des champs dans lesquels vivent et travaillent les Carolorégiens a permis d'identifier les enjeux de long terme pour Charleroi et son bassin de vie : ce que nous pouvons perdre ou gagner par rapport aux tendances et ruptures de l'évolution du monde et de notre territoire.

La réflexion, sous la forme de plusieurs ateliers de prospective réunissant le Secrétariat permanent de Charleroi 2020 et les présidents et secrétaires des vingt forums thématiques, a permis de dessiner deux axes fondateurs de diagnostic sur lesquels s'appuyer pour viser le bien-être des citoyens et le développement durable à l'horizon 2020 : d'abord, les mutations profondes que continuera à connaître Charleroi comme région de tradition industrielle en reconversion vers la société dite de la connaissance et, ensuite, l'axe des solidarités humaines qui devront accompagner ces transformations. Enfin, le travail avec les participants a permis d'identifier vingt enjeux déterminants pour Charleroi à l'horizon 2020 :

- la qualité de vie urbaine et l'environnement,
- le redéploiement interne et externe,
- l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture,
- l'amélioration des performances intellectuelles,
- le leadership,
- le renforcement de la démocratie locale,
- la création de projets et de lieux d'actions,
- le changement des mentalités,
- la stratégie et le projet,
- l'attractivité,
- le cadre de vie,
- la réorganisation des opérateurs,
- le logement,
- le développement d'un tissu d'entreprises,
- le développement de l'esprit d'entreprendre,
- le renforcement de l'économie,
- la création d'activités génératrices d'emplois,
- le repositionnement : du régional à l'international,
- la gouvernance des territoires,
- la nouvelle image de marque.



Les 4 grands enjeux
et 14 enjeux de Charleroi 2020

L'attractivité et le cadre de vie

1. La qualité de vie urbaine et l'environnement
2. Le repositionnement : du régional à l'international
3. La nouvelle image de marque

La mobilisation pour l'emploi

4. La création d'activités économiques génératrices d'emplois
5. Le renforcement de l'économie
6. Le développement de l'esprit d'entreprendre
7. Le redéploiement d'un tissu d'entreprises

Le développement des savoirs

8. L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives
9. Le renforcement de l'enseignement et de la formation
10. Une attention accrue aux cultures et aux mentalités

Le rassemblement des forces

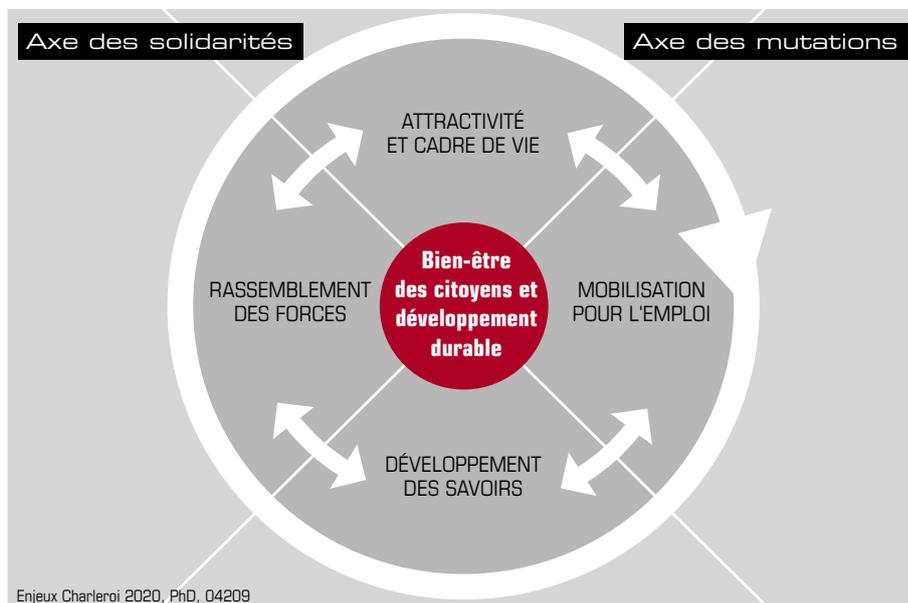
11. Le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires
12. L'efficacité du lobbying et des partenariats
13. La création de projets et de lieux d'action
14. Le renforcement du leadership et du rôle des opérateurs

Ces enjeux ont été hiérarchisés et organisés collectivement en quatre ensembles :

- la création d'activités génératrices d'emploi ;
- l'attractivité, la qualité de la vie, la rénovation urbaine et le logement, le repositionnement international ;
- la gouvernance territoriale, le besoin d'un leadership politique, d'une stratégie et d'un projet ;
- l'enseignement et la formation comme outils de mutations, la culture et le changement de mentalités.

Ces deux axes et quatre grands enjeux ont donc constitué les six chantiers de référence sur lesquels l'ensemble des participants de Charleroi 2020 ont pu travailler ensuite :

- les solidarités ;
- les mutations ;
- la mobilisation pour l'emploi ;
- l'attractivité et le cadre de vie ;
- le rassemblement des forces ;
- le développement des savoirs.



Troisième phase : La construction de la vision commune

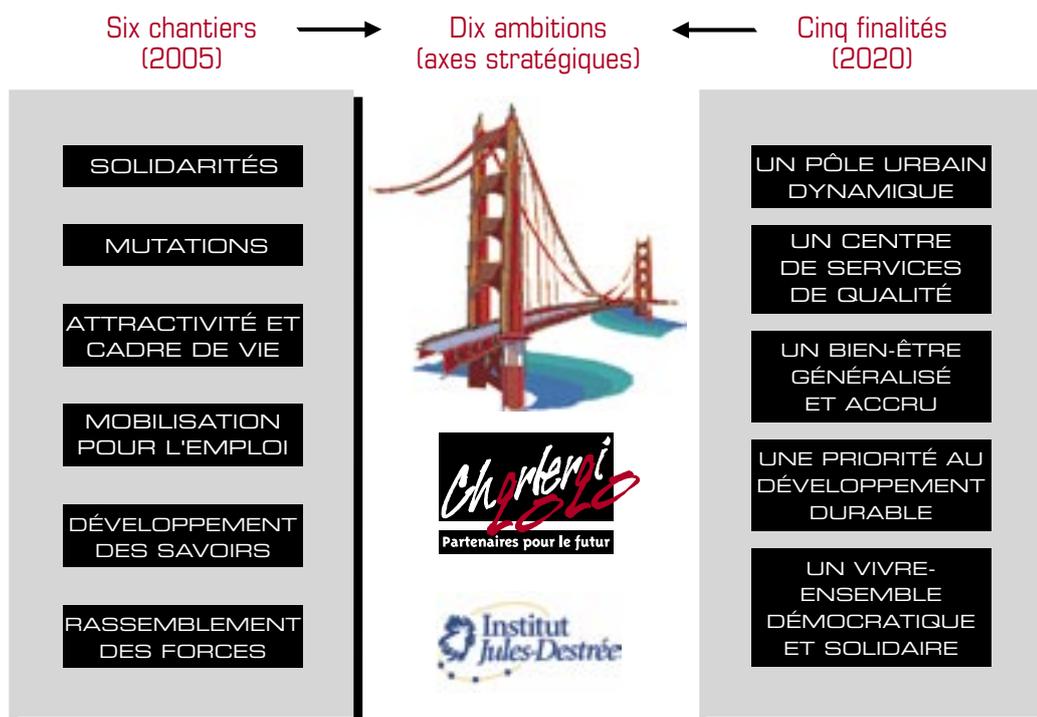
Les quatre groupes d'enjeux ont fait l'objet de quatre forums transversaux qui se sont tenus de janvier à avril 2005 à La Géode de Charleroi Expo et auxquels ont été invitées à participer toutes les personnes actives dans la première phase ainsi que d'autres qui voulaient rejoindre la démarche. De nombreux experts et personnalités ont également été appelés à réagir aux enjeux ainsi qu'à formuler des futurs possibles et souhaitables répondant aux enjeux de long terme. Ces réflexions transversales ont permis de définir une vision commune – c'est-à-dire partagée par l'ensemble des acteurs – de Charleroi à l'horizon 2020. Il s'est agi pour les participants (654 soit 296 personnes différentes) de décrire en termes précis un futur désiré pour Charleroi et d'indiquer la direction de long terme qui ultérieurement guidera la stratégie collective des décideurs politiques, des parties prenantes (entreprises, administrations, associations, etc.) et des citoyens afin de répondre concrètement aux enjeux identifiés.

Concrètement, les forums ont consisté en tables rondes qui ont permis d'aborder chacun des enjeux sous forme de questions appelant des réponses structurées aux différents enjeux. Les propositions des groupes thématiques ont été mises en avant et discutées avec les experts extérieurs qui en ont pris connaissance. L'objectif était de valider et d'étayer ces propositions comme réponses transversales aux enjeux de long terme auxquels Charleroi est ou sera confrontée. De nouvelles réponses aux enjeux sont également nées de l'intelligence collective.

Au fil des forums, une vision de Charleroi et de son bassin de vie s'est élaborée progressivement. C'est cette vision qui a été discutée et finalisée avec le Comité de pilotage lors d'un séminaire le 4 mai 2005. Il s'agit du résultat de la phase prospective et la base de la phase définissant la stratégie.

Partie stratégique

Quatrième phase : Définition des axes stratégiques de développement de Charleroi



Le Comité de pilotage s'est réuni durant les mois de mai et juin 2005 pour définir les axes stratégiques de développement de Charleroi. Dix ambitions ont été choisies comme orientations générales pour servir de cadre aux actions destinées d'une part à répondre aux enjeux définis et, d'autre part, à atteindre la vision et ses finalités :

- une cohésion sociale et un développement équilibré,
- le bien-être dans les quartiers,
- une confiance accrue et une image améliorée,
- une richesse intellectuelle, technologique et économique,
- de nouvelles activités génératrices d'emplois,
- des fonctions interuniversitaire, hospitalière, culturelle et sportive,
- une mobilisation démocratique, active et interculturelle,
- des friches industrielles et urbaines assainies,
- des réseaux et des partenariats public-privé-associatif,
- une mise en œuvre de Charleroi 2020 soutenue et suivie.

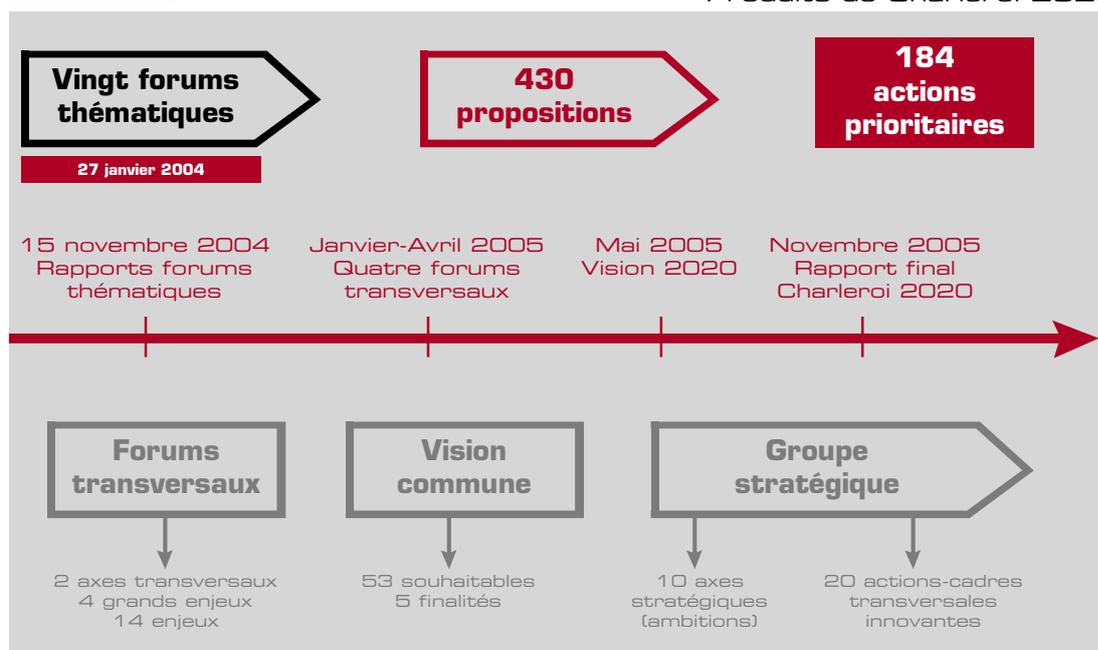
Cinquième phase : La formulation, la hiérarchisation et la mise en œuvre des actions innovantes

C'est à nouveau collectivement avec la quarantaine de personnes du Comité de pilotage que les actions ont été choisies en fonction de leurs caractères innovant, transversal et prioritaire. 77 actions ont été ajoutées à la liste initiale de 107. Elles émanent des forums transversaux et du Comité de pilotage lui-même. Il s'agissait de bien déterminer celles qui s'inscriraient en pleine cohérence dans la perspective des ambitions et qui seraient les mieux à même de contribuer à atteindre la vision. Vingt actions-cadres (grands projets) ont ainsi été identifiées : Cœur de ville, Utopia, Pôle des savoirs, Charleroi Imaginaire, Porte Ouest/Ville pilote, Patrimonia, Ateliers de l'enseignement et de la formation, Halte à la pauvreté, Pacte associatif, Centres d'excellence économique, Accès et mobilité, Ecocity, Bassin de soins de Charleroi, Fil vert/fil bleu, Securib, Vigie stratégique, Festivalia, Promoville, Habitat +, Ville sans friches.

Une très grande importance a été également accordée aux mécanismes de mise en œuvre et de suivi du plan d'actions Charleroi 2020.



Produits de Charleroi 2020



1. L'identification et le diagnostic partagé



1. L'identification et le diagnostic partagé

L'essentiel du travail d'identification de Charleroi et de son bassin de vie ainsi que du diagnostic sur lequel se fonde tout exercice de prospective a été réalisé au sein même des forums thématiques. On se référera donc à chacun des rapports thématiques pour disposer du socle d'informations nécessaires à la compréhension du territoire carolorégien. Au-delà de ces informations, l'Institut Destrée s'est appuyé sur plusieurs études générales ⁽¹⁾. En outre, cette partie ne présente que les deux axes transversaux et le positionnement spatial. Pour des raisons de dynamique de travail et de cohérence, les données recueillies lors du séminaire de partage du diagnostic ont été intégrées dans la description des enjeux.

1.1. Un pôle historique en mutations

L'exercice a bien mis en évidence deux axes majeurs du développement de Charleroi qui, tels des lignes du temps, se croisent à la fois dans l'histoire et dans la prospective. Ces axes sont respectivement ceux des solidarités et des mutations. Ils constituent des fondements de l'identité de Charleroi. Ces références sont manifestement intimement liées.

La solidarité s'inscrit manifestement dans le passé industriel du bassin, dans les traditions et les luttes ouvrières passées, celles de l'époque flamboyante des sidérurgistes, des mineurs et des verriers. A l'heure où le collectif s'affaiblit, où l'individualisation constitue une tendance reconnue des sociétés modernes, la solidarité – une part réelle, une part mythique – apparaît comme un antidote à la logique de repli qu'induisent les difficultés économiques et sociales de la région sinon les valeurs dominantes. De manière claire, la solidarisation des citoyens, des moyens, des stratégies, se veut comme un ciment qui pourrait réunir les Carolos. Ceux-ci manifestent en effet des difficultés d'identification à leur territoire tant celui-ci apparaît à la fois dévalorisé et en changement rapide. Pour les participants à Charleroi 2020, la solidarité fait, en tous cas, partie de l'identité et de la tradition de Charleroi.

L'axe des mutations transcende lui aussi le passé, le présent et le futur de Charleroi. Chacun s'accorde en effet à penser que l'enjeu majeur de la société wallonne consiste à réussir sa mutation de région d'ancienne industrialisation vers une région fondée sur une économie construite sur la connaissance, le savoir, l'éducation et la recherche. Malgré la multiplication des signes positifs, la société carolorégienne reste confrontée aux réalités quotidiennes parfois difficiles dans les domaines de la santé, l'emploi, la cohésion sociale, l'évolution institutionnelle, la qualité de l'environnement, le renouvellement du logement, l'aménagement du territoire, le développement culturel, en un mot, la recherche d'un bien-être pour ses habitants. Charleroi, encore toujours affectée par les friches physiques et culturelles de la société industrielle, y reste liée affectivement dans sa volonté d'en sauver les témoignages, dans le même temps où elle aspire à des changements économiques et sociaux dont elle ne prend pas encore toute la mesure et que, finalement, elle appréhende.

Les participants de Charleroi 2020 ont affirmé leur forte volonté de lutter contre les résistances au changement. Ainsi la solidarité apparaît à tous comme étant leur meilleur outil pour accompagner les mutations.

Ensemble, avec les quatre grands enjeux de long terme identifiés, les axes de la solidarité et des mutations constituent les six chantiers majeurs sur lesquels les Carolorégiens auront à se mobiliser.

⁽¹⁾ Alain SCHOON, *Evaluation ex-post du projet de ville de Charleroi*, Mons, Fucam, Novembre 2003 –
Jean-Christophe DE WASSEIGE, *Le projet de ville Charleroi 2020, Eléments pour un diagnostic et une stratégie*, Charleroi, Institut Jules-Destrée, Août 2004.

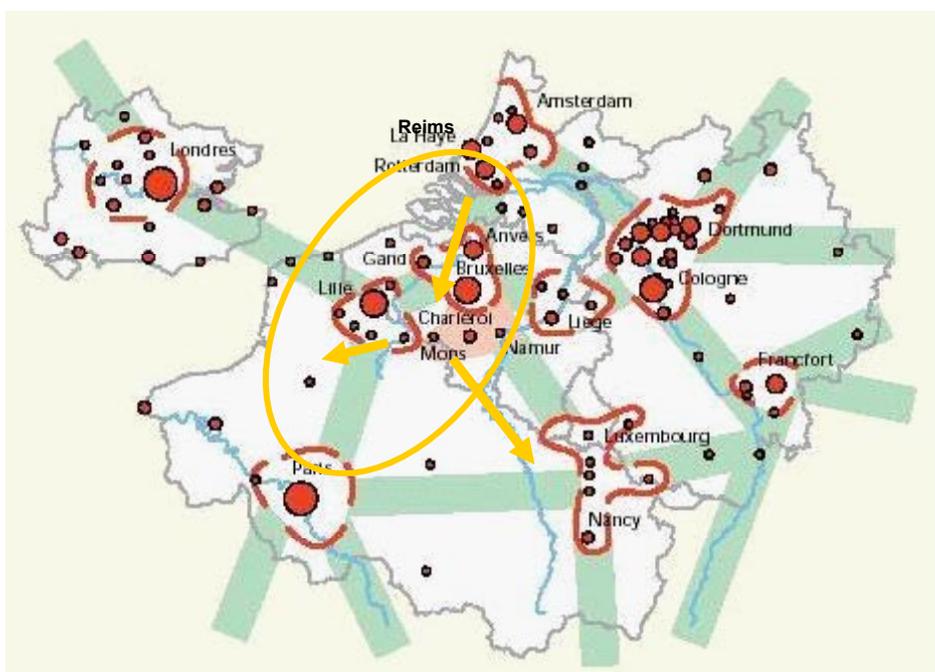
1.2. Un positionnement nouveau dans l'espace

Les participants à Charleroi 2020 ont transformé leur regard sur leur ville et sur le positionnement de leur région.

D'une part, cet espace s'est ouvert sur des horizons que le regard a mieux distingués. D'autre part, par un mouvement de retour, il s'est concentré sur ce qui devait en devenir, avec plus d'évidence, le cœur chaleureux, fort et compétent.

Un horizon plus ouvert

Aux regards portés depuis longtemps vers Bruxelles et Anvers (l'axe ABC), Lille et Liège, par Mons et Namur (la dorsale wallonne et son eurocorridor volontariste), s'ajoute désormais la volonté d'une liaison forte vers le Sud : Reims, ouverture routière et ferroviaire, mais aussi intellectuelle et économique, vers Paris et vers Lyon.

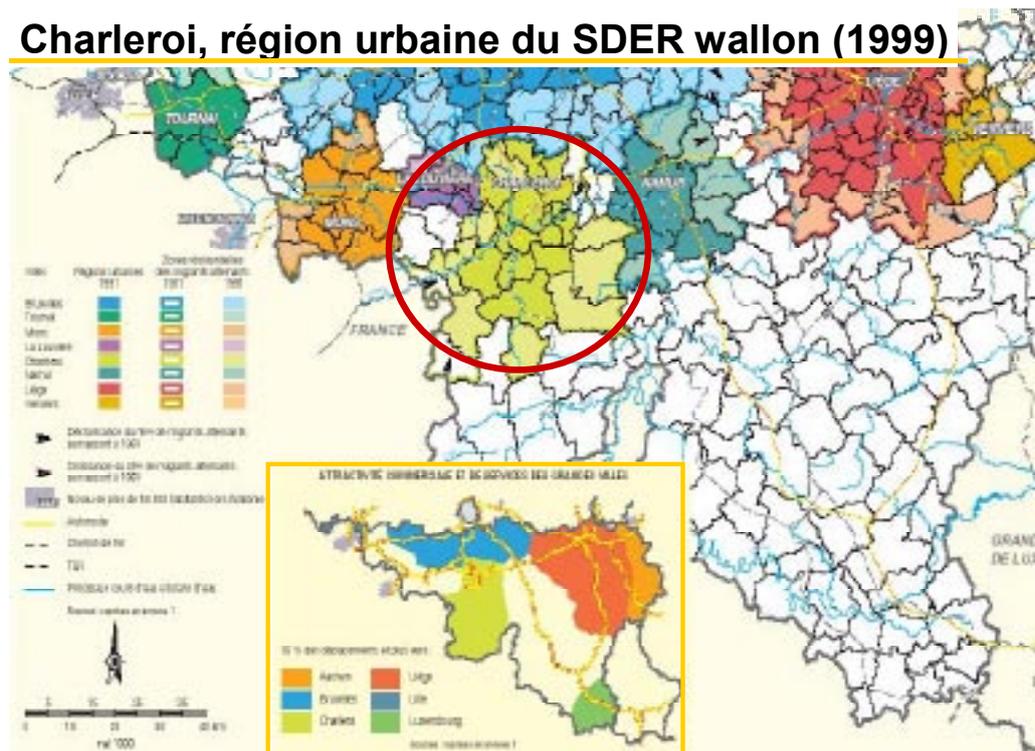


De même, par son développement accéléré, l'aéroport de Charleroi ouvre des portes nouvelles et directes pour Charleroi en Europe. Son activité, même si elle apparaît souvent déconnectée des préoccupations économiques et culturelles des habitants, n'en constitue pas moins une ouverture mentale.

Un développement à géométrie variable

Tant le Schéma de Développement de l'Espace régional, adopté en mai 1999 par le Gouvernement wallon, que la Conférence permanente du Développement territorial ont mis en évidence les zones d'influence de Charleroi. A la fois région urbaine et pôle régional, Charleroi étire son bassin et ses réseaux bien au-delà de ses quinze anciennes communes (200.608 habitants en 2004), de son arrondissement composé de quatorze communes (420.528 habitants en 2004), de la Communauté urbaine Charleroi - Val de Sambre - Sud Hainaut qui regroupe 23 communes, ou encore des deux arrondissements de Charleroi et Thuin, ensemble de 27 communes et de 566.739 habitants.

Charleroi, région urbaine du SDER wallon (1999)



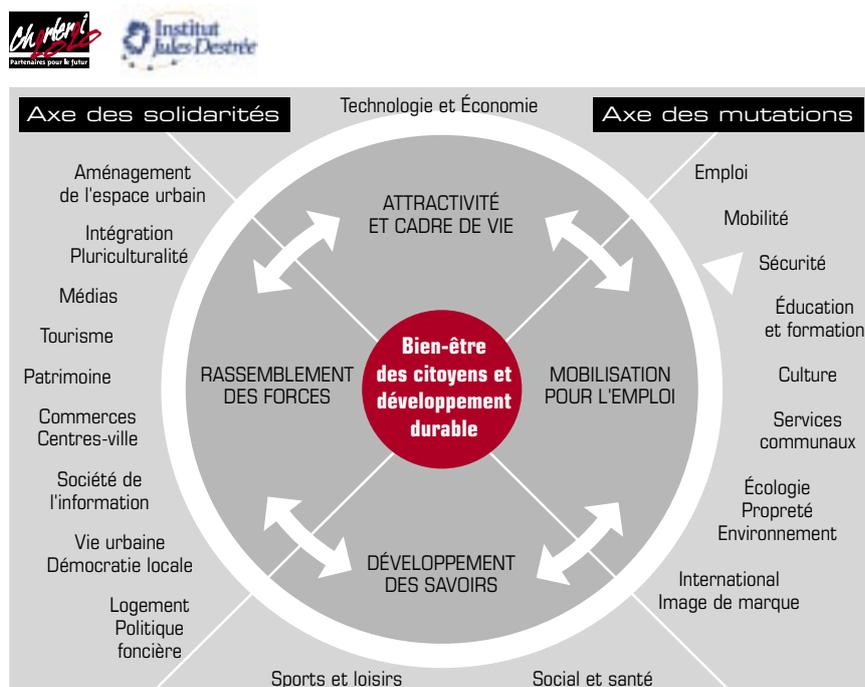
Pourtant, l'espace activé par Charleroi ne s'insère pas bien dans ces limites administratives. Tant l'attractivité commerciale et de services que les ambitions les font éclater. La frontière de la province de Namur n'a plus guère de signification dans ce développement et c'est toute la botte du Hainaut jusque vers Maubeuge, Charleville-Mézières, Valenciennes et Givet qui constitue désormais l'espace de référence de Charleroi.

2. La détermination des enjeux de long terme



2. La détermination des enjeux de long terme

La détermination des enjeux de long terme constitue une étape très importante de la prospective. Il s'agit d'identifier les champs sur lesquels il va être nécessaire d'agir dans les prochaines années ainsi que l'importance de ces champs pour le projet global.



2.1. Premier enjeu transversal : l'attractivité et le cadre de vie

Un premier enjeu pour Charleroi à l'échéance 2020 est celui du cadre de vie de ses habitants et de son attractivité. Charleroi a besoin de redéploiements tant intérieurs qu'extérieurs, intimement liés.



Trois enjeux déterminants à l'horizon 2020

- > La qualité de vie urbaine et l'environnement
- > La nouvelle image de marque
- > Le repositionnement, du régional à l'international

La qualité de vie urbaine et l'environnement

Le premier redéploiement nécessaire est interne, il touche à la qualité de vie et à l'environnement. En effet, en dressant leur constat général, les participants à Charleroi 2020 ont identifié une grande dégradation de la qualité de la vie urbaine et de l'environnement. Malgré de nombreux efforts déjà entrepris, le logement vieillit et se dégrade, l'insécurité urbaine demeure, la malpropreté également, la mobilité reste problématique. En un mot, le bien-être et la quiétude déclinent. Les espaces publics sont désertés. L'espace de socialisation des individus se réduit, la mixité sociale est faible. Non seulement la population vieillit mais diminue en raison de la désurbanisation et du déplacement des individus et des activités vers la périphérie.

Les Carolos aiment Charleroi, seraient prêts à se mobiliser – on a parlé de carolitude enthousiaste – mais sont très critiques. L'identité, la fierté, la confiance restent insuffisants. Charleroi ne semble plus être attractive que pour les plus défavorisés : sa population se paupérise.

Les attentes en terme de rénovation de l'espace et de l'habitat sont grandes. L'administration, en tant qu'actrice de droit public et qu'opératrice de liens sociaux, peut jouer un rôle important dans cette amélioration de la qualité de vie en veillant à la simplification, à la transparence et à l'accessibilité. Un dialogue entre les différentes entités de vie (habiter, travailler, etc.) doit s'instaurer pour un développement conjugué et un renforcement de la centralité urbaine. L'intensification des actions de proximité est nécessaire. Tout doit contribuer à tirer la population vers le haut, aller vers « plus de vie et moins de survie ».

Face à ces constats et à ces attentes, les grandes tendances qui traversent la société peuvent avoir un impact plus ou moins positif. Le vieillissement de la population est-il si négatif ? Le papy boom ne peut-il être à la base d'évolution positive ? La mondialisation, l'uniformisation, l'intensification des flux migratoires, la standardisation des cultures de masse semblent plutôt conduire vers une exacerbation de l'individualisme (NIMBY) et du communautarisme, réduisant ainsi l'interface entre les populations et contribuant à la perte d'identité. Par contre, la prise de conscience des grands problèmes environnementaux par les citoyens constitue un progrès.

La qualité de vie urbaine et la restauration du sentiment de bien-être passé devraient donc se construire sur :

- un projet d'urbanisme de grande échelle et volontariste,
- une rénovation urbaine en général et de l'habitat en particulier, mais le logement doit aussi être autre que social (changement de politique du logement),
- une maîtrise du foncier permettant de ramener les gens en ville,
- un cadre institutionnel pour traiter de la problématique de la mobilité urbaine.

La réussite de ces défis permettra de faciliter les divers projets de vie individuels dans une communauté unique conviviale et citoyenne et ramènera la richesse intellectuelle, économique et celle du cœur.

La nouvelle image de marque

Un deuxième redéploiement majeur à effectuer, est tant interne qu'externe, c'est celui de l'image de marque de Charleroi.

L'image de Charleroi apparaît comme négative, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La mauvaise image extérieure est naturellement à mettre en relation avec le caractère dégradé du cadre de vie et de l'environnement exprimé plus haut. Le déficit en matière d'image positive est encore plus grand à l'intérieur, les habitants n'étant parfois pas conscients de l'attrait et des réussites de Charleroi, alors qu'ils peuvent être reconnus à l'extérieur.

Cette image négative, sans doute liée à un déficit de communication, d'approche marketing, est à casser pour rendre Charleroi plus attractif. L'image de capitale sociale de la Wallonie peut même apparaître comme un handicap si cette fonction n'est pas bien expliquée et comprise. Il s'agit de trouver une nouvelle image de marque à valoriser. Charleroi a une position forte à exploiter. Le manque d'identification au territoire et de confiance de la population, l'individualisme ne contribuent pas à la valorisation d'une nouvelle image.

L'amélioration et la professionnalisation d'une communication interne et externe, ciblée et pertinente, apparaissent souhaitables, de même que l'organisation d'événements de communication majeurs pour faire prendre conscience à tous des potentialités de Charleroi. Le rôle de la presse dans le renouveau de cette image de marque apparaît aussi comme déterminant.

La définition d'une nouvelle image de marque passe par la recherche et l'affirmation de sa propre identité dans une société de plus en plus multiculturelle et dans le contexte de mondialisation. Comment se singulariser culturellement, économiquement et socialement et renvoyer cette nouvelle image en interne et en externe ?

Le repositionnement, du régional à l'international

Le troisième redéploiement devra consister dans le repositionnement de Charleroi du régional à l'international. Si ce repositionnement est en partie lié à la problématique du déficit d'image de marque de Charleroi, il ne s'y réduit pas. Charleroi connaît un véritable problème de rayonnement régional, transfrontalier et européen. L'absence de développement d'un axe sud à Charleroi en est un exemple.

L'avenir de Charleroi semble insuffisamment perçu comme un enjeu majeur par les niveaux régional, national, européen. L'aide financière extérieure devrait être mieux articulée (régional, fédéral, européen).

Le repositionnement de Charleroi sur les plans régional, national et international devra par ailleurs se faire dans le contexte de mondialisation et du déplacement vers l'est du centre de gravité européen.

2.2. Deuxième enjeu transversal : la mobilisation pour l'emploi

Le deuxième enjeu majeur pour Charleroi à l'échéance 2020 est celui de l'emploi intimement lié avec celui de la formation et des savoirs. Dans ce domaine aussi, les constats sont loin d'être réjouissants.

La situation se caractérise par un taux d'emploi insuffisant, un déficit de création d'emplois, un chômage élevé, un manque de formation, une part importante de personnes faiblement qualifiées. Un tissu économique mature, voire vieillissant, porte le risque d'une désindustrialisation.

MOBILISATION
POUR L'EMPLOI

Quatre enjeux déterminants à l'horizon 2020

- > La création d'activités économiques génératrices d'emplois
- > Le renforcement de l'économie
- > Le développement de l'esprit d'entreprendre
- > Le redéploiement d'un tissu d'entreprises

Il faut accroître le volume des postes de travail sur Charleroi, en lien avec le développement de l'activité économique et permettre à tout citoyen carolorégien, particulièrement les jeunes, d'avoir un accès au marché de l'emploi.

A côté de ce tableau très sombre, apparaissent quelques mutations positives, une volonté de reconversion (emplois de proximité, emplois partagés, développement touristique) et la culture comme nouvel enjeu économique.

La modification complète de la structure de l'économie, la désaffection de certains secteurs de l'industrie lourde et l'émergence de nouvelles filières d'activité sont handicapées, particulièrement à Charleroi, par un manque de capitaux financiers et intellectuels.

La victoire de la bataille pour l'emploi doit passer par

- *la création d'activités économiques génératrices d'emplois*, permettant l'augmentation du taux d'emploi, le retour d'une richesse intellectuelle et économique, mais nécessitant un dialogue entre les potentialités et le développement économique et un changement de directions radicales dans les secteurs créatifs d'emplois,
- *le renforcement de l'économie*,
- *le développement de l'esprit d'entreprendre* (en lien direct avec le développement des savoirs et une formation multifacettes : citoyenneté, emploi, esprit d'entreprise),
- *le redéploiement d'un tissu d'entreprises*.

2.3. Troisième enjeu transversal : le développement des savoirs

Le troisième enjeu majeur pour Charleroi à l'échéance 2020 est celui du développement des savoirs. Pour cet enjeu fondamental, intimement lié à celui de l'emploi, le tableau est assez sombre : formation insuffisante, faible qualification, carences intellectuelles et culturelles, performances et potentiels éducatifs insuffisants, problème de valorisation des compétences, de mise en valeur du potentiel créatif (qui existe pourtant), fuite des cerveaux et des intellectuels (en lien avec le manque d'attractivité), perte et régression des normes et des valeurs, méconnaissance structurelle du bassin de vie et de sa complexité. Un élément est perçu comme ambivalent : la multiculturalité qui pourra apparaître comme un avantage ou un inconvénient.

Devant ce tableau, les attentes vis-à-vis de l'enseignement sont nombreuses : nécessité de repartir de la base, de développer des savoir-faire et des savoir-être, rechercher l'excellence dans les domaines de la formation, de l'éducation, de la sociabilisation. De grands projets culturels porteurs sont nécessaires, la culture pouvant devenir un nouvel enjeu économique.

DÉVELOPPEMENT
DES SAVOIRS

Trois enjeux déterminants à l'horizon 2020

- > L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives
- > Le renforcement de l'enseignement et de la formation
- > Une attention accrue aux cultures et aux mentalités



Si l'amélioration des performances du système éducatif carolorégien ne demande pas automatiquement de moyens nouveaux – elle sollicite avant tout la volonté et les ressources des partenaires –, les investissements en matière culturelle de la part de la Communauté française, du pouvoir local et des entreprises (mécénat) sont insuffisants. Le manque de capitaux financiers et intellectuels reste une constante.

Les dangers de la fracture numérique, ceux de la compétitivité au point de vue de la connaissance et des capacités intellectuelles, ou ceux de la standardisation des cultures de masse, constituent autant de défis que le développement des savoirs doit pouvoir rencontrer.

Le développement des savoirs comprend donc trois enjeux.

L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives de Charleroi

La richesse intellectuelle doit être développée tandis que les performances éducatives et culturelles seront améliorées. Cela implique l'activation de l'éducation, du civisme, etc.

Le renforcement de l'enseignement et de la formation

Une grande attention devra être portée à la formation sous toutes ses facettes : citoyenneté, emploi, esprit d'entreprise. Une aide accrue devra être apportée à l'enseignement et à la formation qui seront renforcés dans tous les domaines.

Une attention accrue aux cultures et aux mentalités

Cet enjeu porte sur les questions de citoyenneté, d'esprit d'entreprise, de tolérance et de respect de l'autre (humanisme), sur la formation de citoyens conscients de leurs responsabilités et porteurs de changement.

2.4. Quatrième enjeu transversal : le rassemblement des forces

Le quatrième enjeu défini pour Charleroi à l'échéance de 2020 est celui du rassemblement des forces qui conditionne en grande partie le succès des trois autres enjeux. Sur cet enjeu également, les constats sont assez négatifs, les attentes nombreuses, les déficiences multiples.

La coordination entre les acteurs est insuffisante et la communication même entre les acteurs (politique/économique, interne/externe) est déficiente. Il manque un grand projet mobilisateur qui soit commun et sur le long terme. La participation du privé est limitée. La volonté, le vouloir ne sont pas assez présents, la confiance manque, le découragement guette.

Il faut valoriser et coordonner les potentialités, secouer les gens, oser faire des choix. Une coordination est nécessaire pour forcer les ponts entre acteurs, éclairer, dynamiser la complexité.



Quatre enjeux déterminants à l'horizon 2020

- > Le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires
- > L'efficacité du lobbying et des partenariats
- > La création de projets et de lieux d'action
- > Le renforcement du leadership et le rôle des opérateurs



Il faut améliorer les liens entre les différentes sphères, développer les synergies (privé/public entre autres), définir des fils conducteurs, harmoniser les actions, mettre en place des dispositifs de participation des investisseurs privés.

Il faut enfin obtenir la mobilisation réelle des habitants (pour leur ville et la collectivité), une mobilisation citoyenne qui ne se fera qu'au prix d'une reconnaissance individuelle et collective. Rendre les Carolos fiers de leur ville en les mobilisant dans un plan qui parle à tous.

Face à ces attentes, les mécanismes et les pouvoirs décisionnels restent multiples et parcellisés, jaloux de leur autonomie. On constate un manque de cohérence, d'interactivité et de transversalité entre les différents secteurs (économique, formation, culture, associatif), entre les différents niveaux de pouvoirs publics dont le citoyen reste trop éloigné. Le grand public est démotivé, participe peu aux projets collectifs, se désintéresse de la politique, particulièrement les jeunes.

Il n'existe pas de lieu où se dégage la stratégie globale de la ville, pas de brainstorming suffisant pour s'attaquer à certains problèmes majeurs.

Pareille structure existe au niveau de la Communauté urbaine (le Comité économique et social – C.E.S) mais pas au niveau communal. Certes, il existe des organes consultatifs (Commission communale d'aménagement du territoire, Conseils consultatifs des jeunes et des aînés, Commission de prévention et de sécurité, ...) mais ils ne sont que sectoriels et morcelés.

De même, fait défaut une véritable évaluation professionnelle des politiques menées portant sur les coûts, l'efficacité et les efforts à long terme.

De plus, les objectifs stratégiques du pouvoir communal s'expriment, en début de législature, dans le programme communal présenté au conseil communal par le collège échevinal et dans la note stratégique préalable à l'adoption de chaque budget communal, mais il n'existe pas de véritable planification opérationnelle pluriannuelle de mise en œuvre des stratégies, concertée avec les acteurs locaux.

Le rassemblement des forces passe donc par quatre enjeux.

Le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires

Il s'agit d'élargir les espaces de négociation d'un contrat de développement carolo et de former des citoyens conscients de leurs responsabilités et porteurs de changement. Il est également nécessaire de construire une stratégie locale apte à profiter des opportunités offertes par la mondialisation. Charleroi 2020 est une réponse à cette préoccupation.

L'efficacité du lobbying et des partenariats

Le développement du lobbying, entre autre culturel, et de partenariats constitue une nécessité.

La création de projets et de lieux d'action

Il s'agira de développer des projets de grande envergure susceptibles d'inverser la tendance du déclin et de mobiliser les acteurs locaux au sein de véritables groupes de projet.

L'absence de données pertinentes pour prendre la mesure des constats et assurer le suivi des politiques pourrait être compensée par la création d'un observatoire.

Le renforcement du leadership et la confiance des opérateurs locaux

Des choix politiques éclairés et courageux seront nécessaires. Il s'agit de conscientiser la classe politique sur la nécessité d'établir la transparence dans les politiques menées. Il s'agit là d'une condition indispensable à la reconnaissance du leadership du pouvoir local, fondant la légitimité de son action, renforçant sa crédibilité auprès des opérateurs locaux, créant un véritable climat d'estime réciproque entre la société civile et le monde politique et débouchant sur un partage des responsabilités dans le développement de la ville.

3. L'élaboration d'une vision commune



3. L'élaboration d'une vision commune

3.1. Les souhaitables

Trois sources principales ont permis d'identifier des souhaitables répondant aux enjeux identifiés pour Charleroi à l'horizon 2020. D'abord, l'important travail réalisé à l'intérieur des vingt groupes thématiques. L'ensemble des propositions contenues dans les rapports a fait l'objet d'une réorganisation en fonction des enjeux transversaux. Ce travail a été réalisé avant chacun des quatre forums publics tenus à la Géode. Ensuite, les personnalités et experts invités lors de ces forums transversaux ont pu évaluer, discuter et compléter ces souhaitables et y ajouter eux-mêmes des propositions. Enfin, les débats organisés avec la salle ont permis de recueillir encore des idées ou des suggestions.

On retrouvera ici l'ensemble des souhaitables (S) classés par enjeux (E).



Les 4 enjeux
et 14 sous-enjeux
de Charleroi 2020

L'attractivité et le cadre de vie

1. La qualité de vie urbaine et l'environnement
2. Le repositionnement : du régional à l'international
3. La nouvelle image de marque

La mobilisation pour l'emploi

4. La création d'activités économiques génératrices d'emplois
5. Le renforcement de l'économie
6. Le développement de l'esprit d'entreprendre
7. Le redéploiement d'un tissu d'entreprises

Le développement des savoirs

8. L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives
9. Le renforcement de l'enseignement et de la formation
10. Une attention accrue aux cultures et aux mentalités

Le rassemblement des forces

11. Le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires
12. L'efficacité du lobbying et des partenariats
13. La création de projets et de lieux d'action
14. Le renforcement du leadership et du rôle des opérateurs

3.1.1. Souhaitables pour l'enjeu « Attractivité et cadre de vie »



Souhaitables de l'enjeu
« Attractivité et cadre de vie »

E1. La qualité de vie urbaine et l'environnement

- S1.1. un Pays de Charleroi rénové
- S1.2. une paix publique et privée construite collectivement
- S1.3. un embellissement conjugué des fonctionnalités urbaines vitales
- S1.4. une renaissance de la visibilité, des acteurs, des projets
- S1.5. une valorisation des espaces sportifs et ludiques
- S1.6. une mobilité alternative et de qualité

E2. Le repositionnement, du régional à l'international

- S2.1. une collaboration interurbaine et un rayonnement culturel
- S2.2. une appropriation des potentialités et un repositionnement européen
- S2.3. une accélération de la société de l'information
- S2.4. une valorisation des potentialités de la région

E3. La nouvelle image de marque

- S3.1. une conscience des atouts et une confiance dans l'avenir
- S3.2. un phare culturel, un foyer intellectuel
- S3.3. une qualité des services aux citoyens et aux usagers
- S3.4. un accompagnement du développement des sports
- S3.5. un centre urbain oxygéné et coloré
- S3.6. une presse régionale partenaire et actrice du développement
- S3.7. un héritage à découvrir et à valoriser

E1. La qualité de vie urbaine et l'environnement

S1.1. Un Pays de Charleroi rénové

Charleroi sera rénovée par une attention constante à la propreté, par la prise de mesures de salubrité envers des sites, immeubles, terrains. L'eau et l'air y seront gérés comme un capital déterminant pour l'avenir et le citoyen aura droit à une eau de qualité à un prix équitable. En effet, il s'agit de donner une image positive de la ville avec une vocation touristique, d'y établir un meilleur sentiment de sécurité en général, ce qui aura plus que probablement un effet direct sur le commerce. L'impact de cette rénovation sera important sur l'exode des populations urbaines vers les zones suburbaines, qui pourrait s'inverser. Cet exode trouve son origine dans la faible attractivité de la ville durant ces dernières décennies (sécurité, pollution, vie sociale, vie culturelle), malgré les nombreux efforts consentis pour l'améliorer. Néanmoins, à défaut de modifications profondes de l'image de la ville, il ne sera pas possible d'inverser la tendance. En ce qui concerne les activités polluantes, la localisation des activités, les permis de bâtir et les permis d'environnement qui sont désormais sous l'autorité communale vont lui permettre de disposer de tous les outils nécessaires pour s'assurer qu'à long terme, l'activité économique soit en harmonie avec la protection de l'environnement.

La qualité de la vie urbaine passe aussi par la maîtrise du bruit. Le renouvellement du revêtement routier, l'aménagement de la voirie, un nouveau plan de circulation constituent des facteurs de lutte contre cette nuisance. Les nuisances sonores dues à la présence de l'aéroport seront limitées par une collaboration étroite entre la Ville et les autres services concernés (la Région, les dirigeants de l'aéroport, les représentants des compagnies aériennes), ainsi que par une meilleure information et une meilleure implantation des activités au travers des plans de secteurs (zones d'habitat, de service, industrielles, etc.).

Il s'agit de mettre en place un vaste réseau qui serait le maillage vert et bleu à Charleroi :

- le maillage vert vise tout un patrimoine naturel que sont les terrils et les anciennes voies de chemin de fer ;
- le maillage bleu vise les chemins de halage le long de la Sambre et du canal Charleroi – Bruxelles.

Les terrils sont identifiés en tant qu'espaces naturels à préserver (Projet Chaîne des Terrils). Ils permettront la création d'itinéraires de découvertes et de mobilité (Ravel), une démarche promotionnelle et pédagogique, un tourisme spécialisé, etc. Il s'agit de faire des choix d'urbanisme et d'affectation en tenant compte de toutes les potentialités des terrils existants à Charleroi : terrils uniquement paysagers perçus comme toile de fond verdoyante, terrils en cours de réaménagement final, zone de loisirs et de récréations, réserves naturelles, etc ⁽²⁾.

Lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Claude Emonts a mis en exergue trois autres éléments.

- 1° L'image de la ville ne doit pas chasser le social. Si on fait un bel aménagement du territoire avec des gens malheureux, la ville sera laide. Dans une ville où il y a 30 % de chômeurs, les gens ne sont pas forcément très heureux tous les jours. Le travail d'insertion par le travail ou l'insertion sociale est un travail extrêmement important.
- 2° Les Maisons de la citoyenneté. A Liège, trois maisons de la citoyenneté ont été créées dans trois quartiers différents. La maison de la citoyenneté ne s'adresse pas uniquement aux bénéficiaires du revenu d'intégration mais aux habitants du quartier et notamment à leurs enfants. Par sous-groupes (ex. : les femmes émigrées d'origine musulmane), on peut envisager des activités de remaillage social. Ce qui compte dans les quartiers c'est que les habitants s'identifient à leur rue, à leur quartier, que les voisins se connaissent et qu'ils aient envie d'habiter là où ils habitent. Il faut tenter de dégager des moyens pour que dans les centres-villes il y ait des réimplantations à la fois des services administratifs (présence publique) mais également des maisons de citoyenneté (activités que l'on fait avec les gens sur base volontaire : fête de quartier, animation interne, relaxation, atelier cuisine...).
- 3° La Communauté urbaine. Le travail de quartier est complémentaire avec un travail réalisé au niveau de communauté urbaine où on essaye de répartir le coût de la culture, de la mobilité, du service social, etc. sur l'ensemble des communes avoisinantes. Les communes de la périphérie de Liège ont un revenu moyen par habitant supérieur à la ville de Liège mais ces habitants de la périphérie viennent au théâtre, à l'opéra, au cinéma. Ils utilisent toutes les infrastructures liégeoises y compris les crèches qui se trouvent sur le chemin de leur travail. Tout ceci est créateur d'emplois mais ces emplois sont occupés par des non Liégeois (n'habitant pas la ville de Liège). Il faut tout mettre en œuvre pour pouvoir augmenter le taux d'emploi dans la ville elle-même, de manière à ce que la vie dans les quartiers soit meilleure ⁽³⁾.

S1.2. Une paix publique et privée construite collectivement

La sécurité nécessite la mobilisation de toutes les instances et de tous les acteurs, ainsi que l'implication de la population afin de répondre efficacement à cette préoccupation commune. Il s'agit à la fois d'exclure les formes graves de criminalité organisée, notamment celles attentatoires aux biens et aux personnes, ainsi que les problèmes liés à la nouvelle immigration, l'amélioration de la sécurité routière, la prise en compte d'autres problèmes, tels que l'insécurité et l'insalubrité des espaces publics urbains, la violence dans et aux abords des écoles, les transports en commun, et l'émergence de la violence sous toutes ses formes, notamment au sein des familles, et de la violence précoce. Il s'agit également de porter attention au sentiment d'insécurité et d'impunité par les acteurs concernés qui ont pour conséquence le recul et la disparition des liens sociaux dans les quartiers. Il s'agit de privilégier l'approche concrète de la délinquance et des incivilités, notamment chez les jeunes, de mettre en place des réponses concrètes et solidaires des défis liés à la grande exclusion de rue (SDF, drogues, TEH, prostitution, etc.) : prévention, protection, réinsertion, réduction des dommages et des nuisances.

⁽²⁾ Apport du Forum 5 *Ecologie-Propreté-Environnement*.

⁽³⁾ Intervention de Claude Emonts lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

La poursuite de la lutte contre toutes les formes de toxicomanies et les nuisances y associées doit être menée parallèlement au travail indispensable de prévention et d'accompagnement du phénomène.

Afin de réduire les accidents domestiques, en plus de l'approche éducative de sensibilisation, il faut promouvoir la prévention active des individus (développement d'aptitudes pour agir adéquatement) et la prévention passive (mise en place de dispositifs permettant d'éviter les traumatismes) ⁽⁴⁾.

Lors de son intervention au Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, le 12 janvier 2005 à la Géode, Jean-Pierre Doraene, directeur judiciaire et président du Forum *Sécurité*, a insisté sur deux postulats fondamentaux quand on parle de sécurité :

- il faut reconnaître que la sécurité est un droit de l'homme dans une société démocratique, au même titre que la liberté et la propriété. Elle doit être intégrée dans la démarche des autorités publiques qui sont chargées de cette sécurité ;
- la sécurité constitue un besoin social grandissant. Une réponse des institutions est attendue.

Pour le président du Forum thématique *Sécurité*, la sécurité publique, c'est la garantie de vivre, de travailler, de se développer librement dans une société où règnent le bien-être et l'ordre, sans crainte pour ses biens matériels, son intégrité physique et celle de ses proches, dans le respect de ses droits démocratiques et fondamentaux. Les quatre facettes de la chaîne de sécurité sont la prévention, la répression, la sanction et la réparation. Divers acteurs peuvent jouer au travers de ces quatre thématiques. Il ne s'agit pas simplement d'impliquer les autorités judiciaires et policières. Il faut envisager la sécurité selon une approche intégrale, envisager la problématique d'un phénomène selon les diverses facettes mais également selon une approche intégrée c'est-à-dire qu'il faut coordonner, impliquer tous les acteurs qu'ils soient institutionnels, services publics ou spécialisés mais également l'associatif et le bénévolat. La population peut être un acteur de la sécurité, le citoyen doit se réapproprier la sécurité.

Ainsi, quatre points apparaissent comme essentiels et récurrents :

- la visibilité et la proximité de la police ;
- l'amplification des campagnes de prévention ;
- l'information de la population des actions et des résultats engrangés ;
- la perte de cohésion sociale dans les quartiers à éviter ⁽⁵⁾.

Françoise Pissart, Directrice de la Fondation Roi Baudouin, a souligné quatre préoccupations principales lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie* : l'importance de l'écoute, l'importance du lien social, la participation et la solidarité ⁽⁶⁾. En matière d'insécurité, il faut voir dans quelle mesure les gens vivent une insécurité objective ou subjective. L'insécurité subjective est fondée sur des expériences d'insécurité objective mais aussi sur d'autres éléments de la vie quotidienne qu'il faut prendre en compte. Il faut non seulement écouter la population mais aussi donner un feedback. Travailler avec la population signifie voir avec elle ce qu'il est possible de faire, communiquer mieux sur ce que l'on va faire, communiquer mieux sur ce que l'on a fait, les résultats obtenus et demander à la population d'évaluer ce qui a été fait.

Pour les problématiques migration-intégration, il faut se reposer sur les associations, les groupements d'habitants, les personnalités d'origine étrangère qui peuvent jouer un rôle de modèle de réussite pour leur communauté, de moteur pour trouver des solutions à certains problèmes. Pour enclencher un remaillage social, il est nécessaire de détecter de nouvelles injustices sociales, de lutter contre l'isolement des personnes, de valoriser les initiatives informelles et bénévoles.

⁽⁴⁾ Apport du Forum 6 *Sécurité*.

⁽⁵⁾ Intervention de Jean-Pierre Doraene lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽⁶⁾ Intervention de Françoise Pissart lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

S1.3. Un embellissement conjugué des fonctionnalités urbaines vitales

Il s'agit, par une politique de long terme, d'améliorer l'avenir du patrimoine immobilier carolorégien :

- la rénovation et l'occupation des étages des immeubles commerciaux au centre-ville ;
- la création de logements moyens dans le but d'augmenter le nombre de propriétaires sur le territoire de la ville ;
- la lutte contre la division d'immeubles en appartements et la prolifération des garnis ;
- la possibilité de créer des logements dès la conception d'immeubles, de bureaux ou de commerces, par la mise en place d'entrées indépendantes vers les étages ;
- la lutte contre la taudisation et l'insalubrité croissante des immeubles ;
- la participation de propriétaires et de locataires dans la rénovation de leur immeuble.

L'attractivité du noyau urbain pourrait être accrue par la création dans chaque quartier d'un environnement agréable, ainsi qu'en améliorant la sécurité urbaine (éclairage public, éclairage des vitrines commerciales, etc.). La création de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite – dont le nombre devrait augmenter avec le vieillissement de la population – est également nécessaire. L'avenir semble devoir être résolument tourné vers la création de logements moyens de manière à fixer dans la ville les ménages à revenus moyens, de même que les personnes plus âgées, moteurs de commerce, de vie sociale et culturelle. Une telle politique jointe à la lutte contre la taudisation, à l'embellissement de la ville, à la rénovation de son patrimoine immobilier, à sa mobilité, etc. seront autant de facteurs propices à une régénération de Charleroi, centre d'une communauté urbaine dont la prise en considération est évidente et doit dès lors, elle aussi, être développée.

Charleroi est une ville dont la vocation estudiantine est appelée à se développer. Ne faudrait-il dès lors pas penser à la création de logements adaptés pour les étudiants, pour chercheurs scientifiques, jeunes médecins, jeunes infirmiers et les célibataires en général ? Certains quartiers, vu les projets qui commencent à s'y développer et qui ne manqueront pas d'éclorre dans un avenir prochain, semblent tout indiqués pour penser d'ores et déjà à ce type de logements spécifiques. Encore faut-il veiller à ce que ces logements ne soient pas détournés de leur fonction initiale.

L'embellissement de la ville est un élément qui doit être poursuivi et développé. Il est indispensable d'apporter des poumons de verdure dans le centre-ville pour lui permettre de mieux respirer, de mieux s'aérer. Certains quartiers y gagneraient en lieux de vie, de détente, de bien-être et, dès lors, en densité de population par l'aménagement de squares, de plantations de hautes tiges, de piétonniers, d'un mobilier urbain intéressant ; facteurs essentiels pour qu'une ville représente un pôle d'attraction et donc une vie active, culturelle, de loisirs et de détente. La ville basse devrait, dans cet esprit, retenir particulièrement l'attention en mobilisant les énergies nécessaires pour mener à bien pareille entreprise ⁽⁷⁾.

Lors de son intervention dans le cadre du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, l'architecte André Balériaux, président du Forum *Logement-Politique foncière*, a insisté sur six objectifs à atteindre :

- 1° Un logement décent pour tous en 2020.
- 2° L'amélioration de la mixité sociale. Charleroi a une connotation péjorative de « Ville sociale » prise dans le mauvais sens du terme.
- 3° La valorisation des logements inoccupés.
- 4° La création de logements moyens.
- 5° Le réarrangement des bâtiments industriels.
- 6° L'amélioration de l'offre de logement pour personnes à mobilité réduite ⁽⁸⁾.

⁽⁷⁾ Apport du Forum 13 *Logement et politique foncière*.

⁽⁸⁾ Intervention d'André Balériaux lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

Cette vision était assurément partagée par Claude Emonts, qui est intervenu lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*. Pour le président du CPAS de Liège, un des atouts majeurs est d'avoir la maîtrise du foncier. Si le Gouvernement wallon débloque le dossier des zones d'aménagement différé (ZAD), zones où l'on peut bâtir mais qui étaient gelées, Charleroi aura un énorme potentiel foncier, Liège a encore beaucoup de possibilités de constructions nouvelles. Pourquoi ne pas développer une politique des grandes villes de manière à favoriser la reconstruction, le réaménagement de ces grandes villes, non pas en plaçant sur le même plan les campagnes qui ont besoin d'être préservées et les villes qui ont besoin d'être rénovées? Il s'agit d'un enjeu commun pour des villes comme Charleroi et Liège.

Avoir la maîtrise du foncier signifie aussi dégager des moyens nouveaux, publics et privés. Claude Emonts donne l'exemple d'une collaboration établie à Liège avec une société de logement hollandaise Servacius (société publique qui a une participation privée). Il y a peut-être à Charleroi des potentialités à développer avec les voisins, dans la mesure où, avec des moyens privés, on peut préserver l'intérêt public et réinstaller l'intérêt public là où il doit se trouver, c'est-à-dire dans les quartiers. Claude Emonts souligne enfin l'importance du volume du logement et son insertion dans un environnement sécurisé pour des familles. Dans une ville comme Liège ou Charleroi, ce n'est pas tant le nombre de familles qui a diminué, c'est la taille des familles. Qui part? Des familles jeunes avec enfants. Ces familles partent vers la périphérie car les logements sont inadaptés. Il faut qu'il y ait une offre diversifiée de logements au niveau de la taille des logements pour pouvoir y accueillir les familles. Il faut aussi dans l'environnement immédiat, c'est-à-dire le quartier, des aménagements qui permettent aux enfants de jouer en sécurité sans être menacés par les voitures ⁹⁾.

S1.4. Une renaissance de la visibilité, des acteurs, des projets

Il s'agit de rendre perceptibles les quartiers, tant physiquement (signalisation, etc.) qu'au travers de fascicules, tant par quartier que pour l'ensemble de ceux-ci, édités par la Ville, tout en veillant à garder des références anciennes comme les lieux-dits. Cela permettrait d'une part de rencontrer les difficultés à identifier les quartiers les uns par rapport aux autres et, d'autre part, d'en favoriser l'existence comme aire de cohésion sociale, cohérente et repérable. En effet, il faut remarquer que les quartiers où il existe une action de comité de quartier, liée à des traditions ou à une politique particulière (Contrat de Sécurité, Politique des Grandes Villes, etc.), sont reconnus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'amélioration de la vie urbaine passe également par le renforcement et le développement de ses acteurs : relais de quartiers, agents d'entretien de proximité, policiers de quartiers, services de proximité, etc. Il s'agit de construire, de manière participative, une structuration de ces services sur une logique commune. Cette construction partirait de l'analyse des projets, des objectifs et des méthodes pour conduire à l'établissement d'une vision commune de l'action globale et locale, tout en gardant les spécificités propres à chaque équipe, action où tous tirent du même côté de la corde pour une Ville où il fait bon vivre et s'arrêter.

Au travers des difficultés et des problèmes rencontrés par les habitants dans leur quartier de vie, il faudrait soutenir la mise en place d'un réseau de comités de quartiers qui veilleraient au bien-être de leur quartier et à la mise en relation avec les services de la ville. Des pistes d'actions sont prônées :

- favoriser, de manière continue, et dès leur naissance, les projets pour l'embellissement et l'aménagement participatif des quartiers tels que des îlots de circulation, des zones vertes, le verdissement des rues, des aires de promenade et de jeux, etc., les évaluer et les soutenir de la conception à la réalisation et, une fois réalisés, aider à leur entretien. Le but en est de favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, une plus grande cohésion sociale, une solidarité de quartier. Cela permettrait aussi une concertation avec les différents services de la ville, dès la conception des projets;
- entrer dans une démarche prospective et consensuelle dans les quartiers qui pourrait prendre la forme de « projets de quartier 2020 », consisterait à mener, à l'échelle des

⁹⁾ Intervention de Claude Emonts lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

quartiers, une démarche identique à celle développée pour l'ensemble de la ville au travers de Charleroi 2020 (vision, ambitions, actions prioritaires). En reliant ces projets spécifiques de quartiers au projet général que constitue Charleroi 2020, les habitants pourraient prendre conscience du rôle que leur quartier peut jouer dans le développement global de la ville. Une des actions consisterait à élaborer des schémas de quartier reprenant notamment un plan de circulation et de mobilité, les infrastructures publiques (plaines de jeux, aires de repos, de services, etc.), bases d'un schéma de structure consensuel ⁽¹⁰⁾.

Lors de son intervention au Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Baudouin Germeau, secrétaire général d'Espace Environnement et président du Forum thématique *Vie urbaine*, a fait quatre propositions portant sur la visibilité, la proximité, la coordination ainsi que sur les actions:

- 1° La visibilité. Les quartiers ne sont pas connus, ni rendus visibles, sauf s'il y a des comités d'habitants ou s'il y a une histoire liée à ce quartier. Si on veut que les quartiers soient des aires de convivialité et de cohésion sociale, il apparaît important de mieux les faire connaître.
- 2° La proximité. Certains services de proximité sont très bien perçus par la population. Il est important de les renforcer et de les développer. D'autres services de la Ville sont très peu connus et ce qu'ils font est mal perçu. Il serait important de les développer (un service d'entretien dans les quartiers) et de les lier au quartier en les faisant réaliser par quelqu'un du lieu qui serait mieux respecté et plus concerné par le résultat à obtenir.
- 3° La coordination. Que ce soit l'agent de quartier, la maison de quartier, les relais de quartier, les associations, etc., ces services n'ont pas ou très peu de coordination. Il serait nécessaire d'arriver à une vision commune, globale et locale pour travailler d'un commun accord.
- 4° Les actions. Beaucoup d'actions sont initiées par les habitants, les comités de quartier ou les services de proximité; il faut les favoriser. Il faut soutenir, dès la conception du projet, les appels à projet proposés par des comités de quartier (ex.: amélioration de la circulation, aménagement de zone verte, etc.). Il s'agit d'évaluer puis de soutenir afin d'arriver à la meilleure réalisation possible.

Le but est que chacun puisse s'approprier son quartier, être intégré dans son quartier, s'y sentir bien parce qu'il aura participé à son amélioration. Cela permettrait aussi d'arriver à une concertation entre les services de proximité, volontaire ou professionnelle, en coordination avec les différents services de la Ville ⁽¹¹⁾.

Pour Yves Hanin, chercheur au CREAT - UCL, il faut pouvoir passer du volontarisme à la notion de processus. Face à autant d'attentes et de projets, pour aller vers l'avenir il faut avoir les idées claires, faire la part des choses et voir ce qu'il est réaliste de faire, trouver une série d'éléments suffisamment fédérateurs. Dans le mot attractivité, il y a le mot attrait et le mot actif. Il doit y avoir au niveau de la population une reconnaissance d'une certaine activité. Ce caractère actif doit être mobilisé, valorisé dans la reconnaissance d'un niveau de territoire qui est le niveau de territoire du quartier où une série de personnes peuvent apprendre à « remaîtriser » leur espace quotidien, redevenir les maîtres chez eux. Au niveau du collectif, il faut fédérer ces différents actifs dans un projet commun qui est celui porté par la municipalité. Chaque quartier qui a une activité doit pouvoir se dire qu'il contribue à un mouvement collectif. C'est la responsabilité de la municipalité d'affirmer ce mouvement collectif. Ce mouvement collectif doit s'exprimer à travers la notion d'attrait. Charleroi n'est pas que la « Capitale sociale », elle peut devenir la capitale d'autres choses. Quels peuvent être les éléments fédérateurs ?

Le sport peut être un élément fédérateur. C'est un vecteur de resocialisation important. Il peut partir du terrain de sport dans le quartier et aller jusqu'au niveau de la ville. Le sport devient un élément économique très important, il y a une économie des loisirs et des sports qui se développe. Le sport est un exemple facile car il permet la transversalité, mais il n'est qu'une petite partie d'une dynamique urbaine; on ne peut pas construire une ville uniquement sur le sport! L'enseignement peut être un autre élément fédérateur: Charleroi est à la recherche d'un niveau supérieur de scolarité. Pour Yves Hanin, c'est aux habitants de Charleroi de trouver d'autres chaînons qui vont articuler les différents niveaux ⁽¹²⁾.

⁽¹⁰⁾ Apport du Forum 14 *Vie urbaine et démocratie locale*.

⁽¹¹⁾ Intervention de Baudouin Germeau lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽¹²⁾ Intervention d'Yves Hanin lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

S1.5. Une valorisation des espaces sportifs et ludiques

L'attractivité de Charleroi peut être renforcée par des projets concrets :

- l'embellissement extérieur des installations sportives dans un objectif de contribution à un environnement urbain de qualité ;
- une politique de valorisation architecturale et paysagère des espaces de sport ;
- l'aménagement de certains sites pour le sport-loisir : les terrils (boisement, aménagement de chemins, espaces de détente, développement de sport-aventure), la ligne de métro non en service « Marsupilami-Cora » (réhabiliter certains tronçons en espace loisir), la Haute-Sambre (port de plaisance, développement d'une base de loisirs en amont de Marchienne dans le cadre d'un projet global de parc naturel de la Haute-Sambre) ⁽¹³⁾.

S1.6. Une mobilité alternative et de qualité

Le Forum *Mobilité* a mis en avant six futurs souhaitables.

- 1° Réduire la pression automobile. L'automobile offre une liberté et un confort évidents, mais qui ne paraissent pas durables et qui atteignent un point d'inefficacité : l'épuisement des ressources naturelles (matériaux et carburants), la demande toujours croissante en espaces urbains et en infrastructures, blocages de circulation, l'insécurité, l'atteinte à la qualité de vie en ville. Il faut la réserver à des usages utiles, mais promouvoir en priorité les modes alternatifs. Il faut assurer une convivialité entre les différents modes de transport, en amenuisant la gêne automobile sous toutes ses formes.
- 2° Offrir des alternatives de qualité pour la mobilité et l'accessibilité. Une mobilité suffisante et confortable, selon nos modes de vie d'aujourd'hui et de demain, doit être offerte par des modes collectifs efficaces. Une grande liberté de choix entre les différents modes de transport et une grande flexibilité de « saut » entre les divers modes (train, métro, bus, vélo, taxi, marche piétonne, car-sharing, co-voiturage et deux roues motorisées, ...) doivent être organisées pour atteindre tous les lieux de vie et d'activité. Une implication des usagers dans la préparation des projets doit permettre un apport qualitatif dans les décisions.
- 3° Associer une action d'aménagement du territoire organisée en fonction de l'infrastructure de transports en commun disponible. Dans une structure urbaine de faible densité comme Charleroi, les infrastructures de transport sont plus coûteuses et il faut se soucier de leur rentabilité. En ce sens, il faut orienter l'installation de nouvelles constructions en priorité vers les zones desservies par les transports en commun.
- 4° Associer une action sur les prix des divers modes de transport, des actions de sensibilisation et d'information du public. On sait les possibilités d'action sur les prix du stationnement. Mais il faut envisager une action économique globale qui porte à la fois sur le soutien au commerce, sur une mobilité accessible aux faibles revenus, etc. Et ces actions économiques n'auront leur pleine efficacité que si elles sont soutenues par une communication et une information qui les motivent.
- 5° Poursuivre l'amélioration de la qualité (confort/sécurité/propreté) des espaces urbains et des transports publics, et soigner les détails avec la participation des citoyens et usagers. A l'horizon 2020, il faudrait mettre en œuvre un nouveau concept d'aménagement des trottoirs et des espaces publics pour le cheminement doux des usagers.
- 6° Développer les politiques d'information, de sensibilisation et de participation des citoyens dans le domaine de la mobilité. La mobilité du XXI^e siècle n'est certainement pas qu'une question d'infrastructures et d'offres de services. Elle résulte d'un ensemble de mesures qui favorisent la convivialité entre usagers. Les citoyens doivent être fortement associés aux discussions, aux décisions et aux plans concrets d'aménagements qu'ils utiliseront quotidiennement ⁽¹⁴⁾.

Sophie Dawance, chargée de mission à Inter-Environnement Wallonie, a complété cette analyse lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*. Pour Sophie Dawance, la réflexion sur la mobilité

⁽¹³⁾ Apport du Forum 12 *Sports – Loisirs*.

⁽¹⁴⁾ Apport du Forum 3 *Mobilité*.

doit partir de l'intérieur: il faut viser la qualité de vie que l'on va créer plutôt que la possibilité d'accéder au nouveau quartier. Il y a un effet pervers à vouloir rendre la ville hyper-accessible en voiture de manière la plus rapide possible. Les jeunes ménages vont utiliser les infrastructures pour sortir au plus vite de la ville et rejoindre les banlieues vertes. Pourquoi ne pas imaginer un parking de persuasion, une plate-forme de transfert multimodale, comme l'a fait la ville de Fribourg? Au parking de dissuasion doit être associée la possibilité de centraliser dans ce lieu les accès aux transports en commun, aux voies lentes, etc. C'est un atout pour la qualité de vie dans la ville ⁽¹⁵⁾.

Sophie Dawance a aussi insisté sur l'enjeu stratégique que constitue l'espace public. Nouvellement créé – soit parce que l'on veut agir dans différents quartiers, soit qu'il s'inscrive dans le cadre de la création d'un nouveau quartier –, l'espace public est l'endroit où les pouvoirs publics ont le plus de maîtrise et le plus de possibilités d'influencer les choses. C'est un sujet qui peut aussi être fédérateur. Pourquoi ne pas développer à Charleroi un projet « Espaces publics »? L'espace public n'est pas qu'un lieu de circulation pour les automobiles ou autres, c'est aussi un lieu de vie, de rencontre, c'est un support pour la cohésion sociale, c'est aussi un moyen d'améliorer la qualité de l'habitat. Un autre rôle de l'espace public c'est de créer une articulation, un lien entre les différentes fonctions. Si on veut promouvoir une certaine mixité fonctionnelle, mélanger le commerce, les activités économiques, l'habitat, etc., il faut pouvoir gérer les vides entre ces différentes fonctions. Ce ne doit pas être un espace résultant des différentes fonctions que l'on juxtapose. L'espace public est aussi un espace de cheminement, de circulation où doivent pouvoir cohabiter les différents modes de déplacement (modes doux et autres). Enfin, ce qui fait le caractère urbain d'un espace public c'est le fait que ce soit un espace accessible à tous: pauvre, riche, seul ou en groupe; tout le monde peut se trouver dans l'espace public sans devoir justifier de sa présence ⁽¹⁶⁾.

E2. Le repositionnement, du régional à l'international

S2.1. Une collaboration interurbaine et un rayonnement culturel

Le Forum thématique *International - Image de marque* voit dans le domaine culturel des possibilités importantes de collaboration avec d'autres villes. Il s'agit là effectivement d'un atout à promouvoir. Des entités de petite taille ont réussi à asseoir leur renommée par une manifestation qui leur est propre: foire du livre, festival du rire, etc. Le forum souhaite que, sur base des travaux de l'ensemble des forums, une réflexion collective s'amorce sur cette suggestion ⁽¹⁷⁾.

S2.2. Une appropriation des potentialités et un repositionnement européen

Le repositionnement de Charleroi viendra d'une meilleure mise en valeur et d'une appropriation de ses spécificités et potentialités de rayonnement international, communautaire, transfrontalier et régional: la danse, le lyrique de qualité et la musique classique, le théâtre de création, les arts plastiques, le cinéma « Art et Essai », les cultures émergentes et le rock. Il s'agit de coordonner les efforts en matière de grands événements, de distinguer et de développer les projets originaux qui imprègnent profondément et durablement l'espace urbain ⁽¹⁸⁾.

Lors de son intervention dans le cadre du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Pierre Bolle, directeur PBA-EDEN et président du Forum *Culture* estimait que l'angle de vue prospectif et transversal des différents forums avait permis de dégager quatre grands enjeux qui avaient été pointés au sein du Forum Culture:

- le souci du développement de l'attractivité;
- le souci d'avoir une nouvelle gouvernance, un certain type de management;
- le souci du développement des savoirs;
- le souci du développement d'activités (la culture a un gros potentiel d'activités).

⁽¹⁵⁾ Intervention de Sophie Dawance lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽¹⁶⁾ Intervention de Sophie Dawance lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽¹⁷⁾ Apport du Forum 8 *International - Image de marque*.

⁽¹⁸⁾ Apport du Forum 9 *Culture*.

Pour Pierre Bolle, le repositionnement, c'est savoir valoriser ce que nous sommes les seuls à pouvoir faire, les mieux à même de faire, en développant les pôles d'excellence pour lesquels nous possédons la maîtrise dans un rayon géographique donné. Quels sont les atouts ?

- Le centre chorégraphique de la Communauté française Charleroi/Danses. Il faut défendre ses moyens, voire les accroître afin d'avoir un grand centre de production en Communauté française installé à Charleroi, comme c'est le cas pour l'Opéra royal à Liège. Pour que l'ancrage soit solide, il faut que les moyens ne soient pas éparpillés, il faut s'ancrer au travers d'une résidence et d'une véritable politique de diffusion et de création sous l'égide d'un grand créateur.
- Le Palais des Beaux-Arts pourrait mettre en valeur du lyrique de qualité, du symphonique, etc., pour lesquels il y a un énorme public régional qui mériterait d'être développé et reconquis.
- Le Théâtre de l'Ancre qui est un peu exigü. Il faut regarder ce qui se passe dans les autres villes où de grandes infrastructures et des grands centres dramatiques permettent de rayonner davantage sur le plan régional.
- Le développement et la cohérence de la politique muséale doit encore se développer : le Musée des Beaux-Arts est en pleine expansion, le Musée de la Photographie, le Bois du Cazier, Parentville, etc.
- Le pôle d'Arts et Essais mérite d'être développé d'autant qu'il ne peut le faire correctement que dans un centre-ville.
- La mise en valeur du rock, des musiques nouvelles... peut se faire aujourd'hui au travers de l'Eden ou de salles alternatives.

Pierre Bolle a souligné que la très bonne complémentarité et la très bonne entente de tous les acteurs culturels carolorégiens constituent deux autres atouts. Etre parvenu à proposer un magazine commun, diffusé aujourd'hui dans 170.000 boîtes aux lettres d'une bonne partie de la Communauté urbaine, est une expérience unique en Belgique. Cela mérite d'être soutenu, cela mérite d'être en interaction avec le monde économique qui peut soutenir ce genre d'initiative, en partenariat par une politique d'annonceurs ⁽¹⁹⁾.

Bernard Hanin, administrateur délégué de l'OFI, a rappelé que vendre une région ou une ville est très difficile. Seule l'image de marque est connue, quelques éléments de la région mais pas la totalité des atouts. Souvent, on ne se rend pas compte des atouts que la région de Charleroi possède. Une société comme Sonaca est mondialement connue. Non seulement la Sonaca crée de l'emploi mais, grâce à sa réputation, des investisseurs américains viennent s'installer sur l'aéropôle. C'est pareil avec Ryanair et le repositionnement de l'aéroport de Charleroi, cela fait connaître la région et la Wallonie à l'étranger. Ce sont ces clusters qui vont attirer autour d'eux des entreprises nouvelles grâce à la réputation de telles ou telles sociétés wallonnes qui font partie de ces pôles. Des pôles ont déjà été mis en place : l'aéronautique, l'aérospatial, la bande dessinée, etc. Pour une région comme Charleroi ou la Région wallonne, d'autres pôles doivent se développer en se gardant toutefois de trop se disperser et en se positionnant par rapport à la concurrence européenne ⁽²⁰⁾. Pour Bernard Hanin, un point essentiel pour améliorer l'image de marque de la région de Charleroi, c'est la gestion des médias ⁽²¹⁾.

Quelle est la contribution de l'aéroport pour des industriels ou des sociétés qui font de la recherche ? Pour Laurent Jossart, administrateur délégué de BSCA, l'aéroport constitue un vecteur pour attirer des industries et des chercheurs, il crédibilise la ville et la région. Tout comme la culture, l'aéroport peut attirer des investisseurs et des citoyens. Laurent Jossart fait remarquer qu'à Charleroi, on n'est pas suffisamment conscient de la pollution visuelle et de l'impact de l'environnement sur la perception du visiteur. 99 % des passagers de l'aéroport de Charleroi ne viennent pas de Charleroi, la

⁽¹⁹⁾ Intervention de Pierre Bolle lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽²⁰⁾ Intervention de Bernard Hanin lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽²¹⁾ Intervention de Bernard Hanin lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

plupart des gens empruntent l'autoroute A54. A la sortie d'autoroute vers l'aéroport, on trouve un long mur avec des graffitis laissé à l'abandon, des abords jonchés de papiers et de débris, une route relativement dangereuse impliquant de nombreux accidents, puis une route toute droite avec une berme en béton au milieu. Pourquoi ne pas confier la décoration de la pente de pont à une école artistique? Pourquoi ne pas planter des fleurs à la sortie de l'autoroute ou au moins être certain que l'endroit reste propre? Pourquoi ne pas mettre des palmiers entre la sortie de l'autoroute et l'aéroport, même s'il faut les remplacer trois fois par an. C'est l'image de Charleroi qui va s'imposer à la vue de deux millions de passagers qui se dirigent vers l'aéroport de Charleroi chaque année. On ne prend pas assez conscience que l'on peut fabriquer, dans l'imaginaire, une image de Charleroi ⁽²²⁾.

S2.3. Une accélération de la société de l'information

S'appuyant sur un pôle de formations supérieures riches dans le domaine des sciences, sur un réseau d'entreprises à haute technologie, Charleroi et sa communauté urbaine pourraient, à l'instar de grandes métropoles européennes comme Lyon, se doter d'un programme local pour démocratiser le numérique à différents niveaux (écoles, associations, services communaux, entreprises, etc.).

Il s'agit aussi de positionner Charleroi comme opérateur pilote en matière d'e-Administration municipale, de démocratiser l'accès aux e-Médias, de favoriser l'accès du secteur économique aux e-Médias et de positionner Charleroi en tant que pôle d'excellence en matière d'e-Médias ⁽²³⁾.

S2.4. Une valorisation des potentialités de la région

Des potentialités existent dans la Communauté urbaine qui peuvent être développées sous forme de projets fédérateurs dans les domaines de la valorisation des terroirs, de l'aéroport, du tourisme fluvial, du tourisme d'affaires et de congrès, de l'hébergement touristique, notamment pour les étrangers et les jeunes ⁽²⁴⁾.

Selon René Hannon, administrateur délégué d'Alcatel Etca, pour réussir dans le futur, il faut des produits innovants, des services performants, un environnement économique et social flexible et compétitif, des compétences reconnues. Afin d'obtenir ou maintenir ces divers éléments, une attention particulière doit être portée sur cinq points.

- Le support des pouvoirs publics via la R & D. L'importance permanente de l'investissement des pouvoirs publics peut être démontrée: si dans le passé il n'y avait pas eu de commandes militaires, l'aéronautique n'existerait pas en Belgique aujourd'hui.
- Les relations entre l'enseignement et l'industrie.
- La presse. Pour qu'une entreprise fasse connaître ses réalisations au public, elle a besoin du support de la presse et des médias (cfr. Fusée Ariane 5 Ville de Charleroi, satellite Hélios, sonde Smart 1).
- La perte de l'emploi de production engendre souvent la perte de l'emploi en ingénierie, les efforts doivent donc impérativement se tourner vers le maintien de la production chez nous.
- Même si les entreprises font des efforts pour montrer des usines propres et bien ordonnées, les gens qui viennent de l'aéroport (de Gosselies ou de Bruxelles) arrivent par des routes encombrées de débris. C'est aussi l'image de marque de Charleroi.

Il y a beaucoup de compétences, d'éléments disparates qu'il faudrait réunir (université, culture, technologie, technique, enseignement, etc.), fédérer et faire savoir, faire connaître ces compétences ⁽²⁵⁾.

Michel Delanaye, directeur général de Cenaero, constate que les universités ne sont pas énormément présentes dans la région de Charleroi mais qu'elles ont des antennes comme l'IBMM où travaillent quelques centaines de chercheurs. Cenaero est un centre fondé par l'industrie aéronautique associée (Sonaca, Alcatel Etca, Space aero, Sabca) et par trois universités (UCL, ULB, ULg).

⁽²²⁾ Intervention de Laurent Jossart lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽²³⁾ Apport du Forum 15 *Société de l'information*.

⁽²⁴⁾ Apport du Forum 18 *Tourisme*.

⁽²⁵⁾ Intervention de René Hannon lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

Beaucoup de chercheurs proviennent de la région wallonne car l'enseignement universitaire y est d'un très haut niveau. Le problème, après le doctorat, est de trouver de l'emploi dans la haute technologie. Aux USA, on ne connaît pas Charleroi mais ici on connaît la Silicon Valley. Là, les gens qui possèdent un doctorat sont valorisés, notamment au niveau de la rémunération. Les chercheurs doivent être valorisés. Quand on dit : repositionnement de Charleroi du régional à l'international, on a le sentiment qu'initialement le positionnement était régional alors que l'on a entendu ce qui a été fait au niveau international par Alcatel Etca, Sonaca, Cenaero, Caterpillar, etc. Le positionnement est déjà international. Parlons plutôt d'amélioration du positionnement international.

Il faut accentuer les investissements en recherche car c'est cela qui permet d'avoir une visibilité internationale, de créer des emplois et de générer des spin off. On a besoin aussi à Charleroi d'emplois de haute qualification scientifique, ce sont aussi des emplois de rémunérations importantes et dès lors de consommation importante. Il faut valoriser l'aspect recherche, l'innovation technologique, la création de nouveaux produits. Supportons les entreprises actuelles, bref, continuons l'effort. Au lieu de parler de pôles d'excellence, Michel Delanaye propose de parler de pôles compétitifs (l'aéronautique, le spatial, la biotechnologie, l'inox, etc.) ⁽²⁶⁾.

E3. La nouvelle image de marque

S3.1. Une conscience des atouts et une confiance dans l'avenir

Le Forum *International-Image de marque* propose le concept de « Ville d'excellences » et suggère que la signalétique autoroutière reprenne cette appellation à illustrer par un graphiste imaginatif. Le Forum justifie cette appellation par les matières ci-après : aéronautique, logistique, biotechnologie, électronique, formation professionnelle, domaine médical, formation universitaire, recherche verrière, métallurgie, inox, TIC, etc. Les projets urbanistiques qui seront retenus devraient remédier à la dualité de l'ensemble urbain par des réalisations unifiantes et la politique en vue de renforcer l'attractivité du centre-ville devrait être intensifiée en réinvestissant la ville et en y favorisant l'habitat (ville équilibrée). De même, le site internet de Charleroi pourrait offrir plus de services à la population et davantage d'interactivité. En matière de mobilité, des projets de soulagement des points d'encombrement du trafic tels que les Quatre Bras de Couillet, la Basse Sambre, etc. devraient être mis en œuvre. La prise de conscience des potentialités d'avenir de Charleroi, tant par ses habitants qu'à l'extérieur, justifie que l'aboutissement de l'importante démarche Charleroi 2020 soit consacrée par une manifestation de première importance. Le Forum suggère qu'elle consiste en une exposition au printemps 2006 sur le thème de « Charleroi Positive ». Cette exposition mettrait l'accent sur les réussites déjà engrangées de Charleroi et des axes de développement qui s'en déduisent ⁽²⁷⁾.

Pour Etienne Duvieusart, initiateur de la Fondation Charleroi Positive et président du Forum thématique *International - Image de marque*, l'image de Charleroi pour 2020 doit être celle d'une ville d'excellences pour les technologies et les services, et d'une ville conviviale, performante et dynamique. C'est un objectif raisonnable qui correspond à ce que nous avons et à ce que nous sommes. De manière positive : Charleroi a de la diversité. De manière négative : les gens sont étrangers les uns aux autres. En conclusion, Charleroi possède, dès à présent, les outils du futur. Elle a modernisé son industrie, elle modernise son infrastructure. Au point de vue formation, Charleroi compte huit centres universitaires, des centres de formations professionnelles, des pôles d'excellence. Charleroi bénéficie d'une série d'atouts du futur mais ces atouts ne se connaissent pas entre eux et la population ne connaît pas l'existence de ces atouts. Quand on ne connaît pas ses atouts, on ne les joue pas. Charleroi est une ville qui n'a pas confiance en elle-même. Nous avons le savoir-faire, il faudrait que nous ayons le faire-savoir ⁽²⁸⁾.

Camille Chamard, maître de conférences à l'Université de Pau, note que les cibles concernées par les différentes facettes d'une image de marque sont tellement différentes qu'il est difficile de n'avoir qu'une seule image de marque. Une image de marque, c'est au moins quatre facettes : une image réelle (photographique), une image désirée, une image perçue par les différentes cibles, une image qui est communiquée par des tiers influents. Sur ces quatre facettes, viennent se greffer les cibles (résidants, non résidants, entreprises, habitants mais travaillant ailleurs, touristes, etc.) qui ont des

⁽²⁶⁾ Intervention de Michel Delanaye lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽²⁷⁾ Apport du Forum 8 *International - Image de marque*.

⁽²⁸⁾ Intervention d'Etienne Duvieusart lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

attentes tellement différentes que la communication et les vecteurs de communication ne peuvent être les mêmes. Trouver une image qui synthétise une ville, c'est parfois possible mais pas toujours. Quand l'image réelle est trop décalée avec l'image désirée, il y a un apprentissage à faire. On ne peut pas communiquer d'un seul coup sur Charleroi : « ville magnifique », si la réalité est un peu différente y compris au regard de la cible des entreprises. Le fait d'avoir une image de marque oblige à réfléchir à l'identification des différentes cibles. Dans un premier temps, il faut essayer de comprendre les différentes attentes puis, dans un second temps, avoir des images qui vont éventuellement être mises en synergie pour enrichir l'image globale de la ville. Les citoyens qui connaissent la ville et qui en ont une image négative connaissent déjà l'histoire de Charleroi, on est obligé de faire avec le passé. En revanche, pour les personnes qui ne connaissent pas Charleroi (entrepreneurs ou personnes qui n'ont aucune information sur l'histoire de la ville), c'est une opportunité de commencer l'histoire à zéro ⁽²⁹⁾.

S3.2. Un phare culturel, un foyer intellectuel

Travailler l'image de marque de Charleroi c'est, pour le Forum *Culture*, susciter, y attirer et y fixer des intellectuels. Il s'agit dès lors d'encourager les résidences de compagnies et d'artistes, d'y développer l'enseignement supérieur de haut niveau (y compris artistique) en accompagnant ces projets par des actions portant sur le cadre de vie et l'immobilier.

La construction d'une image de marque pour Charleroi passe également par la planification des infrastructures culturelles prioritaires : le Musée des Beaux-Arts, une salle de théâtre modulable de 650 à 1 000 places, le développement d'un pôle cinéma, le Varia, etc. Il est nécessaire de coordonner les efforts en matière de grands événements et de mieux se positionner au niveau européen ⁽³⁰⁾.

Dimitri Kennes fait remarquer que l'on peut détruire beaucoup en délocalisant une entreprise, surtout si elle a un véritable ancrage historique. L'administrateur délégué des Editions Dupuis donne l'exemple de la reprise par sa société de l'édition d'une BD néerlandaise et de la préservation du caractère régional de l'implantation du petit personnage, de son auteur gantois et du fonctionnement des personnes responsables de cette publication. L'image est véhiculée par beaucoup de patrons d'entreprises qui gèrent une entreprise « malgré qu'elle soit localisée à Charleroi ». La manière de lutter contre cet avis assez global est d'avoir des démarches doubles entre les pouvoirs publics et les entreprises. Pour communiquer autour d'une bonne image, il faut d'abord essayer de la synthétiser et tenter de se focaliser sur quelque chose qui peut symboliser une image. On ne pourrait pas avoir plusieurs images de Charleroi, il faut faire un choix qui ne doit pas être exhaustif mais qui doit être exemplatif. Il pourra être un exemple de l'excellence qu'on peut trouver à Charleroi au travers d'un certain type de secteur. Quand on organise des manifestations, on communique ce qu'il y a autour. Angoulême, par exemple, a créé une dynamique autour d'un axe de communication. Autour de cela s'est développé un réseau. Angoulême ce n'est pas que la BD et une industrie du dessin animé, c'est aussi ceci et cela ⁽³¹⁾.

S3.3. Une qualité des services aux citoyens et aux usagers

L'image de marque d'une ville ou d'une communauté urbaine passe par la qualité de ses services aux citoyens et usagers, ainsi que par la manière de rencontrer leurs attentes et besoins. Des mesures organisationnelles pourraient être prises dans ce sens : organigramme fonctionnel des services, guichets uniques, call-center, etc. ⁽³²⁾

Pour Francis Groff, journaliste, auteur – président du Forum *Services communaux*, la ville de Charleroi dispose d'atouts déterminants que ses habitants ne connaissent pas assez, voire pas du tout, qu'elle ne valorise pas et qu'elle ne diffuse que partiellement. L'image d'une ville commence par l'image que

⁽²⁹⁾ Intervention de Camille Chamard lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽³⁰⁾ Apport du Forum 9 *Culture*.

⁽³¹⁾ Intervention de Dimitri Kennes lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽³²⁾ Apport du Forum 10 *Services communaux*.

les habitants ont eux-mêmes de leur ville et des services qui sont chargés de la faire fonctionner. C'est un déficit de communication externe – de la ville vers l'extérieur – mais également un déficit de communication interne à la ville et à ses milliers d'agents. Cette carence est telle que les agents ne savent plus comment fonctionnent les rouages et dans quelle pièce ils jouent. La communication est l'affaire de tous, acteurs de la vie économique, artistique, intellectuelle, etc., c'est-à-dire de toutes les personnes qui peuvent ajouter, même discrètement, une valeur ajoutée à la ville et donc à son image de marque. Ceux qui animent dépensent une énergie folle à faire tourner la mécanique, à gérer l'équipe mais n'ont pas la priorité de faire connaître ce qu'ils font. Il conviendrait de développer à Charleroi une véritable culture de communication ⁽³³⁾.

Reprenant les conclusions d'une étude sur les villes européennes, Philippe Doucet, directeur de programme Secrétariat Interreg IIIB Europe Nord-Ouest, fait remarquer que sur 180 villes européennes classées sous différents critères, Paris et Londres, arrivent dans la première catégorie, Charleroi arrive dans la sixième catégorie. On pourrait s'attendre, toute chose égale par ailleurs, à ce que le rayonnement d'une ville soit proportionnel à sa population. Si on rapporte le score à cette population, on peut voir que certaines villes rayonnent beaucoup plus que leurs populations permettraient d'espérer, d'autres le font moins. Charleroi se situe dans la « catégorie - 1 », il semblerait que Charleroi pourrait rayonner plus qu'elle ne le fait. Il ne faut pas seulement communiquer mais se mettre en relation. La coopération entre les villes doit se développer. Les villes coopèrent pour pouvoir faire du lobbying auprès de la Commission européenne pour avoir de l'argent. Elles coopèrent pour échanger de l'expérience aussi mais on pourrait faire beaucoup mieux, faire autre chose, par exemple un centre de ressources commun à plusieurs villes pour l'internationalisation de leurs PME ou un réseau de villes qui coopéreraient sur un laboratoire d'adaptation du modèle social européen ⁽³⁴⁾.

S3.4. Un accompagnement du développement des sports

Des projets précis en matière de sports et loisirs sont de nature à améliorer l'image de marque de la Communauté urbaine de Charleroi :

- une salle d'athlétisme indoor : une structure de ce type reste à implanter en Wallonie et les milieux de l'athlétisme francophone sont porteurs d'un tel projet : sans en faire une priorité, Charleroi pourrait se positionner dans l'hypothèse où cette salle ne trouverait pas à s'implanter ailleurs ;
- l'achèvement de certaines structures comme la couverture du vélodrome ;
- l'amélioration de certaines autres (Charleroi ne dispose pas d'un stade d'athlétisme digne de ce nom) et l'entretien de celles qui existent.

Une politique raisonnable pour Charleroi pourrait être d'accompagner le développement de sports où, avec un budget supportable et grâce à un savoir-faire reconnu et une dynamique existante, les clubs sont susceptibles d'atteindre le niveau européen et de s'y maintenir. L'on pense au basket, au tennis de table, au volley-ball, au futsal, à la gymnastique. Dans d'autres sports, la ville devrait axer sa politique sur le souci d'obtenir une bonne représentation dans les compétitions nationales ⁽³⁵⁾.

S3.5. Un centre urbain oxygéné et coloré

Une « image de ville » doit être créée et véhiculée afin de la rendre attractive auprès de chaland qui ne viendraient pas – ou plus – au centre-ville. L'image de marque de Charleroi se verra transformée par des mesures concertées et coordonnées en matières d'accès, de stationnement, de changement d'ambiance (façades fleuries), verduration, fresques, trompe-l'œil pour masquer les immeubles vétustes ou en rénovation, les chancres, etc., rénovation de façades commerciales, éclairage public, etc. Par ailleurs, des aménagements s'avèrent indispensables :

- le quartier des quais et des petites rues perpendiculaires à la Sambre vers la rue de Marcinelle, où un projet de rénovation urbaine ambitieux est envisagé par la Régie foncière, pourrait être amené à jouer un rôle de moteur pour le centre-ville de Charleroi ;

⁽³³⁾ Intervention de Francis Groff lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽³⁴⁾ Intervention de Philippe Doucet lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽³⁵⁾ Apport du Forum 12 *Sports - Loisirs*.

– la rénovation de la place Albert devrait être rapidement envisagée.

Il s'agit d'attirer de nouveaux habitants vers le centre-ville par l'augmentation de logements (tant en qualité qu'en quantité) et par une offre culturelle et de loisirs ⁽³⁶⁾.

S3.6. Une presse régionale partenaire et actrice du développement

Comment la presse régionale peut-elle être partenaire, voire acteur, du développement d'une ville sans abdiquer son rôle de contre-pouvoir et d'aiguillon vis-à-vis de l'establishment politico-économico-social? Cette question a toujours opposé journalistes et forces vives. Les médias sont au centre de la création et de la diffusion de l'image de marque de Charleroi. Plusieurs projets pourraient contribuer au changement de cette image :

- le « Caroloscope » : un support écrit qui pourrait regrouper dans un seul livret pratique à manipuler toute l'actualité culturelle de Charleroi ;
- un club de la presse qui permettrait au citoyen de poser ses questions à une personnalité sur un sujet bien précis ;
- un forum européen de la presse régionale : colloque international de la presse régionale ;
- un « Trivial Pursuit » : jeu qui permettrait de mieux connaître et de mettre en valeur Charleroi et sa Communauté urbaine ;
- un DVD documentaire sur l'Histoire et les richesses de Charleroi ⁽³⁷⁾.

Journaliste au *Standaard*, Guido Fonteyn relève que les atouts de Charleroi sont son passé et sa convivialité. Cette convivialité est le résultat de décennies de bien-être, c'est une ville qui a toujours bien vécu jusqu'il y a peu. En lisant les différents travaux, Guido Fonteyn a eu le sentiment que la démarche Charleroi 2020 voulait repartir à zéro, recréer Charleroi, comme si cette ville n'existait pas. Or, selon lui, il faut reprendre le cours de l'histoire. Charleroi, c'est le spatial, le ferroviaire, etc. On reproche à la presse locale de ne pas soutenir la ville. Le journalisme, ce n'est pas de la propagande, le journaliste est un observateur. Il y a une tendance de faire du journalisme « à incident ». Il faudrait que le journaliste soit présent aussi quand les choses se passent bien ⁽³⁸⁾.

Francis Groff estime qu'il serait possible d'établir un climat de confiance entre la presse et les autorités locales, d'établir des liens durables qui ne soient pas des liens ponctuels à l'occasion d'un événement que l'on veut faire passer. Il serait bon aussi d'accepter la critique lorsqu'elle est fondée, puis de reconstruire un climat de confiance, un lien positif avec le média qui vous a mis en cause. Il existe une presse négative avec des journalistes en mal de sensationnel mais les médias comptent aussi dans leurs rangs des journalistes qui ne demandent qu'à être informés, nourris d'informations régulières, correctes, c'est-à-dire vraies, de façon à être régulièrement intéressés. En tissant de manière proactive des relations durables, on peut remédier à l'image de Charleroi ⁽³⁹⁾.

La communication institutionnelle ne peut se suffire à elle-même estime Camille Chamard, maître de conférences à l'Université de Pau. La difficulté c'est la légitimité de la source : si la Ville de Charleroi communique sur ses actions bienfaitrices, il est peu probable que ce soit plus crédible qu'un journaliste qui dit la même chose. L'image de marque est plus facile à détruire qu'à construire. On peut donner en exemple le naufrage de l'Erica. Cet événement médiatisé a anéanti l'image de marque construite sur une région. Une communication peut avoir trois types d'objectifs : faire connaître, faire aimer, faire agir. Autour de ces trois objectifs, des relais peuvent s'organiser : habitants, commerçants, résidents, leaders d'opinion, etc. vont pouvoir agir au sein de la ville, puis communiquer sur leurs différentes actions. Cette communication institutionnelle devra être relayée pour atteindre un niveau de légitimité qui convaincra des cibles potentielles. Si elle est unique, il y a peu de chance que ce soit suffisant ⁽⁴⁰⁾.

⁽³⁶⁾ Apport du Forum 16 *Commerces – Centres-ville*.

⁽³⁷⁾ Apport du Forum 19 *Médias*.

⁽³⁸⁾ Intervention de Guido Fonteyn lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽³⁹⁾ Intervention de Francis Groff lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

⁽⁴⁰⁾ Intervention de Camille Chamard lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

S3.7. Un héritage à découvrir et à valoriser

Pour découvrir et valoriser l'héritage commun du Pays de Charleroi, plusieurs pistes existent :

- prendre conscience d'un décor grandiose du Pays de Charleroi ;
- assumer l'héritage du patrimoine exceptionnel ;
- apprendre aux enfants à connaître le passé, préserver le patrimoine et la mémoire du pays ; mettre en place des outils pédagogiques pour réussir cette mission lors des cours d'histoire, visites guidées scolaires, expositions ⁽⁴¹⁾.

Dans sa synthèse des travaux, Christian Vandermotten, professeur à l'ULB (IGEAT), a insisté sur les quatre niveaux spatiaux en jeu lorsque l'on parle d'attractivité et de cadre de vie.

- 1° L'attractivité et le cadre de vie en ce qui concerne la population locale.
- 2° L'impact de l'amélioration de l'attractivité et du cadre de vie sur le positionnement de Charleroi dans le cadre wallon. Il s'agit de respecter les cohérences inscrites dans le SDER, éviter les doublons, éviter le gaspillage de ressources rares en tentant de reproduire des améliorations faisant double emploi avec d'autres villes, par exemple avec Liège.
- 3° L'attractivité et le cadre de vie par rapport au positionnement global, international de Charleroi. On est dans une position de l'utilisation de l'attractivité et du cadre de vie pour promouvoir des compétitions. Le caractère de cohérence qui est nécessaire dans le cadre wallon est peut-être moins présent à ce niveau, même si la compétition peut impliquer des coopérations dans des réseaux, mais ce sont des coopérations dans lesquelles on veut gagner par rapport à d'autres.
- 4° La situation particulière par rapport à Bruxelles. La situation de Charleroi ne se pose pas de la même manière que pour une ville comme Liège. Cela semble devoir inciter à jouer sur des attractivités de niches. Ces attractivités de niches semblent bien indiquées pour une ville de la taille de Charleroi et avec l'histoire de Charleroi car elle aurait tort de vouloir jouer sur l'ensemble des tableaux. Selon Christian Vandermotten, la question de la garantie du bien-être des habitants appartient très nettement au niveau 1 (ce qui concerne la population locale). La question de la perspective de développement durable appartient aussi au niveau 1 et sans doute également au niveau 2. Avec la question du respect de la solidarité, on est au cœur du niveau 1, mais on peut l'étendre au niveau 2 (la solidarité au cœur de la Région wallonne). Il faut se demander si les projets en matière d'attractivité et du cadre de vie respecteront cette nécessaire solidarité à l'intérieur de la communauté des habitants de la Ville de Charleroi. Enfin, le chantier des mutations doit se placer aux niveaux 2 et 3 mais surtout au niveau 4 qui est celui du positionnement que le SDER appelle l'aire métropolitaine centrale ou ce que l'on peut aussi appeler l'axe ABC si on l'étend jusque Anvers.

Christian Vandermotten a conclu en attirant l'attention sur quelques atouts essentiels :

- la cohésion territoriale et politique qui se dégage à Charleroi malgré cette histoire de ville éclatée, de ville mosaïque. Une très forte identité sociale a été construite par son histoire qu'il ne faut pas oublier ;
- l'enjeu pour réaliser les objectifs, c'est de parvenir à former ou renforcer des réseaux d'acteurs locaux dans une ville qui n'a pas une forte tradition de bourgeoisie locale, d'histoires longues de décideurs ;
- la menace pour la réalisation des objectifs c'est : soit un repli sur soi, soit un choix d'objectifs trop large qui finalement va mener à des dispersions, des émiettements, des éparpillements ⁽⁴²⁾.

⁽⁴¹⁾ Apport du Forum 18 *Tourisme*.

⁽⁴²⁾ Intervention de Christian Vandermotten lors du Forum transversal *Attractivité et cadre de vie*, Charleroi, 12 janvier 2005.

3.1.2. Souhaitables pour l'enjeu : « Mobilisation pour l'emploi »



Souhaitables de l'enjeu
« Mobilisation pour l'emploi »

E4. La création d'activités économiques génératrices d'emplois

- S4.1. une amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil ;
- S4.2. une mobilisation des opérateurs pour l'activité et l'emploi ;
- S4.3. un changement de climat économique par la culture ;
- S4.4. une valorisation des ressources et atouts locaux.

E5. Le développement de l'esprit d'entreprendre

- S5.1. une sensibilisation des jeunes aux sciences et aux techniques ;
- S5.2. un plus grand pragmatisme pour accéder à la profession ;
- S5.3. une meilleure interaction entre l'éducation et l'entreprise.

E6. Le redéploiement d'un tissu d'entreprises

- S6.1. une inscription dans l'économie info-bio-tech ;
- S6.2. un renforcement des compétences des PME-TPE.

E4. La création d'activités économiques génératrices d'emplois

S4.1. Une amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil

Le Forum *Technologie - Economie* a proposé une série d'axes permettant une amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil :

- achever les grandes infrastructures de transport et de logistique et en créer de nouvelles ;
- mettre en œuvre des infrastructures d'accueil des entreprises de qualité visant à accroître l'accessibilité, la mobilité des travailleurs et clients de ces entreprises ;
- communiquer davantage avec les milieux financiers nationaux et internationaux ⁽⁴³⁾

Pour Philippe Defeyt, économiste, le développement durable c'est créer du pouvoir d'achat local, compter sur ses propres forces, utiliser le mieux possible les ressources rares. C'est aussi soutenir, accompagner, consolider, au moins autant, ce qui existe que de vouloir à tout prix faire du neuf, répondre en priorité à des besoins locaux, accorder, de manière conjointe, de l'importance : au capital naturel, au capital productif, au capital humain, au capital social. En termes d'emploi, Philippe Defeyt propose de soutenir activement les emplois existants, de soutenir le commerce local indépendant et de soutenir les nouvelles entreprises. Il faut faire durer et utiliser au mieux les infrastructures matérielles et immatérielles qui existent. Il faut une vraie politique immobilière s'inspirant des principes de développement durable à la fois pour le patrimoine privé et pour le patrimoine collectif (planification des implantations, utilisation des infrastructures, économie d'énergie, etc.). En termes de logement, la ville est l'avenir écologique de l'homme. Il faut des projets adaptés aux contraintes et aux évolutions du temps. En matière de logement, on manque d'ambition créative et de grands projets (cfr : projet de 400 logements thermo-efficaces dans la région de Visé).

Dans le domaine de la formation, on ne peut demander aux gens de passer leur temps à se former. Il faut plus de dispositifs légers, centrés. Rien ne vaut un emploi ou un séjour sur un lieu de travail pour apprendre et stimuler la volonté d'apprendre. La formation devrait, dès le secondaire, intégrer des séjours en entreprise et des activités qui développent le capital social y compris les activités

⁽⁴³⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

de bénévolat. Il faut soutenir beaucoup plus qu'aujourd'hui, y compris par des fonds publics, les stages en entreprises. Philippe Defeyt considère enfin qu'il faut profiter de la présence de Carolos à des postes clés pour revoir certains dispositifs d'aides à l'emploi et à la formation. Il faut aussi se recentrer autour de quelques dispositifs activement soutenus et pour lesquels il y a assez d'argent pour tous ceux qui sont concernés ⁽⁴⁴⁾.

S4.2. Une mobilisation des opérateurs pour l'activité et l'emploi

Le Forum thématique *Emploi* a proposé une série de pistes pour créer des activités économiques génératrices d'emplois.

1° Accroître le volume de postes de travail sur Charleroi.

- Mettre en lien ce projet basé sur l'accroissement d'activités économiques et la réponse à de nouveaux besoins émergents.
- Identifier le type d'activité économique à privilégier et l'inscrire dans un projet global à long terme.
- Accorder une attention particulière à l'emploi indépendant.

2° Permettre à tout citoyen carolorégien d'accéder au marché de l'emploi.

- Accorder à tous (quels que soient leur niveau de formation, leur origine, leur durée d'inactivité, etc.) la même chance d'accéder à un emploi.
- Réserver, dans la durée, une attention particulière aux jeunes peu qualifiés dont la situation demeure préoccupante.
- Travailler sur des mesures concrètes destinées à renforcer les actions communes entre les mondes de l'enseignement et de l'entreprise.
- Susciter la mobilisation de l'ensemble des opérateurs de la formation et de l'insertion élargie aux acteurs économiques.
- Mettre en œuvre des stratégies décidées de mobilisation conjointe et simultanée de tous les acteurs susceptibles de participer ou développer un ou plusieurs pôles importants d'activités autour par exemple : de l'offre de services aux personnes et notamment aux seniors ; du concept "aéronautique vallée" ; d'un pôle "inox" ; de l'économie sociale ; d'une politique de grands travaux entre les logements insalubres, les friches industrielles, etc., avec des financements tant publics que privés ; du logiciel libre ; d'un pôle fédérateur "Charleroi reconversion".
- Développer l'image et l'attractivité ainsi que de toute une série de déclinaisons opérationnelles et d'équipements autour de : "Charleroi, capitale sociale", "Charleroi, ville sportive", "Charleroi, vivre en sécurité", "Charleroi, polyglotte", "Charleroi, ville propre et verte", "Charleroi, ville touristique", "Charleroi, ville ouverte sur le monde", "Charleroi, ville où se développe un label de qualité pour les emplois"
- Obliger les entreprises ayant leur siège social à Charleroi de recourir à des sociétés de service de la région.
- Diminuer les charges patronales (proches du niveau 0 – zone franche).
- Réduire le temps de travail.
- Revaloriser l'enseignement technique et professionnel.
- Etablir des passerelles entre le monde du travail et de l'enseignement.
- Freiner le travail étudiant dans certains secteurs (ex : Horeca).
- Freiner la "fuite des cerveaux" et investir dans la R & D.

⁽⁴⁴⁾ Intervention de Philippe Defeyt lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

- Modifier les procédures de marchés publics.
- Poursuivre le maillage du réseau de transports en commun.
- Mettre sur pied un Observatoire de l'emploi sur le grand Charleroi ⁽⁴⁵⁾.

Basilio Napoli, directeur général de Forem Conseil, a insisté sur la nécessité impérieuse de créer des emplois liés au développement d'activités nouvelles : économiques, culturelles, sportives, sociales. Selon le président du Forum *Emploi*, pour y parvenir, il faut :

- 1° Définir des stratégies volontaristes qui visent une mobilisation des différents acteurs autour de quelques projets en évitant la dispersion des efforts et des moyens (offre de services aux personnes et en particulier aux seniors, concepts du type « Aéronautique Vallée », « Biotech Vallée », l'économie sociale, une politique en matière de logements et de lutte contre les friches industrielles).
- 2° Situer la ville autour de qualificatifs (« Charleroi, capitale sociale » ; « Charleroi, ville sportive » ; « Charleroi, ville ouverte sur le monde », déclinaisons opérationnelles d'un concept qui peut lui-même être créateur d'emplois).
- 3° Soutenir les porteurs de projets et l'emploi indépendant (le soutien doit aller aussi aux entreprises existantes dans leurs efforts de développement d'emplois).

La création d'emplois doit bénéficier à la population locale, c'est-à-dire aux Carolos mais à tous les Carolos sans discrimination (âge, sexe, niveau de qualification). Situer Charleroi 2020 sur un axe pur d'innovations pourrait créer, à l'intérieur du projet, un axe de dislocation et une augmentation de la cassure entre certains types de projets et la population ⁽⁴⁶⁾.

Jacqueline Lequeux, secrétaire régionale de la FGTB, a réagi à l'enjeu de la mobilisation pour l'emploi :

- 1° L'enseignement et la formation. On ne transforme pas en quelques années un sidérurgiste en haut technicien informatique. Il y a une transition à préparer qui passe par l'enseignement et la formation. Des projets mis en avant dans le cadre du Forum *Education-Formation* sont à retenir comme l'immersion en entreprise, la transition entre l'école et l'entreprise.
- 2° La qualité de l'emploi. Le contrat idéal est le contrat à durée indéterminée à temps plein. Une série de contrats précaires se développent (contrat intérimaire, contrat à temps partiel, contrat à durée déterminée à temps partiel) et les jeunes confrontés à ce type de contrat ont des difficultés à commencer leur vie d'adulte et de travailleur. L'enjeu de qualité de l'emploi qu'il faut mettre en évidence, c'est la qualité du contrat de travail et du maintien du statut public.
- 3° La disparition de la concertation sociale. Charleroi n'est pas toute seule à décider de son avenir. Il y a la Région, le Pays, l'Europe, le Monde, le monde industriel. Les décisions sont souvent prises loin de notre territoire et nous avons peu d'impact sur ces décisions. La concertation sociale risque de disparaître dans la mesure où les négociations ne peuvent plus se faire de manière directe.
- 4° L'Europe. L'Europe mise plus sur l'économique que sur le social, or, on ne peut développer une prospérité et une économie florissante sur un désert social ⁽⁴⁷⁾.

Laurent Lardinois, responsable d'Hainaut Manpower, s'interroge sur le rôle social de l'agence d'intérim. Le contrat intérimaire est souvent décrié mais il faut savoir que près de 60 % des missions intérimaires débouchent sur un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée. Les sociétés d'intérim ont un rôle social à jouer : parvenir à convaincre certaines entreprises de prendre un candidat qui n'a pas exactement toutes les qualités professionnelles correspondant au « job description » de l'entreprise. Les demandes des entreprises vont pour des fonctions bien précises avec des compétences. Si la motivation est là, l'agence d'intérim va, avec le demandeur d'emploi, définir un projet professionnel au travers soit d'une formation, soit au travers d'un bilan socioprofessionnel. Est-ce le rôle de l'entreprise de former le futur travailleur ? L'entreprise est prête à s'engager dans

⁽⁴⁵⁾ Apport du Forum 4 *Emploi*

⁽⁴⁶⁾ Intervention de Basilio Napoli lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

⁽⁴⁷⁾ Intervention de Jacqueline Lequeux lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

une formation mais pas au prix du salaire et de l'ONSS que nous connaissons en Belgique. Certains plans offrent des réductions d'ONSS (plan Activa). Quand une entreprise fait appel à une agence d'intérim, c'est qu'il y a du travail mais qu'elle n'a pas le temps d'épauler l'intérimaire pour l'amener au niveau de compétence requis ⁽⁴⁸⁾.

S4.3. Un changement de climat économique par la culture

Charleroi devrait mieux s'approprier ses atouts culturels et les valoriser. Les opérateurs culturels ont fait de gros efforts pour construire leurs propres outils fédérateurs (Magazine Latitude, Festival Charleroi bis-Arts, etc.) mais ils devraient davantage être accompagnés et soutenus. La Ville devrait mieux les valoriser dans ses propres structures et médias (brochures touristiques, etc.). Il s'agirait, en fait, pour la ville, consciente de l'outil (sans l'instrumentaliser!) que peut constituer la culture (levier économique, par exemple), de promouvoir la culture à Charleroi par une communication globale, concertée et de qualité ⁽⁴⁹⁾.

S4.4. Une valorisation des ressources et atouts locaux

La valorisation des terrils peut servir de générateur d'emplois. Les visites commentées demanderont la formation de guides nature et de guides touristiques. L'équipement touristique (signalisation, aires de repos, etc.) nécessitera un entretien régulier, en même temps que l'entretien des espaces verts et des sentiers. Lors des réunions, des participants ont évoqué la « filière bouleau » : exploitation des bouleaux contrôlée sur les terrils. Elle peut être non commerciale, mais rentable. De nombreux produits naturels peuvent être des dérivés de cet arbre qui n'a pas encore trouvé sa vraie place chez nous. Le seul exemple de son exploitation se trouve dans les pays scandinaves.

Le tourisme d'affaires est un secteur d'avenir. Son développement entraîne la création de nouveaux emplois. On observe une véritable explosion d'emplois dans certains secteurs comme le service traiteurs, l'audiovisuel, le gardiennage..., et ce malgré le travail au noir qui reste omniprésent dans l'HORECA ⁽⁵⁰⁾.

Pour Yves de Wasseige, économiste, ancien président du CSEF de Charleroi, ce sont nos idées préconçues, les schémas dont nous avons hérités qui sont nos adversaires pour impulser une dynamique aujourd'hui. Dans le système économique actuel, l'emploi n'est jamais un objectif, il est un résultat, parfois une variable d'ajustement (licenciement, délocalisation). Charleroi est un des plus gros bassins d'emplois : 31 communes comme bassin primaire, de 60 à 70 communes pour le bassin majeur. Or, une ville ne se développe qu'en même temps que son territoire d'influence : son bassin d'emplois. Et un bassin d'emplois ne se développe qu'en même temps que la ville qui en est le pôle. Il est illusoire de vouloir développer Charleroi-ville seulement. Par contre, développer Charleroi et l'ensemble de son bassin d'emplois a du sens. De tout temps, les villes ont été des lieux de services (services publics, Justice, enseignement, hôpitaux, Horeca), or nous ne considérons comme seulement valables que les emplois industriels. L'axe principal doit donc être les emplois de service et principalement des services aux entreprises. Le développement local est différent du développement régional. L'aéroport de Charleroi, par exemple, ne nous concerne plus, il concerne la Région wallonne. Nous devons nous préoccuper de ce qui est chez nous, à partir de nos propres forces, de nos propres moyens. Le développement local est basé soit sur un développement exogène (on crée un zoning industriel et puis on essaye de le peupler), soit sur le développement endogène (création de services grâce à nos forces et nos moyens) mais cela implique de développer des réseaux. Un réseau est un lieu de dynamisme en lui-même. Il faut des initiatives pour lancer l'organisation d'un réseau et c'est à la ville d'organiser ce type de démarche ⁽⁵¹⁾.

Nathan Rozenberg, président du Forum *Commerces – Centres ville*, fait remarquer que les commerçants de Charleroi représentent 20 000 emplois. C'est le plus grand fournisseur d'emplois de Charleroi. Excepté l'Etat, personne ne crée d'emplois pour l'emploi. Les créateurs d'entreprises n'engagent du personnel que pour retirer des bénéfices, pas pour créer de l'emploi. Ni l'augmentation du PNB ou des bénéfices d'une entreprise ne créent automatiquement de l'emploi.

⁽⁴⁸⁾ Intervention de Laurent Lardinois lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

⁽⁴⁹⁾ Apport du Forum 9 *Culture*.

⁽⁵⁰⁾ Apport du Forum 18 *Tourisme*.

⁽⁵¹⁾ Intervention d'Yves de Wasseige lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

Dans l'avenir, le nombre d'emplois sera inférieur à la demande. Il est donc essentiel de créer, d'inventer, de chercher de nouveaux gisements pour un nouveau futur. Pour préparer l'avenir, il faut préparer nos enfants comme de futurs champions, avec les jambes aussi performantes que la tête, pour qu'ils s'adaptent à toutes les situations que l'avenir leur réservera et dont ils seront les principaux acteurs ⁽⁵²⁾.

E5. Le développement de l'esprit d'entreprendre

S5.1. Une sensibilisation des jeunes aux sciences et aux techniques

Le Forum *Technologie - Economie* propose :

- d'augmenter et de redresser l'image de l'offre de formation (Technofutur, promotion sociale, enseignement universitaire, académies, ...);
- de mettre en œuvre une politique de sensibilisation des jeunes aux métiers scientifiques d'une part, techniques d'autre part ;
- de promouvoir l'échange de jeunes travailleurs locaux avec des entreprises étrangères ;
- de développer la culture du succès ⁽⁵³⁾.

S5.2. Un plus grand pragmatisme pour accéder à la profession

Le Forum *Emploi* propose :

- de développer les infrastructures et l'appui pragmatique aux entrepreneurs ;
- de faciliter l'accès à la gestion, l'accès à la profession pour les candidats indépendants ⁽⁵⁴⁾.

S5.3. Une meilleure interaction entre l'éducation et l'entreprise

Le Forum *Education – Formation* propose un certain nombre d'actions pouvant contribuer à une meilleure interaction entre l'éducation et l'entreprise.

- Promouvoir la connaissance des métiers dès la fin du primaire et tout au long du secondaire (Proposition 8).
- Favoriser l'alternance (Proposition 12).
- Mettre en œuvre un projet expérimental d'immersion professionnelle (Proposition 13).
- Promouvoir la mini-entreprise dans le secondaire (Proposition 14).
- Augmenter l'offre dans l'enseignement supérieur de plein exercice à Charleroi (Proposition 16).
- Augmenter l'offre dans l'enseignement universitaire de plein exercice à Charleroi (Proposition 17) ⁽⁵⁵⁾.

Albert Schleiper, président du CIFOP et du Forum thématique *Education - Formation*, souligne qu'il ne faut pas demander à l'enseignement d'induire l'esprit d'entreprendre. Ce n'est pas son rôle. Ce que l'on peut exiger, c'est que dans l'enseignement on puisse prendre des initiatives. Or, jusqu'à 18 ans, les étudiants restent passifs devant leurs professeurs. Les cours axés sur l'économie favorisent la connaissance de l'entreprise dans ses objectifs généraux, nulle part l'enseignement n'aborde le comment créer une entreprise ou comment acquérir les outils de création d'une entreprise. Il y a donc une inadéquation entre les besoins de la société et la manière dont l'enseignement est organisé. Il faut favoriser l'alternance, pas seulement dans le technique et le professionnel, mais dans l'ensemble des branches (immersion en entreprises, jeux d'entreprise, mini-entreprises). Pour visiter les entreprises, pour accueillir les personnes qui font des exposés, former les formateurs eux-mêmes, il serait judicieux de créer des interfaces ⁽⁵⁶⁾.

⁽⁵²⁾ Intervention de Nathan Rozenberg lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

⁽⁵³⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

⁽⁵⁴⁾ Apport du Forum 4 *Emploi*

⁽⁵⁵⁾ Apport du Forum 9 *Education – Formation*.

⁽⁵⁶⁾ Intervention d'Albert Schleiper lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

Henri Mestdagh, président de l'Union Wallonne des Entreprises, note que s'il y a une bataille pour l'emploi, bien souvent c'est contre soi-même qu'il faut se battre. Pour développer l'emploi, il y a deux manières, soit attirer les entrepreneurs extérieurs – il faut donc être attractif –, soit développer l'esprit d'entreprendre. Dans ce cas, c'est l'interne qui doit pouvoir se développer dans tous les domaines : culturel, social, économique, sportif. La création d'activités est le premier point du Contrat d'Avenir pour la Wallonie. La Région a fait des efforts dans ce sens, qu'on se souvienne du 4X4 pour entreprendre et de la création de la Fondation pour l'esprit d'entreprendre.

Encourageons-nous nos enfants à être patron, à créer son entreprise, sa propre activité ? Il faut accepter des changements dans notre mentalité, être passionné, avoir le goût du risque. Mais, dans notre culture, nous n'acceptons pas le risque et nous n'acceptons pas de perdre. Or, on ne peut risquer sans envisager l'échec. D'un autre côté, il faut souligner et stimuler les réussites en organisant par exemple, comme dans d'autres villes, un concours qui valorise les entreprises ayant réalisé quelque chose de performant dans l'année. Les médias ont également un rôle à jouer en développant une information équilibrée. Il faut aussi donner une place aux bonnes nouvelles. Vis-à-vis de l'esprit d'entreprendre, il y a une sensibilisation intensive à faire auprès des écoles. Il faut valoriser les enseignants au niveau matériel mais aussi au niveau de leur autorité et de leur sécurité. Les parents ne respectent pas assez les enseignants et cela se ressent au niveau des enfants.

L'Union Wallonne des Entreprises mène directement une série d'opérations :

- le témoignage de chefs d'entreprise dans les écoles, en fin de secondaire ;
- la mini-entreprise (donner aux jeunes la possibilité de vivre l'expérience pendant un an) ;
- les visites organisées dans le cadre de l'opération Dream ⁽⁵⁷⁾.

Philippe Chèvremont, directeur du Centre Héraclès, rappelle que, depuis vingt ans, des opérateurs font la promotion de l'esprit d'entreprendre dans la région. Les campagnes de détection de projets avaient pour objectifs essentiels de détecter des projets que l'on pouvait mettre en œuvre relativement vite après les avoir détectés. Si on regarde en arrière, on peut schématiquement décomposer ces vingt ans en périodes de cinq ans. Le développement local et régional prend du temps : cinq ans de mise en place, cinq ans d'exploitation des premiers résultats des entreprises qui sont des succès pour en générer d'autres, cinq ans pour aller vers des projets plus innovants et en plus grand nombre, cinq ans pour lancer de nouvelles initiatives, encore plus originales. Combien crée-t-on d'entreprises à Charleroi ? En 2003, on compte 1 470 inscriptions (dont 159 sociétés) ; en 2004, 1 957 inscriptions (dont 682 sociétés). Dans ces chiffres, il y a beaucoup d'artisans, de commerces de détail, de métiers d'artisanat dans la construction, le secteur Horeca. Au point de vue qualitatif, il faut signaler qu'un nombre croissant des projets (80 %) répond aux critères fixés (projets de services aux entreprises et des projets de production). Héraclès peut aujourd'hui collaborer avec des entreprises qui se sont créées suite à une série d'actions et qui permettent de démultiplier l'action, de générer de nouvelles actions plus innovantes. Mais foisonnement d'idées ne veut pas dire foisonnement d'entreprises ⁽⁵⁸⁾.

Administrateur délégué d'Azimut, Jean-François Coutelier a fait part de son expérience dans le développement d'entreprises dans la région de Charleroi. Azimut est une coopérative qui permet à des candidats entrepreneurs – pour la grande majorité, des allocataires sociaux – de tester leur activité avant de se lancer comme indépendant. Ils peuvent dans un cadre sans risque valider leur projet économique et surtout voir s'ils sont fait pour ça. Concrètement, les candidats entrepreneurs sont accompagnés dans la recherche de clients. Lorsqu'ils en trouvent, la coopérative prête son cadre juridique et facture pour eux. Ils deviennent salariés part time, tout en gardant leur allocation déduite du revenu généré par leur activité. Chaque entrepreneur a sa propre colonne dans la comptabilité d'Azimut. Une fois que son volume d'activités est suffisant, que l'entrepreneur s'est démontré à lui-même, à son conjoint, et au financier éventuel qu'il peut voler de ses propres ailes, il crée son activité en quittant Azimut. Azimut n'est pas la panacée. Les activités qui peuvent y être hébergées sont les activités de services et d'artisanat. Ne peuvent être hébergées les activités qui demandent des investissements ou des engagements en termes de frais fixes ou les activités du secteur bâtiment,

⁽⁵⁷⁾ Intervention d'Henri Mestdagh lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

⁽⁵⁸⁾ Intervention de Philippe Chèvremont lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

à cause de la garantie décennale. Azimut s'interdit de juger la viabilité économique des projets. La seule chose qui est validée est la connaissance du métier. Elle permet simplement à l'entrepreneur de se mettre en route. La confrontation du projet à la réalité de terrain sera le filtre des projets. Azimut encourage à « essaye pour voir », vu que le cadre est sans risque. Ensuite c'est la motivation, les compétences de l'entrepreneur, la réalité commerciale, le contexte familial de l'entrepreneur, d'autres multiples facteurs qui seront décisifs dans la concrétisation du projet ou non. Il n'y a pas de bons ou de mauvais projets mais des projets qui trouvent des clients et d'autres pas.

Plusieurs éléments issus de la courte expérience d'Azimut peuvent alimenter la réflexion de Charleroi 2020 :

- on peut encourager à l'entrepreneuriat un public de demandeurs d'emploi ;
- il faut créer des espaces de test ou de transition ;
- si ces lieux existent, on peut faciliter la décision de se lancer et proposer un encadrement serré ;
- on trouve rarement des entrepreneurs qui maîtrisent les trois facettes de l'entrepreneuriat : vendre, produire, gérer. La gestion fait souvent défaut. Il faut offrir un service intégré de gestion, permettant à l'entrepreneur de se lancer en consacrant son énergie sur vendre et produire. Il est envisagé de même mettre en place une coopérative qui continuerait à proposer ce service aux entrepreneurs ayant validé leur projet et qui souhaitent un support à la gestion permanent, mutualisé avec d'autres entrepreneurs ;
- des mécanismes de parrainage par des entrepreneurs carolos ou autres déjà établis pourraient, s'ils étaient amplifiés, permettre aux jeunes entrepreneurs de s'insérer plus rapidement dans le tissu économique local ;
- il faut renforcer tous les lieux qui permettent au citoyen de reprendre mentalement le volant de son avenir professionnel. Les entrepreneurs de demain sont les élèves d'aujourd'hui. Si on veut des entrepreneurs en 2020, il faut entamer en amont le travail aujourd'hui ;
- il faut penser à véhiculer une image accessible de l'entrepreneuriat. La tendance est souvent de montrer uniquement des success story, spin off ou entreprises de pointe. Le travail réalisé à l'aéroport par Igretec est extraordinaire. C'est un ferment de développement d'activités très important et c'est positif pour le moral et l'image de marque de la région. On a donc envie de communiquer sur ce succès mais cela ne risque-t-il pas de ressembler à l'inaccessible étoile pour la plupart des citoyens ou des candidats à la création d'une TPE? Tout est question de dosage. Il faudrait aussi de temps en temps mettre en avant un petit indépendant qui a réussi à créer son emploi ⁽⁵⁹⁾.

Françoise Renard, permanente interprofessionnelle CSC Charleroi, insiste sur cinq points.

- 1° La qualification. La collaboration avec les universités est une nécessité impérieuse, mais on ne peut faire évoluer le développement économique d'une région, on ne peut faire progresser l'emploi d'une région que si les efforts en termes de formations et de qualifications touchent l'ensemble des catégories de la population (des personnes très qualifiées à celles n'ayant pas atteint le niveau du secondaire supérieur). La responsabilité doit être partagée entre les Pouvoirs publics et les entreprises en ce qui concerne la formation continuée.
- 2° L'atout multiculturel de Charleroi. La multiculturalité de Charleroi peut offrir des possibilités pour les entreprises de se tourner vers l'extérieur pour vendre leurs produits à l'étranger. On constate pourtant, encore aujourd'hui, une discrimination à l'embauche vis-à-vis de certains publics issus de l'Afrique du Nord, des pays de l'Est, alors que ceux-ci ont vécu tout leur parcours de formation dans notre région et ont des compétences sur le plan local mais aussi en terme de réseaux avec leur pays d'origine.
- 3° La diversité du tissu économique. On parle beaucoup aujourd'hui de développer des entreprises de pointe, de haute technologie mais si on veut avoir un retour au niveau local, il est indispensable

⁽⁵⁹⁾ Intervention de Jean-François Coutelier lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

de développer de manière diversifiée le tissu économique de la région. Cette diversité est indispensable à double titre, à la fois par rapport au développement économique en temps que tel mais aussi par rapport aux types de travailleurs disponibles.

- 4° Le personnel hautement qualifié. Ces personnes sont présentes uniquement durant la journée sur leur lieu de travail et rentrent pour leur vie quotidienne dans d'autres régions. Elles exportent leurs revenus. Il faut donc développer des projets en matière d'attractivités culturelles, de logements, d'enseignements... pour que ces personnes restent sur le terrain.
- 5° La qualité des conditions de travail. Toute entreprise, nouvelle ou ancienne, participe pleinement au développement économique de sa région dans la mesure où les travailleurs ont également des conditions de travail de qualité. Pour le bien-être des personnes et aussi pour le bien-être collectif, on a intérêt à assurer aux travailleurs de la région des conditions salariales correctes. Une augmentation salariale est le plus souvent réinjectée dans le circuit économique ⁽⁶⁰⁾.

E6. Le redéploiement d'un tissu d'entreprises

S6.1. Une inscription dans l'économie info-bio-tech

Le Forum thématique *Technologie - Economie* préconise plusieurs pistes :

- promouvoir la Société de la connaissance ;
- alléger les démarches administratives ;
- maintenir et développer les régimes d'aides spécifiques (zones franches urbaines) en vue d'augmenter le nombre d'entreprises ;
- inciter les grands donneurs d'ordre à poursuivre et développer une stratégie favorisant la venue de sous-traitants dans leur environnement proche.

Ce Forum présente également quelques projets dans le domaine :

- ALCATEL ETCA : Création d'un Centre de recherche technologique en électronique de puissance ;
- CETIC : projet W-Mine ;
- CETIC : pôle régional de qualité logicielle ;
- CORRESPONDANCES. COM SPRL : agence de communication des TPE/PME ;
- WALLONIA BIOTECH : centre d'incubation de projets d'entreprises issus de la recherche en Biotechnologie ;
- WALLONIA DESIGN CENTER : Centre de Compétence en Design, Centre de Formation en Design et Créativité, Centre d'Excellence et de Compétence en Design ⁽⁶¹⁾.

Bernard Morelle, directeur général de l'Institut de Pathologie et de Génétique, estime que pour rester compétitif dans ce domaine de haute technologie, il faut obligatoirement travailler en collaboration avec les centres universitaires ou d'autres centres de recherche. L'aéropôle est un environnement qui permet de développer dans le secteur de la génétique de nouvelles accointances avec les centres de recherche déjà créés par l'IBMM et par d'autres entreprises dans le domaine des sciences de la vie. Pour faciliter le travail en réseau, un club d'entreprises a été créé sur l'aéropôle. En effet, les entrepreneurs se sentent souvent isolés dans leur domaine alors que les préoccupations communes sont nombreuses (emplois, sécurité, évacuation des déchets, culture, activités sportives, crèches, etc.). Au travers du Go Club, une autre culture managériale peut se développer. Le développement d'une région comme Charleroi doit passer par tous les secteurs (secteurs marchand, technologique, social, etc.) ; il ne faut en exclure aucun. Sur le zoning en friches de Monceau-Fontaine, avec les deux asbl « Quelque chose à faire » et « Le Gerموir » a pu se développer un zoning d'économie sociale

⁽⁶⁰⁾ Intervention de Françoise Renard lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

⁽⁶¹⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

inséré dans un tissu urbain (15 entreprises, 200 emplois). C'est aussi un message politique qui doit passer par ce type d'entreprises ⁽⁶²⁾.

S6.2. Un renforcement des compétences PME-TPE

Le Forum *Education – Formation* propose une action visant le renforcement des compétences des dirigeants et du personnel des Très Petites et des Moyennes Entreprises ⁽⁶³⁾.

Jean-Luc Henry, administrateur délégué de Comase, note que les grands donneurs d'ordre en Wallonie et, en particulier, à Charleroi et dans sa région sont les services publics. Il faut établir une plus grande collaboration entre les services publics et les entreprises et veiller à une discrimination positive en faveur des sociétés de services locales au sens wallon du terme. Il faut mutualiser et introduire la culture de co-projet. La notion de sous-traitance est mauvaise. Il faut faire ce que l'on fait de bien dans sa société. La compétence va s'acquérir au fur et à mesure en s'adaptant aux besoins des clients ⁽⁶⁴⁾.

Comme le souligne Denis Tillier, administrateur-directeur de Sambrinvest ⁽⁶⁵⁾ « La Belgique, la Wallonie et Charleroi sont, probablement, les endroits d'Europe où la disponibilité de capitaux pour la création d'entreprises, et même de capitaux à risque, est la plus abondante ».

Au créateur d'entreprise qui aujourd'hui a un projet viable et un business plan amorcé, le Centre Héraclès offre un service, quasi gratuit, pour l'aider à créer son business plan et les compléments d'étude plus spécialisés (de la même manière qu'Igretec dans l'accompagnement des aides publiques). Il est très important de se rendre compte que ce n'est pas du côté de la mobilisation des fonds ni même des opérateurs (qui sur le terrain sont à la disposition des créateurs d'entreprises et qui ont acquis un grand professionnalisme au cours des ans) qu'il y a un problème pour la création d'entreprises. On peut s'interroger sur la communication à propos de l'existence de ces financements. Est-elle assez bonne? Sambrinvest communique, plusieurs fois par an, avec toutes les PME de la région de Charleroi pour leur dire qu'il y a des capitaux à très bon marché à venir chercher et que la procédure pour y arriver est extrêmement conviviale. Le travail vers l'entreprise est fait de manière constante mais nous avons affaire à une population introvertie. Une vision à moyen ou à long terme d'une région ne peut se planifier. On doit seulement se mettre en position de pouvoir saisir toutes les opportunités. Pour cela, il faut décloisonner pour faciliter l'échange d'informations et permettre la coopération. Décloisonner, échanger, coopérer, mais le faire dans une juste vision de ce qui se passe dans le monde. Nos entreprises raisonnent au niveau de la compétition mondiale. La totalité des PME, dans lesquelles Sambrinvest a investi, ont des carnets de commandes à horizon de quinze jours! La volatilité et l'instabilité des marchés est devenue une règle de fonctionnement. Demain, l'emploi ne pourra plus s'envisager aussi massivement en terme de contrat à durée indéterminée car c'est incompatible avec les données du marché. Il faut cesser de croire que la disponibilité de la main-d'œuvre constitue un atout comme il y a dix ans, mais préserver une tradition de travail et d'effort.

Réalisant la synthèse des tables rondes du Forum transversal *La bataille pour l'emploi*, Giuseppe Pagano fait le constat que le premier ennemi, c'est nous-mêmes, avec nos idées préconçues, nos craintes, nos rigidités. Le constat n'est pas que déprimant, car, après tout, il ne tient qu'à nous de nous vaincre nous-mêmes. Nous sommes les acteurs de notre propre destin. Le professeur à l'Université de Mons-Hainaut note également la faiblesse de la communication: la région de Charleroi a une tradition de producteurs, d'ingénieurs, de concepteurs mais n'a pas de tradition de vendeurs, ni de communicateurs. Charleroi doit absolument changer son image mais pour cela il faut un contenu. Charleroi la polyglotte, Charleroi la dynamique, Charleroi entreprenante, Charleroi apprenante, Charleroi accueillante, etc. Les atouts sont l'espace et les infrastructures, des travailleurs qui ont la volonté de travailler, un nombre croissant de spin off, des capitaux abondants aisément disponibles, un dispositif d'aides et d'assistance aux entreprises abordable et compétent, le caractère multiculturel... Il faut renforcer notre attractivité, faire savoir à l'extérieur tout ce qui est disponible à Charleroi (bonnes volontés, infrastructures, compétences, etc.).

⁽⁶²⁾ Intervention de Bernard Morelle lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

⁽⁶³⁾ Apport du Forum 7 *Education – Formation*.

⁽⁶⁴⁾ Intervention de Jean-Luc Henry lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

⁽⁶⁵⁾ Intervention de Denis Tillier lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

- 1° Développer l'esprit d'entreprendre. L'esprit d'entreprendre va de pair avec le développement de l'emploi indépendant. Il n'y a pas d'emplois sans activités économiques. La croissance économique doit s'inscrire dans le développement durable mais cela ne doit pas occulter la nécessité absolue de développer l'activité économique. Sans croissance économique, les gains de productivité, liés aux progrès techniques, détruisent mécaniquement 2 à 3 % de l'emploi par an. L'action des services publics est au bénéfice des entreprises locales; bien qu'une stratégie de ce type ne soit pas sans danger. Le rôle des services publics est de servir les citoyens ou les entreprises de façon neutre. Peut-on y inscrire un rôle de politique industrielle ?
- 2° L'enseignement. L'évolution de la demande de travail est telle qu'il est impossible de gagner la bataille pour l'emploi sans un enseignement de grande qualité. Il est important d'avoir sur place une main-d'œuvre qualifiée de niveau supérieur et notamment de niveau universitaire. Charleroi, aujourd'hui, dispose d'une offre universitaire (certes incomplète) mais non moins réelle. Il faut renforcer la formation de base, recentrer l'enseignement sur les compétences fondamentales (notamment les langues), améliorer les relations entre l'entreprise et l'école, etc. Le monde de l'enseignement et le monde de l'entreprise doivent apprendre à se connaître mais doivent aussi apprendre à se respecter.
- 3° Le changement des mentalités. Ce changement est déjà en marche. Le Standaard a publié récemment une étude de la Vlerick School d'Anvers. Selon cette étude, 2,7 % des Flamands envisagent de créer leur propre entreprise cette année, en Wallonie, ce taux est de près de 4,5 %. Le taux brut de création d'entreprises est très bon, notamment dans la région de Charleroi, mais le taux net est proche de zéro ou négatif.
- 4° Le débat entre le développement endogène et le développement exogène. N'est-ce pas un faux débat ? Une conclusion qui apparaît de plus en plus clairement dans diverses études c'est que, dans la situation actuelle, il y a place pour tout le monde. Que ce soit pour les commerçants du centre-ville, pour de nouveaux entrepreneurs locaux, pour des entreprises extérieures à Charleroi qui souhaiteraient s'y implanter. Et pourquoi pas le tourisme, des sous-traitants d'activités industrielles ou de service, etc. Il ne faut pas oublier non plus les services publics; d'une part, parce que toutes nos sociétés modernes ont une composante services publics non négligeable, d'autre part, parce que nous avons en Région wallonne et dans la région de Charleroi, une tradition de services publics de longue date et qui ne nuit en rien au développement futur.

En conclusion, le Professeur Pagano estime que, plus que jamais, il faut apprendre à concilier notre histoire, notre culture, notre tradition industrielle avec un emploi salarié de longue durée, d'une part, et avec, d'autre part, la nécessité, de plus en plus avérée, de développer des activités de plus petites tailles, d'emplois indépendants (peut-être, de manière transitoire, plus précaires). Il faut apprendre à concilier notre souci de l'inclusion sociale, de la solidarité avec l'acceptation du goût du risque, avec l'acceptation de l'échec, avec l'acceptation du succès. Il faut apprendre à concilier le souci légitime de l'environnement avec l'indispensable croissance économique. Il faut apprendre à concilier notre individualisme naturel avec la nécessité de travailler ensemble, en réseau. Charleroi a l'ouverture d'esprit nécessaire pour réussir cet indispensable exercice de conciliation.

Lorsqu'en 1980, il est apparu que la crise économique serait durable, les autorités de l'époque se trouvaient face à trois défis: casser l'inflation, assainir les finances publiques et résoudre le problème de l'emploi. Vingt-cinq ans plus tard, deux défis ont été relevés de manière remarquable. La Belgique qui, dans les années '80, avait le déficit budgétaire le plus élevé d'Europe, a aujourd'hui un budget excédentaire. La Belgique qui, dans les années '80, avait un taux d'inflation proche de 10 %, a aujourd'hui un taux d'inflation de 1,5 %. Si deux défis aussi lourds ont pu être relevés, il n'est pas pensable que l'on ne puisse pas relever le troisième défi, celui de l'emploi ⁽⁶⁶⁾.

⁽⁶⁶⁾ Intervention de Giuseppe Pagano lors du Forum transversal *La Bataille pour l'emploi*, Charleroi, 9 février 2005.

3.1.3. Souhaitables pour l'enjeu : « Développement des savoirs »



Souhaitables de l'enjeu
« Développement des savoirs »

E7. L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives

- S7.1. un encouragement à la venue et à la fixation des intellectuels ;
- S7.2. une attention plus grande accordée à l'élève et à l'étudiant ;
- S7.3. une politique de maintien des ressources R & D sur le territoire ;
- S7.4. un réinvestissement dans le patrimoine comme capital social ;
- S7.5. un programme d'alphabétisation dédié aux immigrés récents.

E8. Le renforcement de l'enseignement et de la formation

- S8.1. un enseignement supérieur de haut niveau (y compris artistique)
- S8.2. une offre et une qualité élargies pour l'enseignement secondaire ;
- S8.3. un renforcement des actions communes enseignement/entreprises.

E9. Une attention accrue aux cultures et aux mentalités

- S9.1. une meilleure détection et promotion des jeunes talents ;
- S9.2. un programme de formation aux « métiers » de parent et de citoyen ;
- S9.3. une promotion moderne des patrimoines matériels et immatériels ;
- S9.4. une valorisation des communautés issues de l'immigration.

E7. L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives de Charleroi

S7.1. Un encouragement à la venue et à la fixation des intellectuels

Le Forum *Culture* propose, d'une part, d'attirer et de fixer des intellectuels, d'encourager les résidences de compagnies et d'artistes et, d'autre part, de professionnaliser l'expertise (interne et externe) et le lobbying culturel. Il faut mieux hiérarchiser les stratégies vis-à-vis du pouvoir central, accompagner le succès, prôner les discriminations positives, tenter d'aligner progressivement les opérateurs culturels communautaires et régionaux de Charleroi sur ceux des autres grandes villes ⁽⁶⁷⁾.

Guy Baudot, directeur général régional des Enseignements hennuyers de la Région de Charleroi, a proposé de mettre en perspective une proposition du Forum *Culture* (susciter, attirer et fixer des intellectuels) et une proposition du Forum *Education - Formation* (ouvrir une Maison des étudiants). L'objectif est de créer un pôle de vie intellectuelle et culturelle. Il importe donc qu'elle y trouve un cadre propice à son bien-être et son développement. En 2004, Charleroi accueillait plus de 5.000 étudiants dans les deux Hautes Ecoles (type court et type long), 3.000 étudiants dans l'enseignement supérieur de promotion sociale (graduats et ingéniorats), un petit millier dans les deux premiers cycles universitaires. 600 équivalents temps-plein enseignants (soit plus d'un millier d'individus) dispensent des cours dans l'enseignement supérieur, 600 autres personnes (chercheurs, doctorants, personnels techniques) sont impliquées dans des unités de recherche universitaire. Plus de 10.000 personnes sont actives dans l'enseignement supérieur. Et pourtant, Charleroi ne s'identifie pas comme une ville d'enseignement supérieur. Sans cette lisibilité dans le grand public, il ne pourrait y avoir d'attractivité pour les candidats étudiants, ni pour les entreprises en quête d'un vivier intellec-

⁽⁶⁷⁾ Apport du Forum 9 *Culture*.

tuel pour développer de nouvelles activités industrielles ou économiques, ni pour la ville et son hinterland dans leurs relations internationales. La conjonction des efforts dans la création d'un espace de vie concret (bouillonnant par définition: lieux permanents de forums, espaces de création, cafés citoyens, cafés philo, aide à l'expression publique, écrite, radio, TV, vie communautaire), cet espace de vie étudiant, intellectuel et culturel, créerait les conditions d'épanouissement attendues.

En parallèle avec la proposition du Forum *Patrimoine*, Guy Baudot évoque ensuite un projet en phase de réalisation à la Bibliothèque de l'UT et qui contribuerait puissamment, s'il était dupliqué, au même objectif: la création d'une bibliothèque/centre de documentation virtuel ou numérique. L'Internet peut satisfaire pas mal de demandes de documentation. Tous les citoyens n'ont pourtant pas cet accès et leur permettre d'y accéder tous, comme pour la lecture publique, serait déjà une avancée. Mais pour les recherches pointues, ce sont des informations numérisées, compilées et ordonnées (banques de données, cédéroms, DVD ou autres supports numériques) qui doivent pouvoir être exploitées. Mettre ces informations numériques à l'accès général, localement ou mieux via le réseau des bibliothèques publiques contribuera à l'amélioration des performances de Charleroi.

Guy Baudot souligne encore combien il est important que les adolescents s'approprient des lieux d'activités intégratives. Le secteur sportif leur est ouvert, mais pour le développement intellectuel et culturel, l'offre est très faible. Un soutien aux maisons de jeunes (qui restent éventuellement à créer) en termes d'animation à la créativité artistique, à l'innovation, à l'expression publique, à l'approche et la maîtrise des nouvelles technologies réduirait la fracture sociale, la fracture numérique, la fracture culturelle et endiguerait le désœuvrement, source de délinquance et de violence ⁽⁶⁸⁾.

S7.2. Une attention plus grande accordée à l'élève et à l'étudiant

Le Forum thématique *Education – Formation* propose une série d'actions centrées sur l'attention à réserver à l'élève et à l'étudiant:

- favoriser la détection précoce de certains troubles pouvant compromettre le développement de l'enfant (proposition 1);
- promouvoir la multiplication des Maisons ouvertes (proposition 2);
- encourager la mise en œuvre de préventions spécifiques (proposition 3);
- détecter et traiter efficacement la dyslexie et d'autres troubles du même ordre (proposition 6);
- améliorer la maîtrise de la lecture par la coopération entre écoles (proposition 7);
- améliorer le niveau de réussite à l'issue du premier degré de l'enseignement secondaire (proposition 9);
- ouvrir une Maison des Etudiants (proposition 23) ⁽⁶⁹⁾.

Pour Eric Cacheux, conseiller pédagogique à la Ville de Charleroi, les propositions faites par le Forum *Education – Formation* s'inscrivent bien dans la logique du contrat stratégique pour l'Education:

- articuler toutes les forces vives au sein d'une société;
- mettre en place des synergies d'éducation et de formation qui dépassent largement l'enceinte de l'école pour imprégner les espaces « éducatifs » au sens large.

Les quatre premières propositions se situent en amont de la scolarisation initiale. Elles ont le souci de développer l'éducation parentale (paradoxalement oubliée) via les médias, à partir des maisons ouvertes, de mettre en place une détection préventive de troubles éventuels. Cela montre combien il est important que l'éducation, la formation se développent dès la petite enfance car c'est déjà œuvrer en dehors de l'institution scolaire à la mise en place d'une des quatre finalités du Décret Missions: assurer des chances égales d'émancipation sociale. Quant aux propositions 5 à 25, celles qui concernent la fonction enseignement, certaines d'entre elles évoquent la problématique de la formation continuée en cours de carrière. Quand il s'agira d'inverser le constat réalisé au niveau

⁽⁶⁸⁾ Intervention de Guy Baudot lors du Forum transversal *Le développement des savoirs*, Charleroi, 10 mars 2005.

⁽⁶⁹⁾ Apport du Forum 7 *Education – Formation*.

de l'espace Parents au sein de l'école, il faudra que les enseignants pratiquent une communication transparente et assument plus encore leur identité professionnelle dans leur champ d'action. C'est donc une formation à dimension relationnelle qui sera nécessaire pour compléter la formation initiale pour développer les compétences relationnelles, réflexives et créatives indispensables à l'exercice actuel du métier. Quand il s'agira d'augmenter de manière significative le nombre de lecteurs à la fin du cycle 5-8 ans, le dispositif d'approche suggéré, la recherche-action menée par les praticiens fera émerger des processus de « co-formation » qui pourraient être accompagnés d'une formation à visée plus méthodologique. D'autres propositions pourraient dépasser le cadre pédagogique et méthodologique pour aborder la problématique des freins institutionnels. Lorsque le forum développe le projet expérimental d'immersion professionnelle, il évoque la nécessité d'une organisation souple. Cette organisation souple ne peut-elle devenir un souci essentiel dans l'amélioration du niveau de réussite à l'issue du premier degré de l'enseignement secondaire ?

Au-delà de l'harmonisation des objectifs éducatifs entre primaire et secondaire, la mise en place d'une organisation souple éviterait le problème des plages horaires saucissonnées par disciplines, permettrait de donner plus de sens et plus d'envergure aux projets développés. Alternance, projet expérimental, mini-entreprises montrent le souci qu'ont eu les participants de réduire la distance entre l'industrie, le monde du travail et le monde de l'école dans le cadre de ces formations. Il faudra garder à l'esprit l'adéquation entre les finalités du service public qui vise l'éducation de l'homme et les logiques de la sacro-sainte rentabilité industrielle. Eric Cacheux conclut en soulignant que le pouvoir communal seul ne pourra concrétiser les propositions ambitieuses de ce projet si des budgets ne sont pas dégagés au niveau du pouvoir subsidiant et si les freins ne sont pas levés au niveau institutionnel ⁽⁷⁰⁾.

S7.3. Une politique de maintien des ressources R & D sur le territoire

Le Forum thématique *Emploi* souligne la nécessité d'endiguer la « fuite des cerveaux » et d'investir dans la R & D ⁽⁷¹⁾.

S7.4. Un réinvestissement dans le patrimoine comme capital social

Le Forum thématique *Patrimoine* développe plusieurs propositions visant un réinvestissement dans le patrimoine comme capital social. Dans le domaine du patrimoine immobilier, il suggère la création d'un échevinat du patrimoine et d'un organisme consultatif et indépendant qui émettrait des avis sur la conservation de bâtiments lors des demandes de permis d'urbanisme mais également sur initiative.

Dans le domaine du patrimoine écrit, il souligne la nécessité d'investir sans réserve dans les bibliothèques et dépôts d'archives, sans hésiter à assurer la récolte de documents en péril, notamment dans les entreprises.

Dans le domaine des langues régionales, il suggère de mettre au point une stratégie pédagogique propre tenant compte de la spécificité du wallon, langue collatérale de la langue française ⁽⁷²⁾.

S7.5. Un programme d'alphabétisation dédié aux immigrés récents

Le Forum thématique *Intégration - Pluriculturalité* met en évidence l'importance de la connaissance du français par les immigrés récents. La plateforme FLE (français langue étrangère) réunit les opérateurs de formation et le réseau associatif. Diverses réunions ont permis, sur base d'une enquête sur l'offre et la demande en FLE de définir le concept, de donner un état des lieux en matière d'offres et de demandes d'apprentissage, de soumettre des perspectives et propositions de travail et de structurer la plate-forme. Une charte d'adhésion est en préparation. La centralisation des informations et des offres de formation sera prise en charge par Lire et Ecrire. Un répertoire de toutes les associations actives en matière de FLE va être piloté par le Centre régional pour l'Intégration de Charleroi ⁽⁷³⁾.

⁽⁷⁰⁾ Intervention d'Eric Cacheux lors du Forum transversal *Le développement des savoirs*, Charleroi, 10 mars 2005.

⁽⁷¹⁾ Apport du Forum 4 *Emploi*.

⁽⁷²⁾ Apport du Forum 17 *Patrimoine*.

⁽⁷³⁾ Apport du Forum 20 *Intégration - Pluriculturalité*.

E8. Un renforcement de l'enseignement et de la formation

S8.1. Un enseignement supérieur de haut niveau (y compris artistique)

Le Forum thématique *Culture* a souligné l'importance du développement de l'enseignement supérieur de haut niveau (y compris artistique) à Charleroi ⁽⁷⁴⁾.

Bernard Riguelle, secrétaire académique de la Haute Ecole Charleroi-Europe, s'est interrogé : l'attractivité de l'enseignement supérieur de plein exercice à Charleroi est-elle plus faible ailleurs qu'en Wallonie ? Pour Bernard Riguelle, il faut bien distinguer ce qui est enseignement universitaire au sens strict et enseignement supérieur en Hautes Ecoles. L'enseignement universitaire est sous-représenté à Charleroi. Quelle est la situation au point de vue de l'enseignement dispensé en hautes écoles ? Il y a sur Charleroi deux hautes écoles « locales » : la Haute Ecole Charleroi-Europe et la Haute Ecole provinciale Université du Travail. A cela s'ajoute une section de la Haute Ecole Roi Baudouin. Si on regarde l'offre totale de formation de ces hautes écoles, on constate que les deux hautes écoles carolorégiennes offrent chacune une vingtaine de formations, dont certaines en concurrence (kinésithérapie, infirmier gradué, assistant social, éducateur spécialisé, etc.). Au total, l'offre d'enseignement en hautes écoles comporte plus de trente formations réparties sur six catégories d'enseignement. Seules les catégories artistiques et traducteur-interprète ne sont pas représentées. Même si elle peut encore être améliorée à la marge, l'offre est importante dans l'enseignement supérieur en haute école. Lorsque de nouvelles formations (en aérotechnique, en domotique ou en imagerie médicale) ont été programmées, elles ont connu un certain succès au début, mais en attirant des étudiants extérieurs à la région ou en détournant des étudiants d'autres filières. Elles n'ont pas attiré de manière significative vers le supérieur de nouveaux étudiants qui ne l'auraient pas fréquenté autrement. Les problèmes paraissent être de deux ordres différents : d'une part, un nombre significatif d'étudiants poursuivent des études en haute école en dehors de Charleroi alors que ces formations existent dans la région, d'autre part moins d'étudiants accèdent à l'enseignement supérieur ou décrochent rapidement (abandon en cours d'année, échec, etc.). Sur le premier point, on peut observer clairement l'influence du milieu universitaire. Pour prendre des exemples concrets, la Haute Ecole Charleroi-Europe offre une formation d'assistants sociaux sur le site de Louvain-la-Neuve (Institut Cardijn) et une autre à Charleroi (ISC Charleroi). Si la pédagogie peut être différente, l'intitulé des cours, le diplôme obtenu sont identiques. Pourtant, il y a plus du double d'étudiants à Louvain-la-Neuve, y compris un nombre non négligeable d'étudiants de Charleroi. Le même constat apparaît pour deux formations d'instituteurs primaires, l'une à Gosselies, l'autre à Mons. Cela s'explique d'abord par le fait qu'un certain nombre d'étudiants échouant à l'université s'inscrivent dans des hautes écoles tout en restant dans une ville universitaire. Pour d'autres commençant leurs études supérieures en Haute Ecole, le fait de s'inscrire dans une haute école située dans une ville universitaire donne le sentiment de changement par rapport au secondaire. On fait ses études à Louvain-la-Neuve, on est en milieu universitaire. On n'a pas ce sentiment à Charleroi où l'empreinte des universités est faible et où les établissements d'enseignement supérieur sont dispersés dans la ville, parfois accolés à des écoles secondaires dont elles semblent parfois le prolongement. A Charleroi, il n'y pas de campus universitaire, de « quartier latin ». Paradoxalement, l'arrivée d'une offre de formation universitaire importante, visible dans le paysage et dans les mentalités, loin de desservir les hautes écoles, les renforcerait. Ce qui précède concerne des étudiants qui, socialement, ont les moyens d'aller à l'extérieur de Charleroi. Le fait que des étudiants aillent chercher leur diplôme ailleurs n'est pas le problème le plus grave. L'autre élément, le moindre accès à l'enseignement supérieur, ou les abandons importants, paraît devoir davantage retenir l'attention. Ce problème est largement tributaire des conditions socio-économiques de la région de Charleroi. Les problèmes se situent bien en amont de l'enseignement supérieur. Il faut donc à la fois soutenir certaines propositions du Contrat stratégique de l'enseignement et d'autres propositions propres à Charleroi qui apparaissent dans le Forum 7 *Education - Formation*.

Les hautes écoles doivent aussi être attentives à faciliter l'accès, via les modifications législatives, notamment l'art. 34 du décret du 5 août 1995 qui permet la reconnaissance de parties d'études déjà réussies, mais aussi la reconnaissance d'expérience professionnelle, ou encore les possibilités d'étalement ou d'enseignement à horaire décalé qui permettent à des gens déjà engagés dans la vie

⁽⁷⁴⁾ Apport du Forum 9 *Culture*.

professionnelle de reprendre des études supérieures. Ce n'est sans doute pas propre à Charleroi, mais ces possibilités pourraient y être plus développées. Il conviendrait aussi de pouvoir valoriser davantage certaines formations offertes par d'autres opérateurs de formation sur Charleroi (promotion sociale, FOREM, etc.) dans un cursus d'enseignement supérieur de plein exercice. En conclusion, augmenter l'offre d'enseignement supérieur en hautes écoles ne paraît ni réaliste, ni réellement efficace. Augmenter l'attraction de Charleroi comme pôle universitaire aurait par contre un effet bénéfique sur les autres formations supérieures. Travailler sur l'accès, le taux de réussite, permettre la reconnaissance des formations et de l'expérience acquises, multiplier les liens entre l'enseignement de plein exercice et les autres opérateurs de formation de la région de Charleroi paraît important ⁽⁷⁵⁾.

Bernard Delvaux, maître en sociologie, CERISIS-UCL, a souligné trois impératifs : hiérarchiser les objectifs et les préciser, mener deux tâches de front : coordination inter-institutionnelle et mobilisation des acteurs « de base », définir l'espace couvert par Charleroi 2020.

1° Hiérarchie et précision des objectifs. Pour Bernard Delvaux, les mesures proposées sont trop nombreuses, ce qui risque d'entraîner une dispersion des forces et un manque de moyens. Les finalités poursuivies à travers les mesures sont trop rarement définies avec précision et donc peu évaluables. Il faut hiérarchiser et préciser en tenant compte de ce qui se discute actuellement au niveau du contrat stratégique, qui lui aussi va exiger un travail de hiérarchisation et de programmation dans le temps. Bernard Delvaux propose un objectif global : atteindre en 2025 X % de diplômés du secondaire en plus qu'actuellement. Pourquoi 2025 ? Parce que la génération des enfants qui, en 2006, commenceront l'école maternelle aura l'âge d'avoir terminé l'école secondaire. La programmation pourrait suivre le déroulé de la trajectoire de la cohorte des enfants nés en 2003 et investir au fur et à mesure dans la mise en place de dispositifs soutenant cette cohorte mais pouvant perdurer au-delà. Il faut prévoir, pour chaque étape de la trajectoire scolaire, un travail en trois temps : identification des problèmes et décision des solutions à apporter ; mise en œuvre des dispositifs et ajustement ; évaluation et pérennisation. Cette priorité ne doit pas empêcher que d'autres innovations démarrent à d'autres niveaux mais avec moins de soutien financier et logistique. Elle ne doit pas non plus empêcher de saisir des opportunités qui risquent de ne plus se représenter.

2° Coordination inter-institutionnelle et mobilisation des acteurs « de base ». Les multiples organisations et institutions manquent de coordination. Il faut développer les concertations pour débloquer les cloisonnements entre secteurs d'activité et plus encore entre réseaux lorsqu'il est clairement prouvé qu'ils ont des effets négatifs par rapport aux objectifs définis (ex : cloisonnement entre écoles primaires communales et écoles secondaires catholiques alors que 50 % des élèves du primaire communal vont dans le secondaire catholique). Ces concertations inter-institutionnelles ont pour objectif de déterminer les facteurs qui génèrent les concurrences ; de se mettre d'accord sur des codes de conduite communs (ex : en matière de sélection des publics scolaires) ; de mettre en commun des ressources afin de limiter les doublons et de développer des dispositifs que les organisations trop petites (petits PO communaux, petites écoles isolées) ne peuvent mettre sur pied. L'autre tâche consiste en la mobilisation des acteurs « de base » autour de quelques objectifs clairs et porteurs. Ces acteurs sont les directions d'établissements, les enseignants, les parents, les associations d'éducation permanente, les écoles de devoirs, les organismes de formation... Cette mobilisation implique, d'une part, des dispositifs d'ampleur à forte portée symbolique et, d'autre part, un accompagnement au jour le jour sur le terrain avec des moyens, vis-à-vis des enseignants ou des parents.

3° Définition de l'espace couvert par Charleroi 2020. Bernard Delvaux s'interroge sur le territoire couvert par Charleroi 2020. Est-ce la commune, l'arrondissement, la communauté urbaine, le CSEF ? Selon lui, il faut opter pour quelque chose de plus large que la commune pour rejoindre la réalité socio-géographique des polarités et des interdépendances. Il faut aussi tenir compte des découpages actuels (CSEF, Communauté urbaine) ou à venir (bassin scolaire). Quoi qu'il en soit, cela implique l'intercommunalité ; donc que la commune de Charleroi puisse assurer un leadership mais pas exercer une autorité. Il faut par conséquent entrer dans une démarche de coopération entre des acteurs en les mettant plus ou moins sur pied d'égalité.

⁽⁷⁵⁾ Intervention de Bernard Riguelle lors du Forum transversal *Le développement des savoirs*, Charleroi, 10 mars 2005.

S8.2. Une offre et une qualité élargies pour l'enseignement secondaire

Le Forum thématique *Education - Formation* a fait plusieurs propositions visant à améliorer l'offre et la qualité de l'enseignement secondaire :

- promouvoir la connaissance des métiers dès la fin du primaire et tout au long du secondaire (proposition 8) ;
- favoriser l'alternance (proposition 12) ;
- mettre en œuvre un projet expérimental d'immersion professionnelle (proposition 13) ;
- équiper certaines écoles de « sas de décompression » (proposition 15) ;
- créer un organisme d'information pluraliste indépendant des réseaux (proposition 19) ;
- organiser une semaine d'information sur l'enseignement et la formation (proposition 20) ;
- éditer un Carolo-Campus, revue trimestrielle d'information sur les études et les formations (proposition 22) ;
- organiser une Triennale des Documents pédagogiques (proposition 24) ;
- mettre en œuvre une structure multifonctionnelle ouverte aux jeunes enseignants (proposition 25) ;
- encourager les jumelages et les expérimentations (proposition 26) ;
- susciter et soutenir les structures d'interface (proposition 27) ;
- créer et alimenter un observatoire des fonctions Education, Enseignement et Formation dans la Communauté urbaine de Charleroi (proposition 32).⁽⁷⁶⁾

S8.3. Un renforcement des actions communes enseignement/entreprises

Pour le Forum thématique *Emploi*, il faut travailler sur des mesures concrètes destinées à renforcer les actions communes entre les mondes de l'enseignement et de l'entreprise, susciter la mobilisation de l'ensemble des opérateurs de la formation et de l'insertion élargie aux acteurs économiques, revaloriser l'enseignement technique et professionnel et tisser des passerelles entre le monde du travail et de l'enseignement⁽⁷⁷⁾.

Patrick Petit, directeur au Forem Formation, estime que rien ne sert de reconstruire des dispositifs qui existent déjà. Mieux vaut utiliser les dispositifs en place. Pourquoi ne pas envoyer des professeurs dans les Carrefours Emploi Formation pour qu'ils s'approprient l'outil et puissent l'utiliser eux-mêmes avec leurs élèves ?⁽⁷⁸⁾

E9. Une attention accrue aux cultures et aux mentalités

S9.1. Une meilleure détection et promotion des jeunes talents

Le Forum thématique *Culture* a proposé de créer une coordination culturelle professionnelle des démarches de proximité, de renforcer le professionnalisme et la formation des médiateurs culturels, de mieux associer les écoles aux démarches culturelles et de mieux déceler et promouvoir les jeunes talents et artistes locaux⁽⁷⁹⁾.

S9.2. Un programme de formation aux « métiers » de parent et de citoyen

Le Forum *Education – Formation* a proposé plusieurs pistes pour former aux « métiers » de parent et de citoyen :

- développer une école des parents via la TV communautaire (proposition 4) ;

⁽⁷⁶⁾ Apport du Forum 7 *Education – Formation*.

⁽⁷⁷⁾ Apport du Forum 4 *Emploi*.

⁽⁷⁸⁾ Intervention de Patrick Petit lors du Forum transversal *Le développement des savoirs*, Charleroi, 10 mars 2005.

⁽⁷⁹⁾ Apport du Forum 9 *Culture*.

- créer des « Espaces parents » au sein de chaque école (proposition 5) ;
- envisager une meilleure préparation des jeunes à leur métier de parent (proposition 10) ;
- prévoir dans les programmes du secondaire une formation systématique des jeunes à leur « métier de citoyen » (proposition 11) ;
- former à la mise en œuvre des propositions de Charleroi 2020 (proposition 31) ⁽⁸⁰⁾.

S9.3. Une promotion moderne des patrimoines matériels et immatériels

Le Forum thématique *Patrimoine* a proposé plusieurs pistes pour promouvoir de façon moderne les patrimoines matériels et immatériels.

- Conserver des quartiers à l'atmosphère typiquement carolorégienne : Gilly Haies, Gilly Sart-Culpart, Place de Lodelinsart, Jumet-Gohyssart, Montignies Roctiau... et veiller à garder homogène le bâti au cœur des villages anciens autour des églises, des maisons communales, des écoles, ...
- Conserver les parcellaires des corons, les terrils en ville (l'Epine, la Duchère, la Tombe...), les terres encore campagnardes (prairies, champs, ...) et la mixité ville-campagne tout en veillant à exploiter et récupérer les friches industrielles pour y édifier des ensembles résidentiels et/ou à vocation économique plutôt que bâtir sur des terrains encore vierges.
- Transformer les grands-places en lieux de convivialité, arborés et ouverts aux piétons, à l'image de la place Charles II.
- Conserver, même sur un plan purement symbolique, des outils intégrés de la sidérurgie : cokerie, haut-fourneau, laminoirs et ateliers.
- Encourager la conservation des châteaux industriels.
- Promouvoir, en matière de traditions populaires, les manifestations réellement traditionnelles et reconnues comme telles : Tour de la Madeleine, Tour Saint Jean, les Climbias, Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Carnaval... en s'appuyant sur les critères établis par le Conseil supérieur de l'Ethnologie de la Communauté française ⁽⁸¹⁾.

S9.4. Une valorisation des communautés issues de l'immigration

Le Forum thématique *Intégration – Pluriculturalité* a proposé plusieurs pistes ou actions visant à valoriser les communautés issues de l'immigration.

Un cédérom intitulé « Dialogue et Citoyenneté » a été réalisé par le Centre régional d'Intégration de Charleroi. Ce cédérom s'inscrit dans le cadre de la plate-forme de sensibilisation au vote citoyen mise en place en septembre 2003 suite à la montée de l'extrême droite aux élections législatives. Cet outil est diffusé au niveau des écoles, des associations, des communes et des partis politiques, l'objectif étant de créer un collectif de citoyens désireux de défendre la démocratie et de favoriser le développement d'actions visant à contrer la montée de l'extrême droite et à diminuer le pourcentage des votes extrémistes aux élections futures.

Depuis mars 2004, se développent, sur l'ensemble de la Belgique, des services d'Interprétariat social, l'objectif étant, à plus long terme, de créer à cet effet des asbl provinciales. Les centres régionaux d'intégration ont été associés intimement à cette démarche. Une asbl de coordination fédérale de la traduction et de l'interprétariat social (COFETIS) a vu le jour. Les centres de Charleroi, La Louvière et Mons travaillent en partenariat pour développer le projet au niveau de la Province du Hainaut ⁽⁸²⁾.

Dans sa synthèse des tables rondes du Forum transversal portant sur *Le développement des savoirs*, Jean-François Husson, secrétaire général du CIfOP, a constaté que les propositions avancées par les groupes de travail n'ont pas été remises en cause et que de nouvelles propositions ont émergé, le tout dans une approche transversale, accordant notamment une dimension importante à la culture.

⁽⁸⁰⁾ Apport du Forum 7 *Education – Formation*.

⁽⁸¹⁾ Apport du Forum 17 *Patrimoine*.

⁽⁸²⁾ Apport du Forum 20 *Intégration – Pluriculturalité*.

En termes de méthode, Jean-François Husson a souligné trois points.

- 1° Le débat a porté sur ce qui était possible sur Charleroi, avec des leviers de décision carolos et un coût budgétaire supportable. Le manque de moyens a été évoqué, mais il faut reconnaître que le plus souvent les moyens sont là mais que des compartimentages ou des doublons ne les rendent pas nécessairement accessibles là où on le souhaiterait.
- 2° Partenariats, coopérations et décloisonnements ont été fréquemment évoqués. Il est vrai que les cloisons sont nombreuses et épaisses. Le premier congrès « La Wallonie au futur » évoquait la nécessité de surmonter le clivage philosophique... Force est de constater que ce n'est pas vraiment l'option retenue par exemple dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur. Toutefois, s'il y a des lourdeurs institutionnelles et administratives, s'il y a multiplication des structures et des lieux de décision, un point positif à souligner au terme de nos échanges est que coopérations, partenariats et décloisonnements sont non seulement prioritaires (entre réseaux, entre secteurs, etc.) mais qu'ils sont possibles, comme l'attestent de nombreux exemples mis en avant.
- 3° De nombreuses propositions sont formulées. Etablir une certaine hiérarchie et définir des priorités semble opportun. Il faut se fixer des objectifs et voir si les mesures prises fonctionnent ou non. Il faut aussi que cette hiérarchisation évite « la génération sacrifiée » et ne néglige pas des opportunités qui se présenteraient et qui n'avaient pas été prévues au départ.

En terme de contenu, Jean-François Husson retient quatre éléments :

- 1° Une priorité formulée de manière assez ramassée pourrait être : éviter le décrochage - rattraper le décrochage.
- 2° Le débat sur l'enseignement professionnel. Qu'il s'agisse ou non d'une « relégation », toujours est-il que c'est souvent perçu comme tel. Or, il peut exister un enseignement technique et professionnel d'excellence.
- 3° Le lien entre l'enseignement supérieur et l'économique. Une université, ce n'est pas seulement des briques.
- 4° L'importance de la multiculturalité. Le respect, l'ouverture et la richesse des apports ont été soulignés. Il faut aussi s'entendre sur une base commune en terme de « vivre-ensemble ».

3.1.4. Souhaitables pour l'enjeu « Rassemblement des forces »



Souhaitables de l'enjeu
« Rassemblement des forces »

E10. Renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires

- S10.1. une association des citoyens à la mise en œuvre de Charleroi 2020 ;
- S10.2. une offre de services aux opérateurs et aux personnes ;
- S10.3. l'élaboration d'un pacte associatif au niveau communauté urbaine ;
- S10.4. un renouveau démocratique et social des quartiers.

E11. L'efficacité du lobbying et des partenariats

E12. La création de projets et de lieux d'action

- S12.1. un projet carolorégien pour la société de l'information ;
- S12.2. un grand événement culturel phare, ambitieux, novateur et original ;
- S12.3. un centre de recherche technologique en électronique de puissance ;
- S12.4. une initiative de calcul haute performance ;
- S12.5. un projet W-Mine ;
- S12.6. un projet de Ville pilote ;
- S12.7. un projet de pôle régional de qualité logicielle ;
- S12.8. un projet d'agence de communication des TPE et PME ;
- S12.9. un projet Charleroi Utopia.

E13. Le renforcement du leadership et du rôle des opérateurs

- S13.1. une transformation de l'ego personnel en ego collectif ;
- S13.2. un renforcement de la mobilisation à l'échelle de la communauté urbaine et des quartiers.

E10. Le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires

S10.1. Une association des citoyens à la mise en œuvre de Charleroi 2020

Plusieurs propositions du Forum thématique *Education - Formation* peuvent contribuer à associer les citoyens à la mise en œuvre de Charleroi 2020. Il s'agit de :

- prévoir dans les programmes du secondaire une formation systématique des jeunes à leur « métier de citoyen » (proposition 11) ;
- susciter et soutenir des structures d'interface (proposition 27) ;
- former à la mise en œuvre des propositions de Charleroi 2020 (proposition 32).

Le Forum thématique *Mobilité* propose, pour sa part, de développer les politiques d'information, de sensibilisation et de participation des citoyens dans le domaine de la mobilité. En effet, la mobilité

du XXI^e siècle n'est certainement pas qu'une question d'infrastructures et d'offres de services. Elle résulte d'un ensemble de mesures qui favorisent la convivialité entre usagers. Les citoyens doivent être fortement associés aux discussions, aux décisions et aux plans concrets d'aménagements qu'ils utiliseront quotidiennement ⁽⁸³⁾.

S10.2. Une offre de services aux opérateurs et aux personnes

Le Forum thématique *Emploi* suggère de :

- susciter la mobilisation de l'ensemble des opérateurs de la formation et de l'insertion élargie aux acteurs économiques ;
- remobiliser les gens autour d'un projet global ;
- mettre en place des stratégies décidées de mobilisation conjointe et simultanée de tous les acteurs susceptibles de participer au développement d'un ou plusieurs pôles importants d'activités ⁽⁸⁴⁾.

S10.3. Elaboration d'un Pacte associatif

Le Forum thématique *Social - Santé* suggère la création d'un Pacte associatif qui pourrait s'étendre à toute la communauté urbaine, par lequel le pouvoir public s'engagerait à respecter l'indépendance du secteur associatif, d'avoir plus de transparence et d'efficacité dans le financement du secteur associatif ; tandis que le secteur associatif s'engagerait à avoir une bonne gouvernance interne, informer et consulter ses membres, bénévoles, usagers et partenaires ainsi qu'à promouvoir les bonnes pratiques de consultation.

Ce pacte associatif devrait couvrir plusieurs secteurs (social, santé, culture, sport, éducation, formation, etc.) et aurait le premier mérite de rechercher un commun dénominateur à plusieurs cellules du programme Charleroi 2020. Il faut, en effet, stimuler des mécanismes de participation citoyenne et de démocratie participative à l'échelon local.

Un pacte associatif est un axe prioritaire pour lutter localement contre tous les effets négatifs d'une marchandisation croissante des services et pour répondre au vote en faveur de l'extrême droite. Services publics et associations à but social doivent unir leurs efforts pour offrir les meilleurs services aux citoyens et organiser la démocratie participative au niveau local ⁽⁸⁵⁾.

S10.4. Un renouveau démocratique et social des quartiers

Les « espaces quartier » et « maisons de quartier » sont des lieux d'échange et de dialogue, des lieux de création, de soutien et d'aide aux projets. Ils se veulent précurseurs d'une dynamique. Ils ont été mis en place par la Ville et le CPAS dans des quartiers où tout manquait. Leurs actions permettent aux citoyens qui le désirent de s'investir en tant que citoyens dans la vie de la ville, de dialoguer pour vivre la démocratie. Elles amènent aussi d'autres personnes à s'impliquer dans ce type de démarche après un temps d'observation et de conscientisation.

Il existe aussi à Charleroi des mécanismes participatifs permettant d'associer la population aux décisions publiques et à leur mise en œuvre. Il serait nécessaire d'en faire l'inventaire, de voir s'ils atteignent leurs objectifs et d'envisager la possibilité d'aller plus loin dans ce domaine ⁽⁸⁶⁾.

E11. L'efficacité du lobbying et des partenariats

Le Forum thématique *Culture* propose de mieux revendiquer des moyens du pouvoir central, mieux à même de garantir un financement adéquat à des projets de rayonnement international et régional. Il propose aussi de professionnaliser l'expertise (interne et externe) et le lobbying culturel pour tenter d'aligner progressivement les opérateurs culturels communautaires et régionaux sur ceux des autres grandes villes.

⁽⁸³⁾ Apports du Forum 7 *Education - Formation* et du Forum 2 *Mobilité*.

⁽⁸⁴⁾ Apport du Forum 4 *Emploi*.

⁽⁸⁵⁾ Apport du Forum 11 *Social - Santé*.

⁽⁸⁶⁾ Apport du Forum 14 *Vie urbaine - Démocratie locale*.

Dans le domaine du logement, le Forum thématique *Logement - Politique foncière* préconise de développer les partenariats public-privé en associant des entrepreneurs privés et des promoteurs aux opérateurs publics ⁽⁸⁷⁾.

E12. La création de projets et de lieux d'action

S12.1. Un projet carolorégien pour la société de l'information

S'appuyant sur un pôle de formations supérieures riches dans le domaine des sciences, sur un réseau d'entreprises à haute technologie, Charleroi et sa communauté urbaine pourraient, à l'instar de grandes métropoles européennes, se doter d'un programme local pour démocratiser le numérique à différents niveaux (écoles, associations, services communaux, entreprises, etc.). Il serait judicieux dans ce cadre d'établir des ponts relationnels entre Charleroi et Lyon, pionnière en la matière. A l'aune de cette expérience, il semblerait intéressant de confronter nos points de vue et de bénéficier du rodage des outils méthodologiques déployés par la Communauté urbaine lyonnaise.

De plus, ce programme lyonnais pour la société de l'information s'est très vite imposé en un élément constitutif complémentaire de l'image de marque. Elle fut la première ville à organiser un sommet mondial des pouvoirs locaux sur la société de l'information. Ainsi, il est pensable, en tenant compte des spécificités carolorégiennes, qu'un tel outil dans les mains de la métropole pourrait effacer certains stigmates passésistes et contribuer à l'amélioration de son image ⁽⁸⁸⁾.

S12.2. Un grand événement culturel phare, ambitieux, novateur et original

Le Forum thématique *Culture* suggère l'organisation d'un grand événement culturel, ambitieux, novateur et original, celui-ci devrait imprégner profondément et durablement le temps et l'espace urbain, concerner toute la population et rayonner internationalement ⁽⁸⁹⁾.

S12.3. Un centre de recherche technologique en électronique de puissance

L'objectif de ce projet est la création d'un Centre de Recherche Technologique en Electronique de Puissance (CERETEP) (Alcatel ETCA s.a. Mont-sur-Marchienne, Alstom Transport s.a. Marcinelle, ABB Jumet S.A.) en étroite collaboration avec les industriels de Wallonie actifs dans le domaine du génie électrique et avec toutes les compétences scientifiques de la Région wallonne (universités et hautes écoles) ⁽⁹⁰⁾.

S12.4. Une initiative de calcul haute performance

L'objectif de ce projet est de construire à Charleroi un centre de calcul intensif de niveau européen fédérant autour d'un équipement informatique commun des universités, des centres de recherche et le monde industriel intéressé par le calcul, la simulation et la modélisation. Le nouveau système de calcul sera extrêmement performant, équipé d'un système de réalité virtuelle unique en région wallonne. Il constituera également un point d'accès unique pour les systèmes de calcul universitaires propres intégrés dans une infrastructure virtuelle de type grid.

Cette démarche s'inscrit complètement dans les objectifs de Lisbonne et de la société de la connaissance ⁽⁹¹⁾.

S12.5. Un projet W-Mine

L'objectif est de donner les moyens aux entreprises et aux organismes publics d'exploiter le web (leur propre site et les sites de leurs partenaires, concurrents, etc.) et d'en faire réellement un avantage compétitif. Le projet W-Mine vise à fournir un outil et des services de web mining, destiné à aider toute entreprise privée ou publique de la région à rechercher les « pépites » d'information qui peuvent la rendre plus compétitive :

⁽⁸⁷⁾ Apports du Forum 9 *Culture* et du Forum 13 *Logement - Politique foncière*.

⁽⁸⁸⁾ Apport du Forum 15 *Société de l'information*.

⁽⁸⁹⁾ Apport du Forum 9 *Culture*.

⁽⁹⁰⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

⁽⁹¹⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

- surveillance des concurrents, du secteur (événements, communiqués de presse);
- surveillance de l'actualité des institutions ou associations qui impactent le métier de l'entreprise;
- surveillance de l'actualité des journaux professionnels d'un secteur;
- attention à sa propre visibilité (liens, classement dans les moteurs de recherche);
- localisation des informations et fournisseurs les plus appropriés.

Le projet W-Mine vise à créer de manière locale l'embryon d'une industrie en train de naître, celle du web mining et de la recherche d'informations ⁽⁹²⁾.

S12.6. Un projet Ville pilote

Dans une sorte de défi aussi ambitieux qu'original, Charleroi pourrait devenir un espace d'étude, de recherche, d'expérimentation et de promotion :

- de tout ce qui peut restaurer et accroître la qualité de vie en milieu urbain post-industriel,
- de tout ce qui peut concourir à la mise en œuvre d'énergies nouvelles et renouvelables.

Ces deux démarches fondamentales s'inscriraient dans une perspective de développement global et durable en intégrant et en évaluant les progrès les plus récents en matière d'énergie, de dépollution des sols et de l'air, d'habitat, d'aménagement du territoire, d'esthétique et d'équipement urbains, de gestion citoyenne, de développement économique et social, de communication, d'enseignement et de formation, y compris des activités sportives de haut niveau.

Pour que ce projet se réalise en inscrivant sur le terrain la volonté qui le sous-tend, ses structures d'étude, de recherche, d'expérimentation et de promotion seraient implantées à proximité du centre-ville, là où de nombreuses friches industrielles sont concentrées, et où le tissu urbain est particulièrement détérioré, c'est-à-dire dans l'espace situé entre, d'un côté, la rue du Grand Central, le Viaduc et le terril des Piges et, de l'autre, une ligne passant par le Château de Monceau et la Maison communale annexe de Marchienne-au-Pont, cet espace étant précisément celui que vise le Programme Porte Ouest.

Ce projet ferait intervenir non seulement des scientifiques de nombreuses disciplines (aussi bien dans les sciences exactes que dans les sciences humaines) mais également les habitants et les opérateurs économiques et sociaux actuels et nouveaux qui en deviendraient les partenaires privilégiés. Il aurait en effet, entre autres ambitions, celle de fixer et d'attirer une population résidentielle dynamique, elle-même génératrice de développement endogène et pleinement associée aux objectifs de cette « Ville pilote » explicitement tournée vers l'avenir et vers le monde. Il est d'autre part impératif que la réussite de celle-ci bénéficie au premier chef à l'ensemble de la Ville de Charleroi et de sa communauté urbaine ⁽⁹³⁾.

S12.7. Un projet Pôle régional de qualité logicielle

Les objectifs de la proposition sont les suivantes.

- Améliorer la productivité et réduire le time-to-market des entreprises du secteur TIC de la région de Charleroi en leur permettant d'intégrer mieux des composants logiciels externes, en contrôlant leur qualité et de détecter au plus tôt les problèmes au cours du développement, évitant ainsi de coûteux re-designs.
- Améliorer la qualité des développements des entreprises TIC de la région en leur permettant de contrôler et de monitorer la qualité de leurs développements.
- Augmenter la visibilité de la qualité des produits de ces entreprises en dehors de la région par le biais d'une évaluation neutre donnant lieu à la délivrance d'un label de qualité ⁽⁹⁴⁾.

⁽⁹²⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

⁽⁹³⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

⁽⁹⁴⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

S12.8. Un projet d'agence de communication des TPE et PME

Instaurer une culture de la communication dans les TPE/PME de la zone Charleroi-Sud Hainaut : c'est l'objectif du projet qui répond à un déficit en ce domaine. Il ressort en effet d'une étude réalisée en Hainaut par la société Orange Bleu que si les TPE/PME se disent attentives à la perception de leur image, elles y consacrent peu de moyens. Il apparaît en outre que les chefs d'entreprise ont peu de connaissance de la presse, n'y recourent pratiquement jamais, faute de temps, de relations ou de pratique. Ils n'en souffrent pas moins de ce qu'ils considèrent comme un manque de reconnaissance, voire de l'indifférence.

Pour changer cet état de fait, stimuler leur goût de faire-savoir pour leur apporter une valeur ajoutée et contribuer à la plus-value collective de la région, il faut aller vers les TPE/PME.

Le projet s'articule sur la mise en place d'un service de prospection d'infos. Concrètement, il s'agit d'organiser une véritable chasse aux nouvelles pour alimenter différentes sources et générer un feu continu de news à diffuser de la manière la plus large. Selon ces sources (presse généraliste, presse économique ou spécialisée, portail internet Héraclès, périodiques, newsletter), le traitement sera adapté. Il faut commencer par définir un vivier d'entreprises dans la zone de Charleroi-Sud Hainaut ⁽⁹⁵⁾.

S12.9. Un projet Charleroi Utopia

L'entité de Charleroi dispose d'un énorme capital foncier en friches issu des activités industrielles qui permet de mobiliser la créativité des citoyens autour de projets fondateurs. A cet enjeu, s'ajoute celui du remodelage en profondeur des zones urbaines décomposées ou en voie de décomposition en vue de créer un cadre environnemental de qualité, favorable à l'accueil tant de nouvelles activités que de nouveaux habitants.

La valorisation des deux aires à fortes potentialités que constituent la « mer d'asphalte » du parking Expo/Beaux-Arts et les abords nord du terail des Piges ont retenu l'attention particulière du forum. Il s'agirait de créer un pôle d'attractivité qui constituerait le projet-phare, le geste fort de Charleroi dans les quinze prochaines années, sous le nom de « Charleroi Utopia ». Il aurait comme réelle vocation de reconstruire le noyau de vie central de Charleroi. Ce projet induit la mise en place de nouveaux silos à voiture, une rénovation de la gare de bus des Beaux-Arts, la création d'une gare SNCB à la hauteur de la rue de l'Ancre, avec connexion vers l'aéroport et l'aéropôle, et un « Utopia Boulevard » en prolongement du boulevard Janson jusqu'à Marchienne-Etat, le tout sans effets négatifs sur le logement urbain, puisque le projet lui-même envisage la création de logements pour une population résidentielle de l'ordre de deux mille habitants. Au centre de ce dispositif, naîtraient deux plateaux de développement économiquement orientés vers la société de la connaissance, comme cœur de la reconversion du bassin ⁽⁹⁶⁾.

E13. Le renforcement du leadership et du rôle des opérateurs

S13.1. Une transformation de l'ego personnel en ego collectif

Parmi les cinq conditions nécessaires à la réussite d'une opération telle Charleroi 2020, Jean-Claude Van Cauwenberghe souligne l'importance d'une bonne communication – il s'agit de faire connaître les projets – et la nécessité pour les responsables de transformer leur ego personnel en ego collectif et le faire partager par le plus grand nombre ⁽⁹⁷⁾.

S13.2. Un renforcement de la mobilisation à l'échelle de la communauté urbaine et des quartiers

Pour Jacques Van Gompel, bourgmestre de Charleroi et président du Comité de pilotage de Charleroi 2020, Charleroi est terre de mobilisation; en témoignent : le Comité d'animation et d'action économique de Charleroi CAAEC (1987), le Comité économique et social de la Communauté urbaine du Pays de Charleroi (2002), le Projet de Ville (1993), la Charte urbaine (1994) et enfin Charleroi 2020.

Des leçons peuvent être tirées de ces mobilisations :

⁽⁹⁵⁾ Apport du Forum 3 *Technologie - Economie*.

⁽⁹⁶⁾ Apport du Forum 1 *Aménagement de l'espace urbain*.

⁽⁹⁷⁾ Intervention de Jean-Claude Van Cauwenberghe lors du Forum transversal *La mobilisation des forces*, Charleroi, 25 avril 2005.

- il existe à Charleroi un savoir-faire et une volonté de mobilisation en faveur du développement de Charleroi ;
- les mobilisations qui fonctionnent le mieux sont celles qui s'organisent soit à l'occasion d'un projet ou d'un événement, soit au sein d'une structure, soit autour des deux à la fois.

Pour aller plus loin dans la mobilisation des forces, Jacques Van Gompel préconise trois chantiers prioritaires.

1° La mobilisation à l'échelle de la communauté urbaine doit se renforcer. La Communauté urbaine de Charleroi, en tant qu'outil mobilisateur des énergies, gagnerait beaucoup à se doter d'un véritable projet stratégique partagé par l'ensemble de ses membres. Il est bien de travailler en commission thématique sur des projets concrets mais, à un certain moment, il devient indispensable d'avoir une vision du futur qui soit connue et partagée. Au lendemain des élections communales de 2006, devrait se mettre en marche un processus de réflexion sur les grands objectifs que la communauté urbaine devrait poursuivre à long terme, associant à la réflexion l'ensemble des forces vives qui la composent ⁽⁹⁸⁾.

2° Le simple citoyen devrait se sentir plus concerné par la mobilisation pour le développement de sa ville. Il faut inclure les citoyens au nombre des forces vives à mobiliser. Il y a là un important réservoir d'énergies dont il faudrait soulever le couvercle. Trop souvent le citoyen donne la priorité à des préoccupations journalières au détriment d'une mobilisation dans les grands projets d'intérêt général. Comment faire du citoyen un acteur du développement de sa ville ? D'abord en renforçant son sentiment d'appartenance et sa fierté d'être carolo, ensuite en l'aidant à prendre conscience, qu'à son niveau, il peut être un acteur du développement de sa ville. Lorsque toutes les idées brassées dans Charleroi 2020 auront été synthétisées, il s'agira de s'appliquer à développer de manière systématique de véritables projets de quartier du type « Porte Ouest ». La somme de ces micro-projets de quartiers, additionnés aux méga-projets, devrait faire progresser Charleroi de manière significative.

3° Il faut une mobilisation générale pour promouvoir l'ensemble du Pays de Charleroi. Les initiatives sont déjà nombreuses en la matière mais elles restent encore trop isolées ou sectorielles, sans effet multiplicateur. Un véritable plan de communication élaboré et mis en œuvre par les forces vives du Pays de Charleroi est nécessaire. L'événement de communication qui sera organisé en mai 2006 à l'initiative de la Fondation Charleroi Positive est un premier pas dans la bonne voie. Il faut qu'il soit suivi d'autres ⁽⁹⁹⁾.

Pino Carlino, secrétaire national de la CSC, remarque que toutes les régions ont le même type de politique, mais que cela marche le mieux là où les forces vives locales se mobilisent et vont toutes dans la même direction. C'est la démarche suivie par le Contrat d'Avenir pour la Wallonie. Qu'est-ce qui peut faire la différence entre les gagnants et les perdants puisque les outils et les modèles sont les mêmes ? Ce qui manque, c'est un différentiel. La région de Charleroi en a eu un au moment où elle était la seule à élargir à l'Objectif I. Comment trouver ce différentiel ? Ceux qui plaident pour le développement d'une ville nouvelle, qui anticipent sur des technologies propres, sur un développement durable, qui intègrent toutes les dimensions de la vie : à la fois le social, le culturel, l'enseignement, etc. détiennent peut-être des pistes sur lesquelles il faudrait accorder toutes les forces de la région, tabler sur eux pour jouer la différence et se mettre en stratégie de succès. Dans le contexte de globalisation actuel, tout ce que l'on peut faire ici (qui part d'une idée équilibrée entre développement économique, développement social, développement culturel et environnemental qui font la cohésion des liens sociaux) est en opposition avec ceux qui dirigent le monde, partisans des valeurs boursières et non des valeurs humaines.

Il faut agir pour que toutes les forces politiques aillent dans la même direction. Soutenir un développement économique planétaire qui ne se base que sur la dictature des marchés et sur le profit des multinationales, conduit la société dans l'impasse. Anticiper et bien articuler l'action du niveau local au global, concilier le local avec le global. Le défi n'est-il pas d'accrocher Albert Frère, sa capacité, ses réseaux, au groupe de pilotage du projet ? N'a-t-il pas – comme Arcelor au Pays de Liège – quelque chose à rendre aux habitants de Charleroi et à leur région ? ⁽¹⁰⁰⁾

⁽⁹⁸⁾ Intervention de Jacques Van Gompel lors du Forum transversal *La mobilisation des forces*, Charleroi, 25 avril 2005.

⁽⁹⁹⁾ Intervention de Jacques Van Gompel lors du Forum transversal *La mobilisation des forces*, Charleroi, 25 avril 2005.

⁽¹⁰⁰⁾ Intervention de Pino Carlino lors du Forum transversal *La mobilisation des forces*, Charleroi, 25 avril 2005.

Thierry Castagne, directeur d'Agoria Hainaut-Namur, fait remarquer que ce que l'on reproche souvent au monde politique, aux responsables économiques, sociaux, c'est de manquer d'ambition, de vision globale, de vision à long terme, de manquer aussi de participation, de concertation, de partenariat avec les différents acteurs sur le terrain. Un des mérites de Charleroi 2020 est de démentir ces critiques et reproches souvent peu fondés. Peu de villes ont tenté un tel pari. Il faut le saluer. Le monde de l'entreprise y est sensible. Unir les forces vives et mobiliser les ressources paraît fondamental. De plus, quand on est divisé, on fait l'affaire des autres. On sait qu'à un certain moment il faudra faire des choix, chaque projet est imparfait et a ses limites. Cherchons plutôt ce qui va nous rassembler et mettons notre énergie au profit de l'aboutissement de ce projet au lieu de mettre notre énergie à voir la faille. Cette critique est aussi valable pour les entreprises qui raniment, parfois, les vieux démons de Charleroi. Charleroi compte avec Caterpillar (4 500 emplois), le plus gros employeur privé wallon, mais aussi, ses 600 sous-traitants, la Sonaca, les entreprises actives dans la technologie de l'information, d'autres grandes entreprises industrielles et technologiques. La question qu'il faut se poser, au-delà de la création de nouvelles activités, c'est comment organiser les ressources et mobiliser les forces vives pour que ces entreprises continuent à se développer sur la terre de Charleroi ?

A quoi les entreprises sont-elles sensibles dans le projet Charleroi 2020 ?

- 1° Quand on interroge les économistes pour connaître les conditions pour qu'une entreprise se développe, ils citent généralement trois choses : formations, innovations, investissements. Les entreprises iront s'établir, se développer là où il y a des personnes qualifiées, motivées pour relever les jobs proposés. On sait que cet enjeu de la formation est fondamental quand on voit le taux de chômage qui reste préoccupant dans la région de Charleroi.
- 2° Si on n'a pas l'intelligence des hommes puis l'intelligence des services et des produits nouveaux, on n'aura pas d'activités, demain, à Charleroi. Les centres (Cépeggra, Cenaero, Cétic, Technofutur, etc.), les équipements, les chercheurs sont là, il reste à confirmer et à accélérer le mouvement. Il faut cependant rester modeste, nous n'allons pas être le centre du monde dans le domaine de l'aéronautique ou des technologies de l'informatique. Il faut cibler des petits points dans ces domaines et trouver l'excellence en matière d'innovation.
- 3° L'attractivité. Sous l'angle matériel, Charleroi a besoin de rénover son espace urbain, d'assainir ses friches industrielles. Sous l'angle immatériel, chacun, par sa petite pierre, peut apporter quelque chose au changement de Charleroi (avec le politique et les partenaires sociaux). C'est fondamental et cela peut rapporter beaucoup plus qu'un apport d'euros ⁽¹⁰¹⁾.

Madeleine Fally, présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut, note que les entreprises ressentent combien il est profitable pour elles de collaborer, de partager, de s'ouvrir, de réunir des atouts. Une problématique importante réside dans le fait que la plupart des patrons qui dirigent une entreprise établie dans la région le font car ils y ont trouvé un intérêt mais ils ne sont plus originaires de la région, voire, ne sont pas Wallons. La demande des entreprises évolue en fonction de ce paramètre et les services que la Chambre de Commerce et d'Industrie offre doivent être adaptés à la demande actuelle des jeunes entrepreneurs qui n'appartiennent plus à notre tissu socio-économique et à notre réseau. Cela veut dire que leurs enfants ne fréquentent plus nos écoles, qu'ils ne fréquentent pas nos restaurants et encore moins le centre-ville ⁽¹⁰²⁾.

Dans son intervention, Jean-Claude Van Cauwenberghe, Ministre-Président du Gouvernement wallon et Président de la Communauté urbaine de Charleroi, a insisté sur les cinq conditions essentielles pour le succès d'une opération comme Charleroi 2020 qui devra s'inscrire dans le cadre de la communauté urbaine et dans le cadre plus large de la région wallonne.

- 1° Il faut un consensus fort, de la préparation en amont jusqu'à la concrétisation. Si un projet de ville est le projet d'un parti, c'est un échec. Si le projet n'est pas soutenu par l'ensemble des forces politiques, par l'ensemble des forces économiques et sociales, il a peu de chance de percoler dans l'ensemble de la population. On peut sûrement mobiliser chacun si chacun se sent respecté dans sa personnalité, dans son rôle. On ne gommara pas les différences mais il faut transcender toutes les différences pour essayer de faire les pas en commun indispensables, mettre en avant

⁽¹⁰¹⁾ Intervention de Thierry Castagne lors du Forum transversal *La mobilisation des forces*, Charleroi, 25 avril 2005.

⁽¹⁰²⁾ Intervention de Madeleine Fally lors du Forum transversal *La mobilisation des forces*, Charleroi, 25 avril 2005.

tout ce qui peut faire converger, faire fédérer les énergies. Il y a des champs énormes de choses à faire ensemble sans que personne en perde son âme, ni politique, ni patronale, ni syndicale, ni associative.

- 2° Il faut un vrai projet, il faut un espoir. Il faut projeter avec audace ce que l'on veut faire de Charleroi dans quinze ans. Il faut avoir des ambitions, des projets forts, des objectifs qui transcendent le quotidien.
- 3° Il faut une crédibilité de ce que l'on fait. Il faut des étapes, des objectifs, des projets qui se concrétisent, une évaluation. La culture de la nouvelle gouvernance doit imprégner les villes beaucoup plus que ce qui se fait aujourd'hui (l'objectivation des décisions, la programmation par objectif, l'évaluation, les études sur le financement des projets).
- 4° Il faut une bonne communication (faire connaître les projets). Pour les responsables, il faut transformer son ego personnel en ego collectif et le faire partager par le plus grand nombre.
- 5° Il faut une politique de participation, de démocratie active, d'implication ⁽¹⁰³⁾.

Les 53 souhaitables pour Charleroi à l'horizon 2020



1. un Pays de Charleroi rénové
2. une paix publique et privée construite collectivement
3. un embellissement conjugué des fonctionnalités urbaines vitales
4. une renaissance de la visibilité, des acteurs, des projets
5. une valorisation des espaces sportifs et ludiques
6. une mobilité alternative et de qualité
7. une collaboration interurbaine et un rayonnement culturel
8. une appropriation des potentialités et un repositionnement européen
9. une accélération de la société de l'information
10. une valorisation des potentialités de la région
11. une conscience des atouts et une confiance dans l'avenir
12. un phare culturel, un foyer intellectuel
13. une qualité des services aux citoyens et aux usagers
14. un accompagnement du développement des sports
15. un centre urbain oxygéné et coloré
16. une presse régionale partenaire et actrice du développement
17. un héritage à découvrir et à valoriser
18. une amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil
19. une mobilisation des opérateurs pour l'activité et l'emploi
20. un changement de climat économique par la culture
21. une valorisation des ressources et atouts locaux
22. une sensibilisation des jeunes aux sciences et aux techniques
23. un plus grand pragmatisme pour accéder à la profession
24. une meilleure interaction entre l'éducation et l'entreprise
25. une inscription dans l'économie info-bio-tec
26. un renforcement des compétences des PME-TPE

⁽¹⁰³⁾ Intervention de Jean-Claude Van Cauwenberghe lors du Forum transversal *La mobilisation des forces*, Charleroi, 25 avril 2005.

27. un encouragement à la venue et à la fixation des intellectuels
28. une attention plus grande accordée à l'élève et à l'étudiant
29. une politique de maintien des ressources R & D sur le territoire
30. un réinvestissement dans le patrimoine comme capital social
31. un programme d'alphabétisation dédié aux immigrés récents
32. un enseignement supérieur de haut niveau (y compris artistique)
33. une offre et une qualité élargies pour l'enseignement secondaire
34. un renforcement des actions communes enseignement/entreprises
35. une meilleure détection et promotion des jeunes talents
36. un programme de formation aux « métiers » de parent et de citoyen
37. une promotion moderne des patrimoines matériels et immatériels
38. une valorisation des communautés issues de l'immigration
39. une association des citoyens à la mise en œuvre de Charleroi 2020
40. une offre de services aux opérateurs et aux personnes
41. l'élaboration d'un pacte associatif
42. un renouveau démocratique et social des quartiers
43. un projet carolorégien pour la société de l'information
44. un grand événement culturel phare, ambitieux, novateur et original
45. un centre de recherche technologique en électronique de puissance
46. une initiative de calcul haute performance
47. un projet W-Mine
48. un projet de Ville pilote
49. un projet de pôle régional de qualité logicielle
50. un projet d'agence de communication des TPE et PME
51. un projet Charleroi Utopia
52. une transformation de l'ego personnel en ego collectif
53. un renforcement de la mobilisation à l'échelle de la communauté urbaine et des quartiers

3.2. La vision

Les souhaitables identifiés permettent de dégager de manière plus précise une vision commune de ce que, idéalement, Charleroi devrait être d'ici 2020.

Cette vision est un préalable nécessaire à la construction d'une stratégie collective des décideurs politiques, des parties prenantes (entreprises, administrations, associations, etc.) et des citoyens afin de répondre concrètement aux quatre grands enjeux identifiés pour Charleroi en 2020 : l'attractivité et le cadre de vie, la mobilisation pour l'emploi, le développement des savoirs ainsi que le rassemblement des forces.

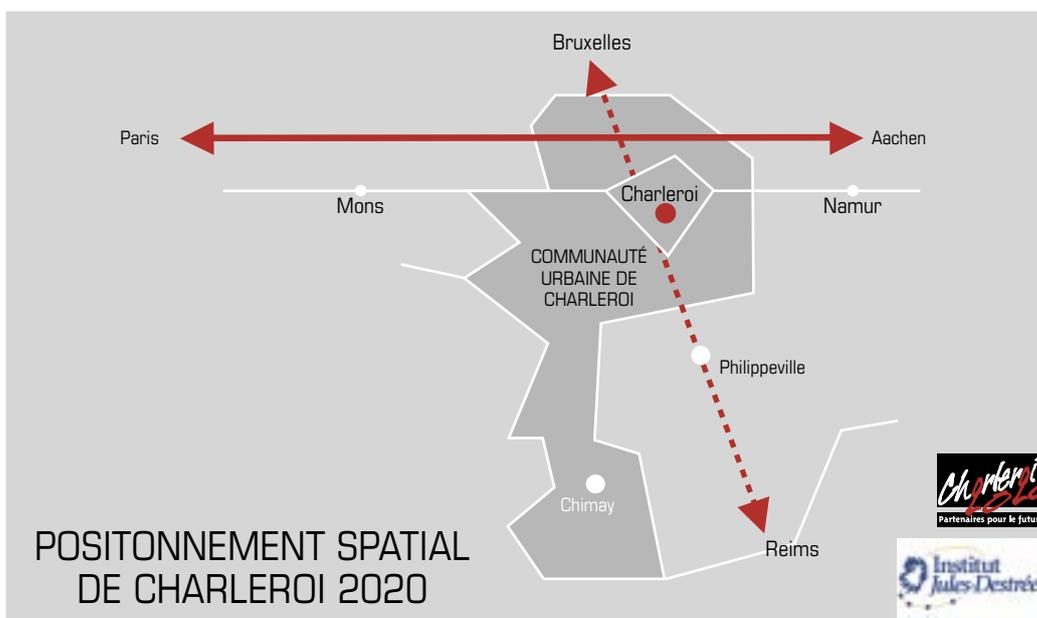
La vision est tributaire de deux réalités pré-existantes : le territoire (c'est-à-dire l'espace géographique de référence) et les valeurs auxquelles les Carolos sont attachés (qui constituent en quelque sorte leur « territoire mental »).

Elle se traduit par 5 finalités à considérer comme des idéaux à atteindre.

3.2.1. Un territoire et des valeurs

Charleroi, c'est un pôle urbain wallon de 200.000 habitants formé de quinze anciennes communes fusionnées dans un bassin de vie aux contours imprécis de plus ou moins 500.000 habitants. Cet espace à géométrie variable peut prendre différentes formes : agglomération, communauté urbaine,

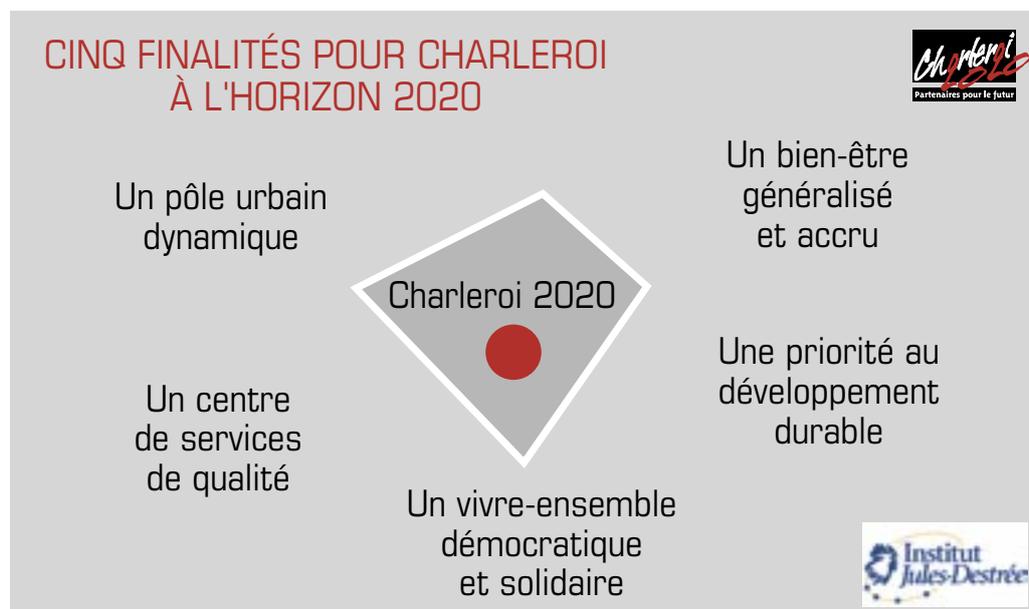
arrondissements de Charleroi et Thuin, région urbaine, bassin d'emploi, pôle régional, etc. Si l'on prend à la fois en compte l'emploi, le commerce, la santé et la scolarité, l'espace que structure Charleroi s'étire au-delà de la communauté urbaine, englobant toute la botte du Hainaut, s'étendant vers Namur et vers Givet, plus loin que les limites provinciales. C'est donc dans l'interaction entre, d'une part, le cœur de ce système que constitue la ville et, d'autre part, ce large espace de vie, qu'il faut concevoir le développement de Charleroi. Cet ensemble doit s'ouvrir aux quatre points cardinaux : vers Namur – capitale de la Wallonie – puis Liège et Cologne, vers Reims et Paris, vers Mons et Lille, mais aussi vers Bruxelles, l'Européenne, et Anvers.



La vision proposée par les Carolorégiens d'aujourd'hui repose aussi sur des valeurs qui les lient et qu'ils veulent voir se pérenniser : la solidarité et l'égalité des chances, la reconnaissance de la diversité culturelle, une pensée optimiste et un comportement à la fois responsable et positif, la volonté et la recherche constantes d'un progrès, tant économique que social, le courage et la culture du travail bien fait, une convivialité cultivée au travers des siècles, ainsi que le juste équilibre entre l'intérêt personnel et l'intérêt collectif.

3.2.2. Cinq finalités pour Charleroi

Cinq finalités, c'est-à-dire cinq buts généraux considérés comme possibles à réaliser, ont été déterminés comme idéaux à atteindre pour Charleroi en 2020 : un pôle urbain dynamique, un centre de services de qualité, un bien-être généralisé et accru, une priorité au développement durable, un vivre-ensemble démocratique et solidaire.



Un pôle urbain dynamique

Le rôle de Charleroi sera renforcé, au départ d'un centre-ville renouvelé, embelli, cohérent et dynamique sur les plans économique, culturel et social. Le territoire sera mieux aménagé pour permettre un habitat agréable et équilibré. Le logement sera rénové et modernisé, l'accessibilité sera accrue et la mobilité rééquilibrée au profit des modes de déplacement conviviaux. Les entreprises du secteur tertiaire, de nombreux commerces de qualité, des centres de recherches et de jeunes familles réinvestiront le cœur urbain. Le maillage de ce centre urbain avec sa périphérie immédiate sera réalisé.

Un centre de services de qualité

Charleroi sera conforté au sein de la Communauté urbaine dans son rôle de centre de services de qualité. Tourné vers la population et vers les entreprises du bassin, ce centre de services créera les conditions d'un développement nouveau, générateur d'emplois diversifiés accessibles au plus grand nombre et de richesses pour la région. La vocation estudiantine sera très largement développée et Charleroi exercera une fonction spécifique d'accueil de l'enseignement supérieur et universitaire privilégiant les connections aux entreprises, aux laboratoires scientifiques ainsi qu'aux services hospitaliers et sociaux de pointe.

Un bien-être généralisé et accru

Tant la qualité de vie et de l'environnement dans les quartiers que la participation des habitants aux projets de logement, d'énergie, d'urbanisme, seront accrues et généralisées de manière à apporter un supplément de bien-être aux citoyens, entreprises, associations. L'emploi productif sera considérablement développé de telle sorte que Charleroi en redevienne un symbole. La sécurité et la paix publiques et privées seront renforcées. De nombreux services de proximité et des activités sportives et culturelles à la portée de tous contribueront à une meilleure cohésion sociale ainsi qu'à un climat de créativité, d'innovation et d'entreprenariat.

Une priorité au développement durable

Charleroi s'inscrira de façon plus résolue dans la perspective du développement durable. Cela signifie que l'impact de toute action sera mesuré non seulement en fonction de son apport à court ou moyen terme mais aussi, de manière prospective, sur les générations futures. Aussi, au-delà des mesures nécessaires sur les plans économique, social et environnemental, une attention particulière sera accordée à l'élévation générale du niveau culturel, artistique et intellectuel de Charleroi.

Un vivre-ensemble démocratique et solidaire

Tous les acteurs du développement – et donc aussi les citoyens – construiront collectivement un vivre-ensemble de la région carolorégienne basé sur la démocratie, la solidarité et la mixité sociale. Tant les autorités publiques que les citoyens banniront les exclusions sociales, lutteront contre l'isolement des personnes et feront la chasse aux discriminations ainsi qu'aux injustices. Ce nouveau vivre-ensemble favorisera la confiance en elles-mêmes et l'autonomie des personnes parce qu'une solidarité bien comprise doit s'appuyer sur un exercice plein et entier de la responsabilité personnelle.

3.2.3. Vers un ensemble de projets communs

C'est au départ d'un ensemble de projets – petits et grands mais communs et cohérents – que le bassin de Charleroi améliorera son image, son attractivité et se redéploiera. Un cœur urbain sera reconstruit et bien connecté à des pôles multiservices et résidentiels fédérateurs, accessibles et ouverts, par une infrastructure de communication rapide afin de conforter le positionnement du bassin de Charleroi sur les eurocorridors. Cet ensemble sera créé à la mesure des femmes et des hommes et permettra d'assurer la cohésion sociale et le renouveau culturel de Charleroi.

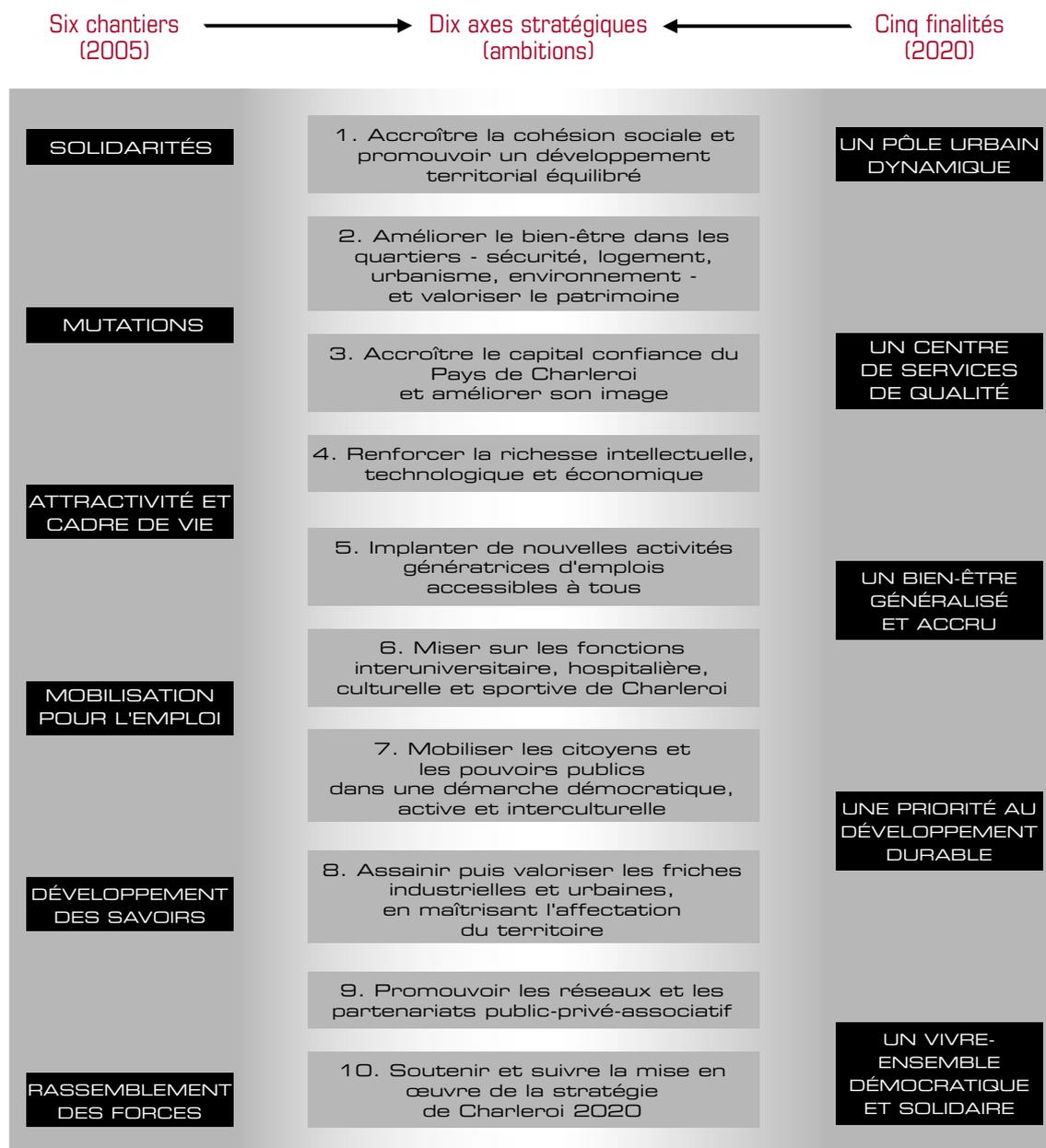
Expression de la nouvelle dynamique engagée par toutes les parties prenantes du développement régional carolorégien et de leur détermination à s'investir, la Fondation *Charleroi positive* s'affirme comme une première étape symbolique de la présente vision. Cette fondation d'utilité privée, autonome et soutenue par les secteurs privés et publics, recevant l'appui de toutes les formations politiques démocratiques, entend montrer aux Carolorégiens qu'ils ont les moyens et les outils qui leur permettent de renforcer leur confiance en l'avenir et en eux-mêmes.

4. La définition des axes stratégiques (ambitions)



4. La définition des axes stratégiques

Entre les six grands chantiers de Charleroi et les cinq finalités de la vision à l'horizon 2020, il s'agit de jeter un pont qui nous permettra de réaliser un maximum de souhaitables. Dix axes stratégiques (ambitions) ont été élaborés collectivement pour former un plan structuré. Ils serviront, dans un deuxième temps, de supports pour les actions concrètes. Un contrôle de cohérence a été réalisé entre les enjeux, les axes stratégiques et les finalités en tissant un haubanage complexe.



4.1. Accroître la cohésion sociale et promouvoir un développement territorial équilibré

Une meilleure cohésion sociale et un développement équilibré des 55 quartiers de Charleroi nécessiteront que soit menée une politique volontariste d'aménagement du territoire, de logement, d'éducation, de formation, d'emploi, de culture, Cette politique permettra d'attirer une population variée, de réussir l'intégration de tous et de garantir la performance de l'action sociale.

Capitale sociale de la Région wallonne abritant les para-régionaux sociaux (Forem, SWL, AWIPH, etc.), Charleroi est reconnue pour le dynamisme et le volontarisme de son action sociale. Elle devra se battre pour continuer à mériter ce titre car l'inégalité frappe durement bon nombre de ses citoyens. Dès lors, il s'agira d'y instaurer une véritable mixité sociale car la ville ne doit pas être seulement attractive pour les personnes à faibles revenus. Cela exigera aussi de prévenir et d'éviter les fractures sociales, l'accroissement des inégalités, de donner une véritable chance à chacun et de reconnaître à tous le droit à une pleine citoyenneté.

4.2. Améliorer le bien-être dans les quartiers – sécurité, logement, urbanisme, environnement – et valoriser le patrimoine

L'amélioration du bien-être des habitants doit être l'une des ambitions stratégiques fondamentales de Charleroi. Cet accroissement se réalisera par la mise en œuvre de politiques innovantes en matière de sécurité (faire de Charleroi une ville objectivement sûre par une approche intégrale et intégrée de la sécurité), de logement (développer l'offre et la qualité du logement proposé), d'urbanisme (un projet volontariste de rénovation à grande échelle), d'environnement (salubrité et qualité de l'eau, de l'air et maîtrise du bruit) et de mobilité (renforcer la convivialité, l'accessibilité et la connexion vers l'extérieur).

Cette ambition se concrétisera également grâce à une valorisation de toute forme de patrimoine : immobilier, mobilier, immatériel ou naturel.

4.3. Accroître le capital confiance de Charleroi et améliorer son image

L'image de Charleroi est trop souvent négative. Le caractère dégradé du cadre de vie et de l'environnement y contribue largement. Le déficit d'image est tel que les habitants eux-mêmes ne sont pas toujours conscients de l'attrait et des réussites de leur ville même lorsque ceux-ci sont reconnus à l'extérieur.

La prise de conscience des potentialités de Charleroi, tant par ses habitants qu'au-delà de ses frontières, est pourtant fondamentale. L'ambition consistera à se singulariser culturellement, économiquement et socialement, ce qui rendra possible la construction d'une nouvelle image de marque positive.

4.4. Renforcer la richesse intellectuelle, technologique et économique

Charleroi offre un tableau sombre en termes d'emploi (taux d'emploi très insuffisant, déficit de création d'emplois, faible qualification des travailleurs, tissu économique vieillissant) et de développement des savoirs (formation insuffisante, carences culturelles et intellectuelles, faible valorisation des compétences).

L'ambition de renforcer la richesse intellectuelle, technologique et économique de Charleroi vise à apporter une réponse à ce constat réservé. Elle nécessite une amélioration des performances intellectuelles et éducatives, un redéploiement de l'enseignement et de la formation, le maintien des ressources en recherche et développement, le renforcement d'un tissu d'entreprises actives dans le domaine de l'info-bio-tech.

4.5. Implanter de nouvelles activités génératrices d'emplois accessibles à tous

L'augmentation du volume d'emplois passera par la création de nouvelles activités économiques, ce qui supposera d'améliorer la qualité des infrastructures d'accueil, de mobiliser tous les opérateurs potentiels, de valoriser les ressources et les atouts locaux.

Toutefois, situer l'avenir de Charleroi sur le seul plan de l'innovation risque d'engendrer une cassure, compte tenu du fait que la moitié des demandeurs d'emploi de moins de trente ans n'a pas terminé l'enseignement secondaire supérieur et que 30 % de ces jeunes sont inoccupés depuis plus de cinq ans.

Il faudra donc veiller à ce que la création d'emplois bénéficie à tous les habitants sans distinction d'âge, de sexe, de culture ou de niveau de qualification.

4.6. Miser sur les fonctions interuniversitaire, hospitalière, culturelle et sportive de Charleroi

Charleroi dispose de points forts: une implantation grandissante des universités, un réseau hospitalier en pleine expansion, des acteurs culturels créatifs dont certains sont reconnus internationalement (Charleroi/Dances, Palais des Beaux-Arts/Eden, Musée de la Photographie, etc.) et des activités sportives de haut niveau lui permettant de se positionner comme capitale wallonne dans le domaine, voire même au niveau européen (ex: le tennis de table avec La Villette et le basket-ball avec les Spirou).

L'ambition consistera à miser davantage sur ces potentialités et à les renforcer.

4.7. Mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics dans une démarche démocratique, active et interculturelle

L'avenir de Charleroi nécessitera une mobilisation des citoyens et des pouvoirs publics dans une démarche démocratique, respectueuse des droits de l'Homme et interculturelle menée sur le long terme. Elle sera facilitée par une plus grande implication des quartiers dans la mise en œuvre de Charleroi 2020.

Dans le même esprit, l'apport des communautés issues de l'immigration sera accru et valorisé.

4.8. Assainir puis valoriser les friches industrielles et urbaines, en maîtrisant l'affectation du territoire

Si le redéploiement économique de Charleroi doit passer par l'innovation et le développement d'activités nouvelles, particulièrement dans les secteurs dits de pointe, il suppose aussi l'assainissement, la réaffectation et la valorisation des anciens sites industriels désaffectés dont beaucoup sont en-

clavés dans l'habitat. Leur présence rend particulièrement difficile tout développement territorial équilibré et handicape considérablement la mise en place d'une nouvelle image. La disparition de ces chancre ainsi que des friches urbaines constituera également un élément important pour l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité de la ville vis-à-vis de l'extérieur.

4.9. Promouvoir les réseaux et les partenariats public-privé-associatif

Pour que des actions véritablement efficaces puissent être entreprises, il faudra que s'établissent des synergies entre les différents acteurs locaux. Les opérateurs territoriaux, privés ou publics – Communauté urbaine, Igretec, Ville de Charleroi, Agoria, Chambre de Commerce, syndicats, etc. – devront être mis en réseau et les partenariats multipliés dans des domaines tels que la culture, le logement, l'enseignement, l'emploi et l'aménagement du territoire. La promotion des réseaux et des partenariats aboutira à une plus grande cohérence et une meilleure transversalité dans les politiques menées. L'élaboration d'un pacte associatif permettra aux associations de jouer pleinement un rôle dans ces partenariats.

4.10. Soutenir et suivre la mise en œuvre de la stratégie de Charleroi 2020

Charleroi 2020 ne pourra véritablement être considérée comme une réussite que si, au lendemain de la réflexion, sont instaurés des mécanismes de soutien et de suivi de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci pourraient notamment prendre la forme de réseaux de partenaires travaillant sur des projets concrets et d'un observatoire stratégique utilisant des méthodes d'évaluation, de veille et d'anticipation.

L'ambition sera de donner aux acteurs locaux les informations nécessaires pour accroître leur efficacité, pour mieux coordonner et actualiser leurs actions en faveur du développement de Charleroi.

Dix ambitions / axes stratégiques pour Charleroi 2020

1. Accroître la cohésion sociale et promouvoir un développement territorial équilibré
2. Améliorer le bien-être dans les quartiers - sécurité, logement, urbanisme, environnement - et valoriser le patrimoine
3. Accroître le capital confiance du Pays de Charleroi et améliorer son image
4. Renforcer la richesse intellectuelle, technologique et économique
5. Implanter de nouvelles activités génératrices d'emplois accessibles à tous
6. Miser sur les fonctions interuniversitaire, hospitalière, culturelle et sportive de Charleroi
7. Mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics dans une démarche démocratique, active et interculturelle
8. Assainir puis valoriser les friches industrielles et urbaines, en maîtrisant l'affectation du territoire
9. Promouvoir les réseaux et les partenariats public-privé-associatif
10. Soutenir et suivre la mise en œuvre de la stratégie de Charleroi 2020



5. La formulation et la mise en œuvre des actions innovantes



5. La formulation et la mise en œuvre des actions innovantes

5.1. Formulation

Pour réaliser ses ambitions stratégiques, Charleroi devra s'appliquer à mener des actions à court, moyen et parfois long terme. Les forums thématiques et transversaux ainsi que le Comité de pilotage en ont identifié plus de 430 dont 184 ont été classées prioritaires. Les actions sont regroupées dans 20 grands projets (actions-cadres) transversaux, innovants et générateurs d'effets multiplicateurs. Ils correspondent aux enjeux majeurs qui attendent Charleroi à l'horizon 2020. Certaines de ces actions sont déjà en chantier et ont trouvé leurs porteurs. D'autres sont des idées qu'il serait souhaitable de concrétiser dans les années à venir.

Dix ambitions et vingt actions-cadres

1. Accroître la cohésion sociale et promouvoir un développement territorial équilibré	↔	Cœur de ville
		Utopia
2. Améliorer le bien-être dans les quartiers - sécurité, logement, urbanisme, environnement - et valoriser le patrimoine	↔	Pôle des savoirs
		Charleroi imaginaire
3. Accroître le capital confiance du Pays de Charleroi et améliorer son image	↔	Porte Ouest / Ville pilote
		Patrimonia
4. Renforcer la richesse intellectuelle, technologique et économique	↔	Ateliers de l'enseignement et de la formation
		Halte à la pauvreté
5. Implanter de nouvelles activités génératrices d'emplois accessibles à tous	↔	Pacte associatif
		Centres d'excellence économique
6. Miser sur les fonctions interuniversitaire, hospitalière, culturelle et sportive de Charleroi	↔	Accès et mobilité
		Ecocity
7. Mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics dans une démarche démocratique, active et interculturelle	↔	Bassin de soins de Charleroi
		Fil vert - fil bleu
8. Assainir puis valoriser les friches industrielles et urbaines, en maîtrisant l'affectation du territoire	↔	Securb
		Vigie stratégique
9. Promouvoir les réseaux et les partenariats public-privé-associatif	↔	Festivalia
		Promoville
10. Soutenir et suivre la mise en œuvre de la stratégie de Charleroi 2020	↔	Habitat +
		Ville sans friches

5.1.1. Cœur de ville

La requalification du centre-ville, le cœur urbain de Charleroi situé à l'intérieur du petit ring, constitue un élément-clé et prioritaire pour l'avenir du Pays de Charleroi tout entier. Outre la mise en œuvre d'une politique de lutte contre les taudis et les logements abandonnés, la rénovation du cœur urbain passera par la construction ou la réhabilitation du logement moyen et supérieur (voir Habitat +).

L'espace libéré par l'hôpital civil lors de son transfert à Bon Air devra être réaffecté. Il en va de même pour le **centre de tri postal**. Les **places du Manège, de la Digue et Albert 1^{er}** seront réaménagées tandis qu'une **réimplantation d'activités** économiques et commerciales prendra en compte le nécessaire équilibre entre le logement et les espaces économiques. Une grande attention sera portée au maintien d'une mixité sociale.

Pôle d'attraction, de bien-être et de sécurité, le centre-ville renforcera également son rayonnement culturel par la création de la « **Porte des Arts** » (nouvelle infrastructure permettant une économie d'échelle dans la création et l'usage des salles indispensables à plusieurs opérateurs) et l'installation d'un **nouveau Musée des Beaux-Arts** en bord de Sambre, au quai de Brabant. De même, le renforcement des activités sportives en centre-ville pourra se poursuivre par la construction d'un **athlédome** qui complétera utilement le Spiroudome, le Stade du Pays de Charleroi et la piscine olympique Hélios. Ce pôle sportif en centre-ville sera encore renforcé par l'installation au CECS La Garenne du **Centre de formation des élites sportives de la Communauté française**.

Cette action de requalification du cœur, qui se fera en symbiose avec le grand projet urbanistique Utopia, devra intégrer un nouveau **balisage** du territoire, une **signalétique** efficace, un « **concept de trottoir** » accessible à tous les usagers et un **plan lumière** mettant en valeur les bâtiments remarquables.

5.1.2. Utopia

Utopia est un projet phare en terme de centralité urbaine. Il consiste en une transformation de la ville au départ de son noyau historique central, dans une optique de multifonctionnalité et de plurimodalité. Il repose sur quatre actions-clés : la création de **deux plateaux de développement économique** (un sur le site Expos/Beaux-Arts - ancienne Garenne et l'autre aux abords nord du Terril des Piges), la réalisation d'une **passerelle** entre les deux plateaux et la construction d'une route entre le centre-ville et la périphérie (liaison avec Dampremy, la route de Mons et l'entrée Ouest de Charleroi). Ce projet induit également une rénovation de la **gare de bus des Beaux-Arts** et la création d'une **gare SNCB** à la hauteur de la rue de l'Ancre, avec connexion vers l'aéroport et l'aéropôle.

Utopia permettra un remodelage en profondeur de la zone concernée en créant un cadre environnemental de qualité, favorable à l'accueil de nouvelles activités et de nouveaux habitants. Il devra intégrer le **projet Forum/invest** qui se propose de construire sur l'actuel site de Charleroi Expo un nouveau parc d'expositions, un vaste complexe commercial, cinq niveaux de parking, un centre de colloques, un hôtel, une seniorerie, des logements et une garderie d'enfants.

5.1.3. Pôle des savoirs

Pour renforcer la richesse intellectuelle de Charleroi, il sera opportun de mettre en place des structures d'accueil immatérielles et matérielles pour les enseignements supérieur et universitaire, contribuant à la création d'un **campus interuniversitaire**.

Une seconde action consistera en l'ouverture d'une **Maison des Etudiants** susceptible de favoriser des projets communs, qu'ils soient sportifs, culturels, scientifiques ou relatifs à l'accueil d'étudiants venant d'autres pays.

Une troisième action qui permettra, en outre, de renforcer l'image de marque de Charleroi, sera l'organisation annuelle de l'événement « **Les Nobels en résidence** » consistant à inviter durant une dizaine de jours un prix Nobel dans le cadre d'un cycle de conférences.

Autres pistes possibles : édition d'un *Carolo-campus*, réalisation d'un programme de vulgarisation de la société de l'information, création d'une grande bibliothèque virtuelle accessible à tous et développement d'un plan « *Charleroi polyglotte* ».

5.1.4. Charleroi imaginaire

Le secteur de l'image étant historiquement un point fort, Charleroi Imaginaire initiera une synergie entre tous les acteurs concernés pour créer un pôle d'excellence dans ce domaine. Les Editions Dupuis, entourées de créateurs audiovisuels et culturels, feront de Charleroi un lieu de créativité numérique comprenant un **centre de création d'images** assistées par ordinateur, une **formation** spécifique, un **laboratoire** de recherche, des **banques d'images**, etc. Un autre type d'action pourrait être l'organisation récurrente d'un **festival de la bande dessinée** rassemblant auteurs, éditeurs, libraires, lecteurs et la création d'un **centre permanent consacré à la BD** (salles d'exposition, centre de documentation, bibliothèque).

5.1.5. Porte Ouest/Ville pilote

Le projet « Porte Ouest/Ville pilote » vise à créer dans la partie ouest de Charleroi un espace rénové qui constituera une entrée de ville attractive et un quartier agréable tirant parti de la ceinture verte entourant Charleroi. Le projet se traduira par les réalisations suivantes : réaménagement de la **route de Mons** et mise en place d'un **plan logement** visant à créer à Marchienne Etat des logements moyens dans une vingtaine d'immeubles inoccupés ; mise en œuvre d'une **base de loisirs actifs**, création d'une **halte bateau** au Château de Cartier ; d'un **port de plaisance** et d'un **amphithéâtre** aux abords de la Maison pour Associations ; sauvetage de la **Brasserie des Alliés** (restauration des façades, installation de logements moyens et d'espaces destinés aux PME) ; requalification de l'ancienne fonderie Thiébaud en **logement pour jeunes ménages et en centre d'hébergement** pour touristes et visiteurs.

Une deuxième action consistera à faire de la Porte Ouest un **espace pilote** d'étude, de recherche, d'expérimentation, de promotion et de développement de tout ce qui peut, d'une part, restaurer et accroître la qualité de vie en milieu urbain post-industriel et, d'autre part, concourir à la mise en œuvre d'énergies nouvelles et renouvelables. Ces deux démarches fondamentales s'inscriront dans une perspective de développement global et durable en intégrant et en évaluant les progrès les plus récents en matière d'énergie, de dépollution des sols et de l'air, d'habitat, d'aménagement du territoire, d'esthétique et d'équipement urbains, de gestion citoyenne, de développement économique et social, de communication, d'enseignement et de formation.

Une troisième action audacieuse, appelée **Futura-sur-Sambre**, consistera en la création d'un pôle résidentiel de qualité et d'esprit innovant dans les limites du site désaffecté de l'ancienne centrale électrique de Marchienne-au-Pont (logements technologiquement avancés à destination d'une population jeune et entreprenante).

5.1.6. Patrimonia

L'accroissement du capital confiance des habitants passera par la prise de conscience de leur patrimoine et par sa valorisation, tant pour eux que pour l'extérieur. Différentes actions y contribueront. La première consistera en la réalisation d'un **inventaire** exhaustif du patrimoine immobilier/mobilier carolorégien et d'un **plan de mise en valeur**. Parmi les éléments du patrimoine à valoriser figureront le **beffroi** de l'Hôtel de Ville de Charleroi (repris dans l'inventaire du patrimoine mondial de l'Unesco) et la **forteresse Vauban** (projet européen Septentrion prévoyant la création d'un centre d'interprétation et d'un parcours fléché).

Une seconde action - purement symbolique - serait la **conservation d'un outil de la sidérurgie**, tel qu'un haut-fourneau, pour autant qu'il trouve sa place dans un projet d'aménagement plus large. A cet égard, l'avenir du haut-fourneau de Marcinelle doit faire l'objet d'une attention particulière.

Enfin, le futur **Centre d'évocation du folklore et des traditions populaires** de Jumet constituera un moyen appréciable pour l'appropriation citoyenne des traditions de la région qu'il faudra intégrer dans la politique muséale globale de la ville. Il permettra de sauvegarder et de valoriser ce type de patrimoine immatériel.

Autres pistes possibles : *embellissement extérieur des bâtiments communaux, organisation d'un concours annuel de la façade la mieux restaurée et préservation des archives écrites et photographiques.*

5.1.7. Ateliers de l'enseignement et de la formation

L'amélioration de l'efficacité de l'école doit constituer une priorité. Elle permettra un renforcement de la richesse intellectuelle et un accroissement de la cohésion sociale susceptibles de réduire le déficit majeur en matière de réussite dans l'enseignement secondaire. Huit actions y contribueront : la **détection précoce** de troubles pouvant compromettre le développement de l'enfant, la multiplication des **maisons ouvertes** (notamment pour accompagner les parents dans le soutien et l'encadrement psychomoteur ou affectif de leurs enfants et pour leur permettre d'accéder eux-mêmes à des formations), l'amélioration de la **maîtrise de la lecture**, l'**augmentation du niveau de réussite** au terme du premier degré du secondaire (en développant la collaboration entre écoles primaires

et secondaires), la promotion de la **connaissance des métiers** dès la fin du primaire grâce à des structures d'interface, la mise en œuvre d'un **projet expérimental d'immersion professionnelle** (pour permettre un contact permanent et précoce de l'élève avec le monde de l'entreprise et le développement des compétences par l'approche active et fonctionnelle de celle-ci dans le secondaire), la création d'une **maison de l'enseignement** pour une information pluraliste, indépendante des réseaux et, enfin, le **soutien aux structures d'interface** faisant appel à des personnes disponibles, bénévoles et issues du monde de l'enseignement ou de l'entreprise.

***Autres pistes possibles :** promotion de la mini-entreprise dans le secondaire, encouragement des jumelages et des expérimentations entre écoles, développement des formations à distance, renforcement de la compétence des dirigeants et du personnel des TPE/PME, création d'un observatoire de l'éducation, de l'enseignement et de la formation ainsi que la promotion d'un enseignement supérieur artistique.*

5.1.8. Halte à la pauvreté

La lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale est par excellence un projet multidimensionnel. Les déterminants qui expliquent la précarisation sont connus: niveau des études, qualité du logement et possibilités d'emploi. S'ils ne croissent pas de manière sensible, l'action sociale sera toujours plus nécessaire mais difficilement en mesure de résorber à elle seule la fracture sociale. Si la mise en œuvre d'un **pacte associatif** (voir projet du même nom) peut contribuer à réduire cette fracture, une **politique sociale active** du CPAS, de la Mirec, du Forem et d'autres partenaires doit être, dans le même temps, poursuivie pour permettre de répondre aux attentes des citoyens précarisés et des employeurs. Elle privilégiera l'intégration, l'insertion professionnelle et la mise au travail.

Faire de Charleroi une **ville sans mendiants et sans mendicité** constituera une autre action majeure de cette lutte contre la pauvreté avec un ensemble de mesures préventives, curatives et répressives saines partant du principe fondamental qu'il s'agit de chasser la pauvreté et non les pauvres. Ces mesures pourront être initiées par une nouvelle **table ronde sur la pauvreté**. Il conviendra notamment de prévenir et de détecter les besoins vitaux, de créer des lieux d'écoute de ces publics et de les associer dans la construction de leur projet de vie.

Une action pourra également être menée en matière de logement au travers d'une **campagne de lutte contre la multiplication des garnis** et d'un **accroissement des moyens de la Régie foncière**, pour permettre d'agir de manière plus proactive.

5.1.9. Pacte associatif

La concrétisation de réseaux et de partenariats entre les secteurs public, privé et associatif se réalisera au travers de la mise en œuvre d'un **pacte associatif** entre les associations et les autorités communales, épaulées par une **administration modernisée**. Par ce pacte, l'autorité locale s'engage à respecter l'indépendance du secteur associatif et à garantir plus de transparence et d'efficacité dans le financement du secteur. Quant au secteur associatif, il s'engage à pratiquer une bonne gouvernance interne, à informer et à consulter ses membres, les bénévoles, les usagers et les partenaires. Il s'agit en fait d'une véritable contractualisation locale entre les pouvoirs publics et les associations.

Au-delà de sa dimension sociale importante, le pacte associatif doit couvrir d'autres secteurs tels que la citoyenneté, la santé, la formation de base des adultes, la sécurité, la culture, le sport, etc. Il pourrait même prendre la forme de « **projets de quartier 2020** » consistant à mener à l'échelle des quartiers une démarche identique à celle réalisée pour l'ensemble de la ville au travers de Charleroi 2020 (vision, ambitions, actions prioritaires).

***Autres pistes possibles :** diffusion d'un schéma d'organisation de la Ville de Charleroi, mise sur pied d'un call-center communal, élaboration d'un inventaire systématique des services communaux et de leurs compétences, édition d'un mémento annuel sur l'ensemble des services à la population, coordination des actions culturelles dans les quartiers, soutien des professionnels de l'humanitaire, développement des maisons de la solidarité et des espaces-citoyens, formations en français-langue étrangère pour les allochtones, création d'un interprétariat social, assistance aux problèmes communicationnels des personnes immigrées du 3e âge et actualisation du CD « Citoyenneté et Dialogue ».*

5.1.10. Centres d'excellence économique

La création et le développement de centres d'excellence économique (proposés dans le cadre du « Plan d'action régional pour le Pays de Charleroi ») permettront d'accroître l'emploi et la richesse.

Le **Wallonia Biotech Center**, incubateur de spin-offs dans le secteur de la biotechnologie, rassemble actuellement pas moins de 350 chercheurs en différents lieux de l'aéroport : l'Institut de Biologie et de Médecine Moléculaires (IBMM), Biovallée et l'Institut de Médecine Immunitaire (IMI), ainsi que sept entreprises. Il s'agira de compléter les infrastructures existantes et de créer des outils à composante plus immatérielle chargés de remplir des missions spécifiques (conseils et solutions de financement).

S'inspirant du modèle de réussite que constitue déjà le Wallonia Biotech Center, la création d'un Centre d'excellence et de compétence en design (Wallonia Design Center) sera entreprise. Cette initiative comblera le retard de la Wallonie dans ce domaine. Initié par Héraclès, ce projet pourrait faire l'objet de plusieurs partenariats : intercommunales, chambres de commerce et d'industrie, fédérations sectorielles d'entreprises, etc. La création du **Wallonia Design Center** serait doublée d'une vaste opération de sensibilisation et d'accompagnement des TPE/PME sur le sujet, en collaboration avec des entreprises spécialisées. Le Wallonia Design Center pourrait également constituer une des facettes du projet Charleroi Imaginaire.

Autres pistes possibles : centre de calcul intensif de niveau européen, outils et services de « web-mining », centre de recherche technologique en électronique de puissance, pôle régional de qualité logicielle et agence de communication pour TPE/PME.

5.1.11. Accès et mobilité

Afin d'augmenter l'attractivité de la ville, il importera de travailler à l'amélioration de l'accessibilité de et à partir de Charleroi et au renforcement de la mobilité. Au niveau routier, l'achèvement de la **voie rapide Charleroi-Maubeuge** (N 524) et la finalisation de la **sortie Sud** permettant la connexion du R3 vers Rocroi, Charleville et Reims (E 420) constitueront les deux actions majeures à concrétiser. Au plan ferroviaire, l'accent sera mis sur le maintien du passage par Charleroi de la **ligne Thalys Paris-Cologne** et sur la **modernisation de la dorsale wallonne**. Le développement de l'aéroport de Charleroi pourra être renforcé par une amélioration de la qualité des **liaisons routières et ferroviaires entre Gosselies et le centre-ville**. La bonne intégration de Charleroi dans le **réseau européen des voies d'eau** sera privilégiée car elle constitue un facteur important d'accessibilité tant au point de vue économique que touristique.

Au niveau du transport public, les travaux de **fermeture de la boucle centrale du métro** et les **prolongements du réseau** vers Gilly et Gosselies, devront être finalisés. Outre une **adaptation des infrastructures pour les usagers moins valides**, la mobilité dans le centre urbain sera également améliorée par un éventail d'actions : création de **parkings de persuasion**, élaboration d'un **plan de mobilité pour l'administration communale** et mise en place d'une **cellule de coordination** de la politique de la mobilité. En outre, une **campagne de sensibilisation** dans le cadre de la Semaine de la Mobilité impliquera entreprises, écoles et institutions et favorisera la mise en route de plans de mobilité à l'échelle de ces acteurs.

Autres pistes possibles : plan de réorganisation/rabattement des lignes TEC, promotion des jetons de mobilité, signalisation et gestion électronique des parkings publics, aménagement des trottoirs et des cheminements pour piétons et cyclistes.

5.1.12. Ecocity

Pour rendre Charleroi attractive et améliorer le bien-être de ses habitants, la sensibilisation de la population à la qualité de l'environnement et au développement durable constitue une étape obligée.

Pour faire de Charleroi une « Ecocity », six actions sont proposées : **journée de l'environnement**, affichage de **messages humoristiques** en matière de prévention ou de répression (campagnes en collaboration avec le secteur privé comme la FEDIS, la FEBIAC, etc.), mise en place d'un **observatoire** des comportements en environnement (consommateurs, PME et industries), création d'un **centre de ressources** pour soutenir les comités d'habitants dans leurs efforts de sensibilisation à

l'environnement, renforcement des **contrôles** préventifs ou répressifs en matière d'exploitation des installations industrielles et **sanction des incivilités** en matière de propreté (amendes administratives).

Un **programme communal de développement des sources alternatives d'énergie** (éoliennes, bio-méthanisation, panneaux solaires, etc.) sera parallèlement mis en œuvre.

5.1.13. Bassin de soins de Charleroi

A Charleroi, les hôpitaux sont un acteur économique majeur. Avec plus de 8.000 membres du personnel, ils ont l'ambition d'apporter un service de niveau universitaire tout en gardant les qualités humaines essentielles. Les travaux de rénovation et d'extension sur le site de Notre-Dame et la construction d'un nouveau CHU de Charleroi à Lodelinsart vont non seulement modifier le paysage hospitalier mais aussi celui de la ville. Afin que la recherche d'une vitrine universitaire et la course aux technologies médicales les plus performantes ne mènent pas à une politique hospitalière à deux vitesses, il s'agit de garantir un service hospitalier traditionnel de qualité et accessible à tous. Les différents centres hospitaliers doivent vivre une saine émulation et avoir le souci commun d'agir pour la qualité de la santé et de l'emploi. Une synergie entre eux permettra la création d'un véritable bassin de soins.

Cette mise en œuvre passera par des actions telles que: poursuite des **partenariats dans les techniques de pointe**, mise en place de **réseaux de services** (soins palliatifs, toxicomanie, santé mentale, gériatrie, préparation et suivi des naissances), **raccourcissement des séjours hospitaliers**, organisation de **gardes communes** dans les hôpitaux, **assistance aux médecins généralistes de garde** et multiplication des expériences en matière de **télé médecine** et de **télématique médicale**.

Autres pistes possibles: rencontre des besoins des personnes handicapées et du 4^e âge, augmentation des services de maintien à domicile, promotion d'une stratégie d'éducation à la santé, réponse aux problématiques de santé spécifiques (Alzheimer, diabète, ...) et mise en réseau des services psychiatriques et de santé mentale.

5.1.14. Fil vert – fil bleu

Accroître le bien-être des habitants dans les quartiers peut aussi contribuer à rendre Charleroi plus attractive pour les visiteurs extérieurs. Une série d'actions déclinées en vert et bleu peuvent concourir à la réalisation de ce double objectif. Le « fil vert » rassemble les actions visant à accroître les zones naturelles par la création de poumons de verdure dans la ville, par une attention accrue et des moyens apportés à la création et à l'entretien des sentiers, du réseau Ravel, des espaces verts publics ou privés. Une action majeure de ce « fil vert » consistera en la **valorisation des terrils** au travers du projet fédérateur « Chaîne des Terrils ». Cette mise en valeur peut avoir un effet direct sur l'image, sur le développement d'activités de loisirs, de projets culturels, d'activités pédagogiques, sur la création d'emplois et sur la mobilité liée au développement du Ravel. De plus, le futur **Centre d'interprétation de la nature** aux abords du parc de la Serna contribuera de manière significative à la promotion de la zone verte de Charleroi.

Le « fil bleu » concerne l'élément aquatique: amélioration des **chemins de halage** et **entretien des plans d'eau** (rivières, ruisseaux, lacs et étangs). La Sambre pourrait être rendue aux citoyens en étudiant un **cheminement doux** entre le centre-ville et Marchienne par les chemins de halage, ce qui impliquerait un effort de propreté et d'embellissement des usines. Ce fil bleu pourra également se concrétiser par une politique cohérente de développement du **tourisme fluvial** dans le cadre de la Communauté urbaine, en tenant compte de quatre projets: les haltes ou relais nautiques, le port de plaisance de la Porte Ouest et les **parcs naturels** Haute Sambre et Sambre/Heure.

5.1.15. Securb

Ce projet vise à mener des actions majeures de sécurisation urbaine dans la mesure où la sécurité est un facteur essentiel de développement de la ville.

Il convient que Charleroi redevienne de façon progressive et durable une ville sûre permettant un exercice normal de la vie sociale et économique.

Sentiment de sécurité, sentiment d'impunité et dégradation des liens sociaux sont étroitement liés. Il s'agira dès lors de **favoriser le contrôle social** raisonnable et accepté, de même qu'une application effective des lois et règlements, spécialement dans l'espace public qui doit être un lieu de rencontre, accessible à tous dans un esprit de respect mutuel.

Il conviendra aussi d'atteindre, dans les cinq ans, des niveaux de sécurité proches des moyennes nationales ou des autres grandes villes, notamment en matière de formes moyennes et graves de criminalité, organisée ou non (hold-up, vols à main armée, attaques des petits commerces, agressions personnelles, etc.). Dans ce cadre, on veillera à **l'amélioration de l'information et de la communication** avec les citoyens, tant sur les dispositifs de prévention que sur l'organisation de la Justice et des services de police (locale et fédérale). L'accent sera mis sur les résultats concrets et positifs et un **Observatoire local de la sécurité** verra le jour.

Pour assurer une plus grande visibilité de la police et lui permettre de jouer pleinement son rôle de prévention, une première action consistera à **augmenter le nombre et la présence d'agents dans l'ensemble des quartiers**. Cette présence accrue contribuera à combattre les actes qui génèrent l'insécurité ou le sentiment d'insécurité (insalubrité des espaces publics, violence dans et aux abords des écoles, dans les transports en commun, etc.).

Le sentiment d'impunité pour les auteurs de petite délinquance et de nuisances sera combattu par la **mise en œuvre plus effective des amendes administratives** sanctionnant les incivilités et les petits délits. Une série d'actions viseront aussi **l'amélioration de la sécurité routière** par la limitation de la vitesse dans les endroits très fréquentés, notamment les abords des écoles, les axes de pénétration, les voiries de dérivation, le centre-ville et l'aménagement de l'espace public d'une manière réfléchie et concertée de façon à protéger les usagers faibles.

Enfin, la mise en œuvre du **pacte associatif** évoqué en point 5.1.9 permettra une meilleure articulation entre les acteurs de proximité (CPAS, police, Justice, secteur associatif, administrations concernées par les problèmes de nuisance, services de prévention, d'aide aux personnes, d'aide aux victimes, etc.) de même que la mise en place de partenariats population-police.

5.1.16. Vigie stratégique

Pour apporter un suivi régulier du projet Charleroi 2020, une cellule de vigie stratégique sera mise en place, animée par le Secrétariat permanent et les experts associés.

Ses missions seront **l'évaluation** des actions menées et la rédaction d'un **rapport annuel** destiné à l'Assemblée générale, laquelle adaptera éventuellement ses stratégies et définira de nouvelles pistes de travail.

Cette cellule se chargera également de mettre en réseau les opérateurs traitant des informations stratégiques pour Charleroi ce qui permettra de constituer une **base partagée de données stratégiques**. Elle mettra en place une **veille financière** afin de détecter les opportunités de financement de projets.

Enfin, la vigie stratégique créera une **plate-forme culturelle** rassemblant les opérateurs professionnels pour favoriser le lobbying et la professionnalisation de l'expertise interne et externe.

5.1.17. Festivalia

L'organisation récurrente d'un **grand événement** constituera également un outil de nature à accroître le capital confiance du Pays de Charleroi et à améliorer son image. Originale et ambitieuse, cette manifestation devra mobiliser une grande partie de la population, s'ancrer dans les quartiers, rayonner au niveau européen et imprégner profondément l'espace urbain pendant une période suffisamment longue.

Cet événement devra, autour d'un thème précis, activer différents secteurs dans les domaines économique, technologique et culturel. Il veillera à être en cohérence avec les ambitions de Charleroi 2020.

Une telle organisation ne s'improvisant pas, une cellule de réflexion analysera ce qui existe déjà au niveau international et proposera un événement original en rapport avec les points forts et les potentialités de Charleroi.

5.1.18. Promoville

Pour œuvrer durablement à la conception et à la promotion collective d'une image de marque forte pour Charleroi et pour fédérer tous les opérateurs qui y contribuent, une **agence de promotion** sera mise en place, qui mènera les actions suivantes : réalisation d'un **plan marketing** intégré, de **supports de promotion** et d'**actions de promotion**, réactivation du **réseau de représentants internationaux de Charleroi**, publication d'un **feuilleton bimestriel de promotion internationale**, mise en ligne d'un **portail internet partagé** et réalisation d'un **DVD documentaire** sur l'histoire et les richesses carolorégiennes.

L'agence s'associera au **bureau de congrès** chargé de promouvoir Charleroi comme ville de congrès et de tourisme d'affaires, développant ainsi une image professionnelle dans ce domaine.

L'image de ville sportive sera aussi renforcée par la **couverture du vélodrome** pour permettre à celui-ci d'accueillir des compétitions de haut niveau.

L'organisation, au printemps 2006, de l'**exposition « Charleroi Positive »**, par la fondation du même nom, sera une première occasion de mettre l'accent sur les réussites déjà engrangées et sur les axes de développement qui en découlent.

Autres pistes possibles : résidences de compagnies et d'artistes, édition d'un *Caroloscope*, conception d'un « *Trivial pursuit* » carolo, création d'un *Club de la presse*, organisation d'un *Forum européen de la presse régionale*, embellissement des voies d'accès à l'aéroport et aux abords du *Spirodome* qui drainent un public international.

5.1.19. Habitat +

L'habitat doit être compris comme étant l'ensemble des facteurs physiques et immatériels qui constituent l'environnement de la vie quotidienne dans un quartier.

Un habitat de qualité est une des conditions essentielles du bien-être des habitants et influence l'attractivité de la ville. Pour améliorer l'habitat à Charleroi, il faudra se doter d'un véritable **schéma directeur** qui sera élaboré par une **table ronde** permettant de mettre en place une meilleure collaboration entre les secteurs privé et public.

En ce qui concerne plus particulièrement le logement, les actions à mener pour le diversifier et en améliorer la qualité seront les suivantes : augmentation du nombre de **logements moyens et supérieurs** (pour fixer des cadres et des personnes âgées autonomes), lutte contre les **taudis**, embellissement des **accès au centre-ville**, création de **logements adaptés** dans des cadres agréables (étudiants, personnes à mobilité réduite, isolés, etc.), transformation des **rez-de-chaussée commerciaux** pour permettre l'accès aux étages, mise en place d'**incitants financiers et maîtrise du foncier** (y compris les revenus cadastraux).

Le quartier sera valorisé comme aire de cohérence sociale et urbanistique, et de convivialité (services et réseaux de proximité, aménagement participatif, plaquette de présentation, etc.).

Autres pistes possibles : *réhabilitation de la ligne de métro « Marsupilami-Cora » en espaces sport-loisir, création d'un échevinat intégré, recherche d'une cohérence de l'offre commerciale, mise sur pied d'une opération « façades et commerces fleuris ».*

5.1.20. Ville sans friches

L'importance de l'assainissement et de la réaffectation des friches industrielles et urbaines exigent la mise en place d'un **programme d'urgence** qui prévoira, sur base d'un **inventaire**, la création d'un **fonds spécial**, l'introduction d'une demande de **financement européen** et la **mise en synergie** des opérateurs privés et publics avec pour objectif de dégager des moyens suffisants. Cette action sera mise en relation avec les projets Utopia, Porte Ouest/Ville pilote et Habitat +.

Il en va de même pour une opération urgente qui devrait être menée quant à la réaffectation du site de l'ancien **train 600** de Cockerill Sambre (route de Mons à Marchienne).

Vingt actions-cadres pour Charleroi 2020

Cœur de ville
Utopia
Pôle des savoirs
Charleroi imaginaire
Porte Ouest / Ville pilote
Patrimonia
Ateliers de l'enseignement et de la formation
Halte à la pauvreté
Pacte associatif
Centres d'excellence économique
Accès et mobilité
Ecocity
Bassin de soins de Charleroi
Fil vert - fil bleu
Securb
Vigie stratégique
Festivalia
Promoville
Habitat +
Ville sans friches



TABLEAU SYNOPTIQUE DES 20 GRANDS PROJETS ET 184 ACTIONS PRIORITAIRES

1. Cœur de ville	1.1	Actions logement (voir Habitat +)
	1.2	Réaffectation de l'espace libéré par l'hôpital civil
	1.3	Réaffectation du centre de tri postal
	1.4	Aménagement des places du Manège, de la Digue et Albert 1er
	1.5	Réimplantation d'activités économiques et commerciales
	1.6	« Porte des Arts »
	1.7	Installation d'un nouveau Musée des Beaux-Arts
	1.8	Athlédome
	1.9	Centre de formation des élites sportives
	1.10	Balisage du territoire
	1.11	Signalétique efficace
	1.12	« Concept de trottoir »
	1.13	Plan lumière
2. Utopia	2.1	Plateaux de développement économique
	2.2	Réalisation d'une passerelle

	2.3	Gare de bus des Beaux-Arts
	2.4	Gare SNCB rue de l'Ancre
	2.5	Projet Foruminvest
3. Pôle des savoirs	3.1	Campus interuniversitaire
	3.2	Maison des étudiants
	3.3	« Les Nobels en résidence »
	3.4	Edition d'un Carolo-campus
	3.5	Programme de vulgarisation de la société de l'information
	3.6	Création d'une bibliothèque virtuelle
	3.7	Développement d'un plan « Charleroi polyglotte »
4. Charleroi imaginaire	4.1	Centre de création d'images
	4.2	Formation spécifique
	4.3	Laboratoire de recherche en images
	4.4	Banques d'images
	4.5	Festival de la bande dessinée
	4.6	Centre permanent consacré à la BD
5. Porte Ouest/Ville pilote	5.1	Réaménagement de la route de Mons
	5.2	Plan logement à Marchienne Etat
	5.3	Base de loisirs actifs
	5.4	Halte bateau au Château de Cartier
	5.5	Port de plaisance
	5.6	Amphithéâtre aux abords de la Maison pour Associations
	5.7	Sauvetage de la Brasserie des Alliés
	5.8	Centre d'hébergement + logements jeunes ménages dans la fonderie Thiébaud
	5.9	Espace pilote à la Porte Ouest
	5.10	Futura-sur-Sambre
6. Patrimonia	6.1	Inventaire exhaustif du patrimoine immobilier/mobilier
	6.2	Plan de mise en valeur du patrimoine
	6.3	Valorisation du beffroi
	6.4	Mise en valeur de la forteresse Vauban (projet Septentrion)
	6.5	Conservation d'un outil de la sidérurgie
	6.6	Centre d'évocation du folklore et des traditions populaires
	6.7	Embellissement extérieur des bâtiments communaux
	6.8	Concours annuel de la façade la mieux restaurée
	6.9	Préservation des archives écrites et photographiques
7. Ateliers de l'enseignement et de la formation	7.1	Détection précoce de troubles compromettant le développement de l'enfant
	7.2	Maisons ouvertes
	7.3	Amélioration de la maîtrise de la lecture
	7.4	Augmentation du niveau de réussite au premier niveau du secondaire
	7.5	Promotion de la connaissance des métiers
	7.6	Projet expérimental d'immersion professionnelle
	7.7	Maison de l'enseignement
	7.8	Soutien aux structures d'interface
	7.9	Promotion de la mini-entreprise dans le secondaire
	7.10	Encouragement des jumelages et des expérimentations entre écoles
	7.11	Développement des formations à distance

	7.12	Renforcement de la compétence des dirigeants et du personnel TPE/PME
	7.13	Création d'un observatoire de l'éducation, enseignement et formation
	7.14	Promotion d'un enseignement supérieur artistique
8. Halte à la pauvreté		
	8.1	Pacte associatif (voir point 9)
	8.2	Politique sociale active
	8.3	Ville sans mendiants et sans mendicité
	8.4	Table ronde sur la pauvreté
	8.5	Campagne de lutte contre la multiplication des garnis
	8.6	Accroissement des moyens de la Régie foncière
9. Pacte associatif		
	9.1	Mise en œuvre d'un pacte associatif
	9.2	Modernisation de l'administration locale
	9.3	Mise en œuvre de « projets de quartier 2020 »
	9.4	Diffusion d'un schéma d'organisation de la Ville de Charleroi
	9.5	Call-center communal
	9.6	Inventaire systématique des services communaux et de leurs compétences
	9.7	Mémento annuel des services à la population
	9.8	Coordination des actions culturelles dans les quartiers
	9.9	Soutien des professionnels de l'humanitaire
	9.10	Maison de la solidarité et Espaces-citoyens
	9.11	Formations en français-langue étrangère
	9.12	Interprétariat social
	9.13	Assistance aux problèmes communicationnels des personnes immigrées du 3e âge
	9.14	CD « Citoyenneté et Dialogue » actualisé
10. Centres d'excellence économique		
	10.1	Wallonia Biotech Center
	10.2	Wallonia Design Center
	10.3	Centre de calcul intensif de niveau européen
	10.4	« Web-mining »
	10.5	Centre de recherche en électronique de puissance
	10.6	Pôle régional de qualité logicielle
	10.7	Agence de communication pour TPE/PME
11. Accès et mobilité		
	11.1	Voie rapide Charleroi-Maubeuge
	11.2	Sortie Sud
	11.3	Ligne Thalys
	11.4	Modernisation de la dorsale wallonne
	11.5	Liaisons routières et ferroviaires entre Gosselies et le centre-ville
	11.6	Réseau européen des voies d'eau
	11.7	Fermeture de la boucle centrale du métro
	11.8	Prolongements du réseau de métro vers Gilly et Gosselies
	11.9	Adaptation des infrastructures pour les usagers moins valides
	11.10	Parkings de persuasion
	11.11	Plan de mobilité pour l'administration communale
	11.12	Cellule de coordination de la politique de mobilité
	11.13	Campagne de sensibilisation sur la mobilité
	11.14	Réorganisation/rabattement des lignes TEC
	11.15	Jetons de mobilité
	11.16	Signalisation et gestion électronique des parkings publics

	11.17	Aménagement d'espaces réservés aux piétons et cyclistes
12. Ecocity	12.1	Journée de l'environnement
	12.2	Campagne d'affichage de messages humoristiques - prévention, répression
	12.3	Observatoire des comportements en environnement
	12.4	Centre de ressources pour les comités de sensibilisation à l'environnement
	12.5	Contrôles préventifs et répressifs en matière d'exploitation industrielle
	12.6	Sanction des incivilités en matière de propreté
	12.7	Programme communal de développement des sources alternatives d'énergie
13. Bassin de soins de Charleroi	13.1	Partenariats dans les techniques de pointe
	13.2	Réseaux de services
	13.3	Raccourcissement des séjours hospitaliers
	13.4	Gardes communes
	13.5	Assistance aux médecins généralistes de garde
	13.6	Télémedecine et télématique médicale
	13.7	Rencontre des besoins des personnes handicapées et du 4e âge
	13.8	Augmentation des services de maintien à domicile
	13.9	Stratégie d'éducation à la santé
	13.10	Problématiques de santé spécifiques (Alzheimer - diabète)
	13.11	Réseau de services psychiatriques et de santé mentale
14. Fil vert - fil bleu	14.1	Valorisation des terrils
	14.2	Centre d'interprétation de la nature
	14.3	Amélioration des chemins de halage
	14.4	Entretien des plans d'eau
	14.5	Cheminement doux du centre-ville à Marchienne par le chemin de halage
	14.6	Tourisme fluvial
	14.7	Parcs naturels
15. Securib	15.1	Favoriser le contrôle social dans les espaces publics
	15.2	Amélioration de l'information et de la communication
	15.3	Observatoire local de sécurité
	15.4	Augmentation nombre et présence d'agents dans l'ensemble des quartiers
	15.5	Mise en œuvre plus effective des amendes administratives
	15.6	Amélioration de la sécurité routière
	15.7	Pacte associatif (voir point 9)
16. Vigie stratégique	16.1	Evaluation des actions menées
	16.2	Rapport annuel
	16.3	Base partagée de données stratégiques
	16.4	Veille financière
	16.5	Plate-forme culturelle
17. Festivalia	17.1	Grand événement
18. Promoville	18.1	Agence de promotion
	18.2	Plan marketing intégré

	18.3	Supports et actions de promotion
	18.4	Réseau représentants internationaux de Charleroi
	18.5	Feuillet bimestriel de promotion internationale
	18.6	Portail Internet partagé
	18.7	DVD documentaire
	18.8	Bureau de congrès
	18.9	Couverture du vélodrome
	18.10	Exposition « Charleroi Positive »
	18.11	Résidences de compagnies et d'artistes
	18.12	Caroloscope
	18.13	« Trivial Pursuit » carolo
	18.14	Club de la presse
	18.15	Forum européen de la presse régionale
	18.16	Embellissement des voies d'accès à l'aéroport et aux abords du Spiroudome
19. Habitat +		
	19.1	Schéma directeur de l'habitat
	19.2	Table ronde de l'habitat
	19.3	Augmentation du nombre de logements moyens et supérieurs
	19.4	Lutte contre les taudis
	19.5	Embellissement des accès au centre-ville
	19.6	Logements adaptés (étudiants, mobilité réduite, isolés, ...)
	19.7	Transformation rez-de-chaussée commerciaux
	19.8	Incitants financiers
	19.9	Maîtrise du foncier
	19.10	Réhabilitation ligne de métro « Marsupilami-Cora » en espaces de sport-loisir
	19.11	Création d'un échevinat intégré
	19.12	Aménagement participatif des quartiers
	19.13	Services et réseaux de proximité dans les quartiers
	19.14	Plaquette de présentation des quartiers
	19.15	Cohérence urbanistique et de l'offre commerciale
	19.16	Façades et commerces fleuris
20. Ville sans friches		
	20.1	Programme d'urgence pour l'assainissement et la réaffectation des friches
	20.2	Inventaire des friches industrielles et urbaines
	20.3	Fonds spécial
	20.4	Demande de financement européen
	20.5	Mise en synergie des opérateurs privés et publics
	20.6	Réaffectation du site Train 600 de Cockerill Sambre

5.2. La mise en œuvre de Charleroi 2020

Toute réflexion prospective ou stratégique qui ne débouche pas sur l'action concrète est vaine et inutile. Le but de Charleroi 2020 est bien la mise en mouvement de la ville et de son bassin à partir de l'ensemble de ses acteurs : citoyens, entreprises, commerçants, chercheurs, pouvoirs publics. Même si disposer d'un projet de territoire est essentiel, le travail ne fait que commencer.

Les tâches de la mise en œuvre sont nombreuses. Elles ne peuvent aboutir que si plusieurs conditions sont remplies :

- d'abord que la mobilisation soit maintenue dans la durée de réalisation des actions : le Comité de pilotage doit assurément maintenir la cohésion générale tandis qu'une équipe technique devra assurer le suivi, l'évaluation, l'actualisation, en susciter de nouvelles actions, notamment au travers de la Vigie stratégique ;
- ensuite que Charleroi 2020 suscite le dialogue avec les plans stratégiques qui éclosent dans le Pays de Charleroi. Une gouvernance bien comprise nécessite en effet l'articulation entre le projet citoyen de territoire que constitue Charleroi 2020 et les initiatives menées parallèlement, par exemple le Plan d'action régional du Pays de Charleroi, conçu par Igretec et approuvé par le Comité économique et social de la Communauté urbaine ;
- enfin que les actions soient concertées et affinées (y compris bien sûr en les budgétisant et en prévoyant leurs durées, impacts attendus, etc.) avec les acteurs en mesure de les prendre en charge ou de les appuyer, qu'ils s'agissent de la ville ou d'opérateurs locaux seuls ou associés, des pouvoirs publics provinciaux, régionaux, communautaires, fédéraux ou européens.

C'est dans cette dernière perspective de réalisation concrète et dans des délais raisonnables de son plan d'actions que Charleroi 2020 a étudié son environnement stratégique, et plus particulièrement le positionnement de ses actions-cadres par rapport au Contrat d'Avenir pour les Wallons et du plan dit « Plan Marshall », au Contrat pour l'Ecole et au programme de l'Etat fédéral « Politique des Grandes Villes ».

Charleroi 2020 dans l'environnement stratégique wallon

Activation du Contrat d'Avenir pour les Wallonnes et les Wallons et du Contrat pour l'Ecole

Actions Charleroi 2020	Contrat d'Avenir pour les Wallonnes et les Wallons			Contrat pour l'Ecole
	Ses Mesures	Ses 4 Plans stratégiques ¹ transversaux et leurs chantiers Sa méthodologie Ses principes de bonne gouvernance	Ses 5 Axes prioritaires pour ² « Concentrer nos forces »	Ses 10 Priorités
1. Cœur de Ville	5.1. Dynamiser l'aménagement du territoire 5.4. Revitaliser les centres urbains	1.h. Renforcer l'attractivité économique de la Wallonie 4.b. La création d'un fonds d'impulsion économique en faveur des zones en reconversion ou particulièrement défavorisées 4.c. La revitalisation des centres urbains	Axe 3 : Alléger les fiscalités sur l'entreprise Mesure : Créer des zones franches	

⁽¹⁾ Plan stratégique transversal n°1 : Création d'activités
Plan stratégique transversal n°2, commun avec la Communauté française : Développement du capital humain, des connaissances et des savoir-faire
Plan stratégique transversal n°3 : Inclusion sociale
Plan stratégique transversal n°4 : Développement territorial équilibré

⁽²⁾ Axe 1 : Créer les pôles de compétitivité
Axe 2 : Stimuler la création d'activités
Axe 3 : Alléger les fiscalités sur l'entreprise
Axe 4 : Doper la recherche et l'innovation en lien avec l'entreprise
Axe 5 : Susciter des compétences pour l'emploi

<p>2. Utopia</p>	<p>5.1. Dynamiser l'aménagement du territoire</p> <p>5.4. Revitaliser les centres urbains</p>	<p>4.b. La création d'un fonds d'impulsion économique en faveur des zones en reconversion ou particulièrement défavorisées</p> <p>4.c. La revitalisation des centres urbains</p>	<p>Axe 3 : Alléger les fiscalités sur l'entreprise</p> <p>Mesure : Créer des zones franches</p>	
<p>3. Pôle des savoirs</p>	<p>2.2.1. Renforcer la cohésion économique et sociale du territoire wallon en utilisant les Fonds structurels européens pour soutenir les régions en difficulté</p> <p>3.2. Soutenir la recherche fondamentale et la recherche appliquée</p>	<p>2.g. Soutenir une politique de recherche et d'innovation efficace et intégrée</p>	<p>Axe 1 : Créer les pôles de compétitivité</p> <p>Axe 4 : Doper la recherche et l'innovation en lien avec l'entreprise</p> <p>Mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des programmes d'excellence - Intensifier les programmes mobilisateurs 	
<p>4. Charleroi Imaginaire</p>	<p>1.2.3. Soutenir le développement des entreprises et des secteurs en misant sur l'innovation et la créativité (soutenir une politique de recherche et d'innovation intégrée par la poursuite de la politique menée en faveur des pôles d'excellence et de la mise en réseau de ceux-ci)</p>	<p>1.a. Stimuler la créativité et l'esprit d'entreprise</p> <p>1.d. Accompagner la transition de l'idée théorique au projet et du projet à la mise sur pied et au développement de l'entreprise, en ce compris les projets de développement international</p>		

5. Porte Ouest/Ville pilote	<p>5.1. Dynamiser l'aménagement du territoire</p> <p>1.h. Renforcer l'attractivité économique de la Wallonie</p>	4.b. La création d'un fonds d'impulsion économique en faveur des zones en reconversion ou particulièrement défavorisées	<p>Axe 3: Alléger les fiscalités sur l'entreprise</p> <p>Mesure: Créer des zones franches</p>	
6. Patrimonia	<p>1.2.5. Soutenir le développement des entreprises et des secteurs en jouant la carte du tourisme, du patrimoine et de la culture</p> <p>5.5. Mettre en valeur le patrimoine wallon</p>			
7. Ateliers de l'enseignement et de la formation	<p>3.1.1. Investir dans la formation et l'enseignement en améliorant la qualité de la formation et de l'enseignement qualifiant,</p> <p>3.1.3. en assurant l'adéquation entre les qualifications des travailleurs et les besoins des entreprises,</p> <p>3.1.4. en augmentant le volume et le niveau de qualification des travailleurs</p>	2.e. Améliorer l'orientation de la formation des jeunes, des demandeurs d'emploi et des travailleurs en transition professionnelle	<p>Axe 1: Créer les pôles de compétitivité</p> <p>Axe 5: Susciter des compétences pour l'emploi</p> <p>Mesures:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux métiers en pénurie - Renforcer l'enseignement qualifiant 	<p>2. Conduire chaque jeune à la maîtrise des compétences de base (accentuer la remédiation)</p> <p>3. Orienter efficacement chaque jeune (former les agents des CPMS à l'orientation, organiser une information sur les métiers et les professions dans les premières années du secondaire)</p> <p>4. Choisir un métier à l'école (inscrire l'alternance dans l'enseignement qualifiant)</p> <p>9. Non aux écoles ghettos (réguler les refus d'inscription)</p> <p>10. Renforcer le dialogue écoles-familles (mettre en place des projets visant à renforcer les liens familles-écoles, conclure des contrats « écoles-familles »)</p>

<p>8. Halte à la pauvreté</p>	<p>1.3. Faciliter l'accès à l'emploi</p> <p>4.1.3. Protéger et intégrer les personnes défavorisées ou fragilisées en accompagnant les personnes précarisées</p> <p>4.4. Garantir la sécurité de chacun</p> <p>5.3. Donner la priorité au logement</p>	<p>3. a. Un logement décent pour tous</p> <p>3.d. Des demandeurs d'emploi accompagnés</p> <p>3.e. Des personnes précarisées soutenues</p>	<p>Axe 2 : Stimuler la création d'activités</p> <p>Mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroître la disponibilité pour l'emploi - Favoriser l'emploi des jeunes et développer de nouvelles fonctions dans les PME et TPE <p>Axe 5 : Susciter des compétences pour l'emploi</p> <p>Mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux métiers en pénurie - Renforcer l'enseignement qualifiant 	
<p>9. Pacte associatif</p>	<p>7.3. Sceller le Pacte associatif</p>	<p>Des principes de bonne gouvernance basés sur la mise en œuvre de démarches participatives et partenariales</p>		
<p>10. Centres d'excellence économique</p>	<p>1.2.3. Soutenir le développement des entreprises et des secteurs en misant sur l'innovation et la créativité (soutenir une politique de recherche et d'innovation intégrée par la poursuite de la politique menée en faveur des pôles d'excellence et de la mise en réseau de ceux-ci)</p>	<p>1.a. Stimuler la créativité et l'esprit d'entreprise</p> <p>1.d. Accompagner la transition de l'idée théorique au projet et du projet à la mise sur pied et au développement de l'entreprise, en ce compris les projets de développement international</p> <p>1.h. Renforcer l'attractivité économique de la Wallonie</p>	<p>Axe 1 : Créer les pôles de compétitivité</p> <p>Axe 4 : Doper la recherche et l'innovation en lien avec l'entreprise</p> <p>Mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des programmes d'excellence - Intensifier les programmes mobilisateurs 	
<p>11. Accès et mobilité</p>	<p>5.4. Revitaliser les centres urbains</p> <p>5.7. Gérer durablement la mobilité</p>			

12. Ecocity	5.9. Préserver l'environnement	4.f. Mise en place d'une politique environnementale ambitieuse et efficace		
13. Bassin de soins de Charleroi	4.2. Concourir à la santé de tous			
14. Fil vert-fil bleu	1.2.5. Soutenir le développement des entreprises et des secteurs en jouant la carte du tourisme, du patrimoine et de la culture 5.9.2. Préserver l'environnement en gérant durablement notre or bleu			
15. Securb	4.4. Garantir la sécurité de chacun			
16. Vigie stratégique	1.2.2. Soutenir le développement des entreprises et des secteurs en développant une politique industrielle et en modernisant les secteurs traditionnels (développement d'outils de veille économique, de prospection et d'anticipation)	1.f. Aider les entreprises à anticiper ou à saisir les opportunités de marché Une méthodologie basée sur une gestion transversale, des moyens ciblés, des objectifs chiffrés et évalués Des principes de bonne gouvernance orientés vers un pilotage serré et suivi	Axe 1 : Créer les pôles de compétitivité	
17. Festivalia		1.h. Renforcer l'attractivité économique de la Wallonie Des principes de bonne gouvernance basés sur la mise en œuvre d'une communication mobilisatrice		

18. Promoville	9.3. Tenir notre place dans le monde	1.h. Renforcer l'attractivité économique de la Wallonie Des principes de bonne gouvernance basés sur la mise en œuvre d'une communication mobilisatrice	Axe 1 : Créer les pôles de compétitivité Axe 5 : Susciter des compétences pour l'emploi Mesure : lancer un plan langues	
19. Habitat +	5.1. Dynamiser l'aménagement du territoire	Des principes de bonne gouvernance basés sur la mise en œuvre de démarches participatives et partenariales		
20. Ville sans friches	2.2.2. Renforcer la cohésion économique et sociale du territoire wallon en impulsant le développement économique des zones en reconversion ou particulièrement défavorisées 5.2. Assainir les sites d'activités économiques désaffectés	4.b. La création d'un fonds d'impulsion économique en faveur des zones en reconversion ou particulièrement défavorisées 4.e. l'accélération de l'assainissement des sites d'activités économiques désaffectés, en simplifiant et en accélérant les décisions	Axe 2 : Stimuler la création d'activités Mesures : - Assainir les sites d'activités économiques désaffectés (SAED) - Equiper les zones d'accueil des activités économiques	

Table des matières

Plan du rapport	3
Introduction : synthèse de la démarche	5
Partie prospective	6
Première phase : Un diagnostic partagé basé sur l'évaluation du projet de ville	6
Deuxième phase : L'identification des enjeux de long terme	7
Troisième phase : La construction de la vision commune	9
Partie stratégique	10
Quatrième phase : Définition des axes stratégiques de développement de Charleroi	10
Cinquième phase : La formulation, la hiérarchisation et la mise en œuvre des actions innovantes	11
1. L'identification et le diagnostic partagé	13
1.1. Un pôle historique en mutations	13
1.2. Un positionnement nouveau dans l'espace	14
Un horizon plus ouvert	14
Un développement à géométrie variable	15
2. La détermination des enjeux de long terme	17
2.1. Premier enjeu transversal : l'attractivité et le cadre de vie	17
La qualité de vie urbaine et l'environnement	18
La nouvelle image de marque	18
Le repositionnement, du régional à l'international	19
2.2. Deuxième enjeu transversal : la mobilisation pour l'emploi	19
2.3. Troisième enjeu transversal : le développement des savoirs	20
L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives de Charleroi	21
Le renforcement de l'enseignement et de la formation	21
Une attention accrue aux cultures et aux mentalités	21
2.4. Quatrième enjeu transversal : le rassemblement des forces	21
Le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires	22
L'efficacité du lobbying et des partenariats	22
La création de projets et de lieux d'action	23
Le renforcement du leadership et la confiance des opérateurs locaux	23
3. L'élaboration d'une vision commune	25
3.1. Les souhaitables	25
3.1.1. Souhaitables pour l'enjeu « Attractivité et cadre de vie »	26
E1. La qualité de vie urbaine et l'environnement	26
S1.1. Un Pays de Charleroi rénové	26
S1.2. Une paix publique et privée construite collectivement	27
S1.3. Un embellissement conjugué des fonctionnalités urbaines vitales	29
S1.4. Une renaissance de la visibilité, des acteurs, des projets	30
S1.5. Une valorisation des espaces sportifs et ludiques	32
S1.6. Une mobilité alternative et de qualité	32

E2. Le repositionnement, du régional à l'international	33
S2.1. Une collaboration interurbaine et un rayonnement culturel	33
S2.2. Une appropriation des potentialités et un repositionnement européen	33
S2.3. Une accélération de la société de l'information	35
S2.4. Une valorisation des potentialités de la région	35
E3. La nouvelle image de marque	36
S3.1. Une conscience des atouts et une confiance dans l'avenir	36
S3.2. Un phare culturel, un foyer intellectuel	37
S3.3. Une qualité des services aux citoyens et aux usagers	37
S3.4. Un accompagnement du développement des sports	38
S3.5. Un centre urbain oxygéné et coloré	38
S3.6. Une presse régionale partenaire et actrice du développement	39
S3.7. Un héritage à découvrir et à valoriser	40
3.1.2. Souhaitables pour l'enjeu : « Mobilisation pour l'emploi »	41
E4. La création d'activités économiques génératrices d'emplois	41
S4.1. Une amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil	41
S4.2. Une mobilisation des opérateurs pour l'activité et l'emploi	42
S4.3. Un changement de climat économique par la culture	44
S4.4. Une valorisation des ressources et atouts locaux	44
E5. Le développement de l'esprit d'entreprendre	45
S5.1. Une sensibilisation des jeunes aux sciences et aux techniques	45
S5.2. Un plus grand pragmatisme pour accéder à la profession	45
S5.3. Une meilleure interaction entre l'éducation et l'entreprise	45
E6. Le redéploiement d'un tissu d'entreprises	48
S6.1. Une inscription dans l'économie info-bio-tech	48
S6.2. Un renforcement des compétences PME-TPE	49
3.1.3. Souhaitables pour l'enjeu : « Développement des savoirs »	51
E7. L'amélioration des performances intellectuelles et éducatives de Charleroi	51
S7.1. Un encouragement à la venue et à la fixation des intellectuels	51
S7.2. Une attention plus grande accordée à l'élève et à l'étudiant	52
S7.3. Une politique de maintien des ressources R & D sur le territoire	53
S7.4. Un réinvestissement dans le patrimoine comme capital social	53
S7.5. Un programme d'alphabétisation dédié aux immigrés récents	53
E8. Un renforcement de l'enseignement et de la formation	54
S8.1. Un enseignement supérieur de haut niveau (y compris artistique)	54
S8.2. Une offre et une qualité élargies pour l'enseignement secondaire	56
S8.3. Un renforcement des actions communes enseignement/entreprises	56
E9. Une attention accrue aux cultures et aux mentalités	56
S9.1. Une meilleure détection et promotion des jeunes talents	56
S9.2. Un programme de formation aux « métiers » de parent et de citoyen	56
S9.3. Une promotion moderne des patrimoines matériels et immatériels	57
S9.4. Une valorisation des communautés issues de l'immigration	57

3.1.4. Souhaitables pour l'enjeu « Rassemblement des forces »	59
E10. Le renforcement de la démocratie locale et de la gouvernance des territoires	59
S10.1. Une association des citoyens à la mise en œuvre de Charleroi 2020	59
S10.2. Une offre de services aux opérateurs et aux personnes	60
S10.3. Elaboration d'un Pacte associatif	60
S10.4. Un renouveau démocratique et social des quartiers	60
E11. L'efficacité du lobbying et des partenariats	60
E12. La création de projets et de lieux d'action	61
S12.1. Un projet carolorégien pour la société de l'information	61
S12.2. Un grand événement culturel phare, ambitieux, novateur et original	61
S12.3. Un centre de recherche technologique en électronique de puissance	61
S12.4. Une initiative de calcul haute performance	61
S12.5. Un projet W-Mine	61
S12.6. Un projet Ville pilote	62
S12.7. Un projet Pôle régional de qualité logicielle	62
S12.8. Un projet d'agence de communication des TPE et PME	63
S12.9. Un projet Charleroi Utopia	63
E13. Le renforcement du leadership et du rôle des opérateurs	63
S13.1. Une transformation de l'ego personnel en ego collectif	63
S13.2. Un renforcement de la mobilisation à l'échelle de la communauté urbaine et des quartiers	63
Les 53 souhaitables pour Charleroi à l'horizon 2020	66
3.2. La vision	67
3.2.1. Un territoire et des valeurs	67
3.2.2. Cinq finalités pour Charleroi	69
Un pôle urbain dynamique	69
Un centre de services de qualité	69
Un bien-être généralisé et accru	69
Une priorité au développement durable	70
Un vivre-ensemble démocratique et solidaire	70
3.2.3. Vers un ensemble de projets communs	70
4. La définition des axes stratégiques	72
4.1. Accroître la cohésion sociale et promouvoir un développement territorial équilibré	73
4.2. Améliorer le bien-être dans les quartiers – sécurité, logement, urbanisme, environnement – et valoriser le patrimoine	73
4.3. Accroître le capital confiance de Charleroi et améliorer son image	73
4.4. Renforcer la richesse intellectuelle, technologique et économique	73
4.5. Implanter de nouvelles activités génératrices d'emplois accessibles à tous	74
4.6. Miser sur les fonctions interuniversitaire, hospitalière, culturelle et sportive de Charleroi	74
4.7. Mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics dans une démarche démocratique, active et interculturelle	74

4.8. Assainir puis valoriser les friches industrielles et urbaines, en maîtrisant l'affectation du territoire	74
4.9. Promouvoir les réseaux et les partenariats public-privé-associatif	75
4.10. Soutenir et suivre la mise en œuvre de la stratégie de Charleroi 2020	75

5. La formulation et la mise en œuvre des actions innovantes 77

5.1. Formulation	77
5.1.1. Cœur de ville	77
5.1.2. Utopia	78
5.1.3. Pôle des savoirs	78
5.1.4. Charleroi imaginaire	78
5.1.5. Porte Ouest/Ville pilote	79
5.1.6. Patrimonia	79
5.1.7. Ateliers de l'enseignement et de la formation	79
5.1.8. Halte à la pauvreté	80
5.1.9. Pacte associatif	80
5.1.10. Centres d'excellence économique	81
5.1.11. Accès et mobilité	81
5.1.12. Ecocity	81
5.1.13. Bassin de soins de Charleroi	82
5.1.14. Fil vert – fil bleu	82
5.1.15. Securib	82
5.1.16. Vigie stratégique	83
5.1.17. Festivalia	83
5.1.18. Promoville	84
5.1.19. Habitat +	84
5.1.20. Ville sans friches	84
5.2. La mise en œuvre de Charleroi 2020	90

Charleroi 2020 dans l'environnement stratégique wallon 91

Activation du Contrat d'Avenir pour les Wallonnes et les Wallons et du Contrat pour l'École	91
---	----